
3 1761 05463768 1

486.2

I

24

L'ABBÉ DE SAINT-RÉAL

IMPRIMÉ
AVEC LE CONCOURS DU FONDS ALPHONSE PEYRAT

L'ABBÉ DE SAINT-RÉAL

ÉTUDE

SUR

LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE ET DU ROMAN

AU XVIIe SIÈCLE

PAR

GUSTAVE DULONG

DOCTEUR ÈS LETTRES

PROFESSEUR AU LYCÉE JANSON-DE-SAILLY

TOME II

NOTES ET DOCUMENTS



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1921

D
15
S25D8
t. 2



I

Lettres de l'Abbé de Saint-Réal

S'il est un écrivain dont la correspondance puisse seule éclairer la biographie, c'est bien l'abbé de Saint-Réal. Faute de cette source d'information, les contemporains de Saint-Réal et ses éditeurs du XVIIIe siècle ont dû avouer qu'ils ignoraient à peu près tout de sa vie. Ils s'accordèrent à expliquer le peu de bruit qu'avait fait cette vie par les goûts uniquement studieux, par l'existence modeste et volontairement retirée qu'ils prêtèrent, fort gratuitement, à l'auteur de *Dom Carlos* et de la *Conjuration contre Venise*. En réalité, l'abbé de Saint-Réal fut, pendant toute son existence, dévoré d'ambitions mal assouvies. Le secret de cette âme inquiète échappa peut-être même à ceux qui le fréquentèrent assidûment. Il nous est révélé par les lettres qu'il a écrites à ses protecteurs de Paris et de Turin. Ce sont ces lettres qui nous ont permis aujourd'hui de retracer sa biographie. Bien qu'elles aient déjà partiellement été publiées, il a paru utile de donner intégralement ici ce que nous avons pu recueillir de la correspondance de Saint-Réal.

Les dépôts parisiens nous ont fourni seulement trois lettres, toutes trois adressées à Colbert. Celles qui portent ci-après les numéros 1 et 4 ont été publiées déjà par P. Clément (*Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, t. V, p. 548). La lettre 5 est inédite. Ces trois lettres, adressées par Saint-Réal à Colbert pour solliciter — sans succès — la prolongation d'une pension dont il avait joui de 1665 à 1670, éclairent d'une manière intéressante la situation de Saint-Réal en France pendant le premier séjour qu'il y fit, et donnent d'utiles renseignements sur la publication de ses premiers ouvrages.

Mais la partie la plus importante de cette correspondance est celle qui est conservée à l'*Archivio di Stato* de Turin (*Lettere particolari* : Vichard de Saint-Réal). Elle comprend quatorze lettres dont les destinataires sont les souverains et ministres de la Cour de Turin, entre 1672 et 1692. Les lettres 2, 3, 6 sont adressées à Guillaume-François Carron, marquis de Saint-Thomas, principal ministre du duc Charles-Emmanuel II ; les lettres 7, 8, 9, 10 à la régente de Savoie, Madame Royale ; les lettres 11, 12, 14 au duc Victor-Amédée II, les lettres 13, 15, 16, 17 à son ministre Charles-Joseph Carron, marquis de Saint-Thomas. A la lettre 11 se rattache un long mémoire en deux parties, particulièrement intéressant pour la biographie de Saint-Réal.

Ces documents de l'*Archivio di Stato* ont été connus par deux savants italiens qui se sont occupés de Saint-Réal il y a plus de quarante ans. Domenico Perrero les a utilisés pour un important article biographique intitulé *L'abbate di Saint-Réal istoriografo, cortigiano e politico* (1). Dans le texte

---

(1) *Curiosità e ricerche di storia subalpina*, 1876, p. 205-261.

de cet article s'intercalent de longues citations des lettres 2, 3, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 17 et du mémoire joint à la lettre 11. D'autre part, Gaudenzio Claretta dans son livre : *Sui principali storici piemontesi e particolarmente sugli storiografi della R. Casa di Savoia* (Turin, 1878), consacre lui aussi une notice biographique à Saint-Réal et publie intégralement, en appendice, les lettres 6, 15 et 16, ainsi que le mémoire. Les lettres 7, 9, 13, 14 sont restées jusqu'à ce jour entièrement inédites.

C'est pour moi un agréable devoir de remercier ici M. Mario Bori, aujourd'hui archiviste à Trieste, qui a bien voulu copier pour moi les lettres de Saint-Réal conservées à l'*Archivio di stato*, et qui s'est acquitté de cette tâche avec un soin irréprochable.

1 (1)

A J.-B. Colbert.

MONSEIGNEUR,

Il y a environ huit ans que je commençai à travailler sur vos manuscrits avec M. Varillas. Depuis ce travail fini, j'ai cherché avec ardeur, quoique inutilement, quelque occasion de continuer à vous rendre mon très humble service. La dernière année que je touchai la gratification, j'eus l'honneur de vous présenter huit mois après un Traitté de l'*Usage de l'histoire* que j'avois donné au public. Je suis un pauvre gentilhomme savoyard qui n'ai presque subsisté à présent à Paris que par les libéralitez du Roi. C'est une chose connue de tous ceux qui me connoîssent. C'est ce qui me donne la hardiesse de vous suplier très humblement, Monseigneur, de vous souvenir de moi dans l'État des gratifiez de cette année. Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

SAINT-RÉAL.

---

(1) Archives nationales, KK, vol. 601, fol. 133. Cette lettre, non datée, est vraisemblablement de 1672, postérieure à la publication du traité *De l'usage de l'Histoire* (1671), antérieure à la publication de *Dom Carlos* (fin 1672). Saint-Réal avait figuré sur l'état des gratifiés de 1665 à 1670 inclus. Cf. P. Clément, *op. cit.*, p. 469-480.

2 (1)

Au marquis de Saint-Thomas (2).

Paris, 21 *octobre* 1672.

Il y a quelque chose de si généreux dans ce que Votre Excellence a eu la bonté d'écrire à M. Planque (3) sur mon sujet, que je ne saurois lui cacher l'admiration où j'en suis. Il est assez rare qu'une personne de votre rang, et d'un mérite aussi éclattant, veüille bien offrir sa protection à un pauvre gentilhomme dont à peine le nom lui est connu. Je savois la prodigieuse élévation de votre génie et les talens merveilleux qui vous auroient nécessairement élevé à la glorieuse place que vous occupez si vous n'y étiez pas né. Je savois, dis-je, ces choses, car qui est-ce dans toutte l'Europe qui les ignore ? Mais, je l'avoüe ingénuement, Monsieur, je ne croyois pas qu'on pût trouver à la Cour une générosité si pure et si désintéressée que celle que vous faittes éclatter en ma faveur. Une vertu si rare méritoit bien de rencontrer un sujet plus digne de l'exercer. Et c'est icy, Monsieur, où je devrois m'étendre à vous représenter combien l'idée qu'on vous a donné de moi est au-dessus de la vérité ; mais votre estime est un bien si précieux que, quelque injustement qu'on le possède, il est bien difficile d'y renoncer. Permettez donc, monsieur, que je vous laisse dans une erreur qui m'est si avantageuse et dont il me sera toujours trop aisé de vous guérir. Je subsiste à Paris d'une pension du Roi que j'eus dix-huit mois après y estre arrivé et qui dure depuis huit ans. Les protecteurs que j'ai à la Cour me flattent de l'espérance de divers établissemens assez avantageux ; mais enfin, monsieur, je suis Savoyard, c'est tout dire. D'ailleurs, je fais profession particulière d'estre esclave de

---

(1) Turin, *Archivio di Stato*.

(2) Guillaume-François Carron, m^is de Saint-Thomas, appartenait à une famille savoyarde qui, pendant près d'un siècle, fournit sans interruption des ministres aux ducs de Savoie. Son père Jean Carron était secrétaire d'état, commandements et finances et mourut en 1649. Lui-même, premier secrétaire d'état depuis 1637, conserva cette charge jusqu'à sa mort survenue le 30 novembre 1677 et la légua à son fils Charles-Joseph-Victor, qui eut à son tour pour successeur son fils Joseph-Gaëtan. Cf. Foras, *Armorial de Savoie*, t. I, p. 319 ; Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amedeo II*, p. 40, n. 1 ; E. Plaisance, *Histoire des savoyens*, pp. 487 et 503.

(3) Agent du duc de Savoie à Paris dès l'année 1666. Cf. J. Lemoine, *Mémoires de Primi Visconti*, p. 7.

mes devoirs ; ainsi tant que je n'aurai point ici d'engagement plus étroit, si Son Altesse Royale me faisoit tant d'honneur que de m'assurer une subsistance honorable dans sa Cour, et telle qu'il la faut à un cadet, qui ne tire rien de sa maison, j'obéirois aveuglément sans m'informer de ce qu'on fera de moi (1). Je suis avec tout le respect et la reconnoissance imaginable,

Monsieur,

De Votre Excellence le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

VICHARD DE SAINT-RÉAL.

3 (2)

Au marquis de Saint-Thomas.

Paris, 11e *aoust* 1673.

Puisque les obligations que j'ai à Votre Excellence sont au-dessus de toutte sorte d'expression, vous ne devez pas estre surpris que je ne me sois point mis en devoir, jusqu'à présent, de vous assurer de ma reconnoissance. Tous ceux qui savent vos bontez pour moi savent aussi l'admiration où j'en suis, et peut estre m'en serois-je toujours tenu là sans ce que M. Cholet (3) m'a fait voir dans votre dernière. J'y ai vû, je vous l'avoue, Monsieur, une chose dont je ne me défiois pas, que vous n'estes pas las de combattre ma mauvaise fortune et de me protéger contre mes ennemis. Votre Excellence voit bien tout ce que j'aurois à lui dire sur la générosité de ce dessein, et je ne crois pas pouvoir mieux y répondre, qu'en vous avertissant de bonne foi, comme je fais, qu'il n'y en eut jamais de plus difficile. Connoissant mieux que personne la malignité de mon étoile,

---

(1) On avait songé à Turin à faire de Saint-Réal le précepteur du jeune duc Victor-Amédée. Malgré l'appui du mis de Saint-Maurice, ambassadeur de Savoie à Paris, Saint-Réal se vit finalement préférer un de ses compatriotes, l'abbé de La Tour. Cf. lettres du mis de Saint-Maurice du 21 octobre 1672 et du 17 mars 1673.

(2) Turin, *Archivio di Stato.*

(3) Savoyard, secrétaire du mis de Saint-Thomas. Cf. Perrero, *L'Abbate di Saint-Réal* (*Curiosità e ricerche di storia subalpina*, t. II, p. 213). Il y a un Étienne Chollet, conseiller d'État de S. A. R., sénateur au sénat de Savoie le 17 octobre 1673, Procureur général le 11 février 1675, mort vers 1681 (Foras, *Armorial de Savoie*, t. II, p. 64).

ce seroit une espèce de trahison à moi que de vous la cacher. Quant à mes compositions, dont vous me faites l'honneur de vous informer, je passe toujours mes heures d'étude parmi les manuscrits du Roi et de M. Colbert, hors que j'en sois distrait par quelque composition. Je suis présentement dans la peine de me déterminer entre quatre ou cinq différens ouvrages, dont j'ai déjà les matières et le projet, et qui partagent l'inclination de mes amis. Mais quelque douceur que je puisse trouver dans ces occupations, j'en trouverois mille fois davantage à exécuter les ordres de Votre Excellence, si j'étois si heureux que mon service pût lui estre utile ou agréable en quelque chose dans ce pays. Après les faveurs infinies dont vous m'avez comblé, il me semble, Monsieur, que vous ne devez pas refuser de m'honorer de quelqu'un de vos commandemens, étant avec autant de respect, de passion et de reconnaissance que je le suis,

Monsieur,

De Votre Excellence très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Saint-Réal.

4 (1)

A. J. B. Colbert.

24 *septembre* 1673.

Monseigneur,

Il y a déjà quelque tems que la conversation étant tombée, au petit couché, sur les Ouvrages de Littérature, et en particulier sur *Dom Carlos*, un homme de la première qualité qui me fait l'honneur de m'aimer, prit occasion, sur les loüanges qu'on donna à cette Histoire, de dire du bien de l'Auteur. Le Roi lui demanda si je ne faisois rien de nouveau. Cet homme répondit qu'il ne savoit rien d'assuré ; mais que je lui avois parlé d'une *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise*, que j'avois quelque dessein d'écrire. Sa Majesté ayant demandé ce que c'étoit, il lui dit qu'en l'année 1618, un Ambassadeur ordinaire d'Espagne, demeurant à Venise depuis dix ans, avoit entrepris de détruire de fond en comble cette République et y auroit infailliblement réussi, sans le plus prodigieux hazard du monde qui le fit découvrir vint et quatre heures avant l'exécution. Sa Majesté, après quelques discours sur ce sujet,

(1) Bibliothèque nationale. Collection Clairambault, vol. 795, fol. 101.

dit qu'elle seroit bien aise que je fisse cet ouvrage et chargea cet homme de me le faire savoir. J'ai donc assemblé mes matériaux. J'ai digéré et dressé mon plan et mesme commencé d'écrire, c'est à dire que tout le plus difficile est fait. Tout cela, Monseigneur, dans l'espérance que ce travail pourra vous exciter, dans la conjoncture présente des gratifications, à rétablir celle de quatre cents écus dont vous m'avez honoré pendant sept ou huit ans. Il me seroit aisé, Monseigneur, de vous accabler de sollicitations en ma faveur, ayant l'avantage d'estre connu de tout ce qu'il y a de plus illustre en naissance et en mérite à la Cour ; mais si vous voulez me faire du bien, je n'en veux avoir l'obligation qu'à vous. C'est,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Saint-Réal.

5 (1)

A J.-B. Colbert.

Mercredi 14 *février* 1674.

Monseigneur,

Voici l'ouvrage dont je me donnai l'honneur de vous écrire il y a quelque tems (2). Si j'en crois les connoisseurs, on y voit une assez passable peinture de l'esprit du Conseil d'Espagne, du génie ordinaire des Ministres de cette Cour-là, de leur conduitte Éternelle. J'ai cru que dans la conjoncture présente des Affaires, il n'étoit pas hors de propos de rafraîchir l'idée de touttes ces choses dans les Pays Étrangers et parmi nos voisins, tant alliez qu'Ennemis. Au moins ceux qui n'ont pas ajouté foi à la dernière Conspiration de Portugal auront moins de répugnance à la croire quand ils auront lu celle-cy. Quoiqu'il en soit, Monseigneur, ne me sentant pas assez fort pour entreprendre quelque chose à la gloire du Roi, je me contente de travailler à la confusion de ses Ennemis. J'espère que ces sentimens me tiendront lieu de mérite dans vostre esprit et que vous agréerez le zèle d'un pauvre gentilhomme savoyard qui ne cède à aucun françois naturel en admiration pour l'héroïque personne de Sa Majesté .Tout cela, Monseigneur, me donne la hardiesse de vous importuner encor cette dernière fois, pour le rétablissement de la

(1) Bibliothèque nationale. N. a. fr. 31, f° 150.

(2) Voir la lettre précédente

gratification dont vous m'avez honoré pendant six ou sept ans. Depuis qu'elle m'a été retranchée voici le troisième Ouvrage que je donne au Public avec assez de succès. S'il vous plaît, Monseigneur, de me favoriser de la grâce que je vous demande, je vous conjure très humblement en mesme tems de voir en quoi je pourrois estre propre à vostre service pour la mériter, sinon, je n'en serai pas avec moins de respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

SAINT-RÉAL.

6 (1)

Au marquis de Saint-Thomas.

Chambéry, samedi 1er *septembre* 1674 (2),

Je reçois avec toutte la reconnoissance que je dois l'honneur qu'il plaît à Votre Excellence me faire. Je lui aurois sans doute demandé la grâce d'entretenir commerce avec elle, qu'elle a la bonté de m'offrir, si je n'avois craint d'abuser d'un loisir aussi important et aussi précieux que le sien. Quant à ma santé, dont il lui plaît s'informer, le mauvais état où elle est me donneroit plus de chagrin que je n'en ai, si j'avois encore de l'ambition. Elle est fort délicate, mais elle n'est pas ce qui s'appelle infirme. Aussi j'en suis quitte pour de la patience et de l'oisiveté ; ce sont deux vertus dont la philosophie m'a rendu la pratique fort aisée. Pardonnez-moi, Monsieur, si j'ose traitter l'oisiveté de vertu en parlant à un homme aussi occupé que vous ; il faut que chacun suive sa vocation et ce seroit grand dommage que la vostre fût aussi obscure que la mienne. Pour ce qui est de la concurrence dont vous me parlez, comme je n'ai point de mes papiers ici, et que le nombre excessif de choses de cette nature dont j'ai eu connoissance ne me permet pas de m'en fier beaucoup à ma mémoire, il m'est assez difficile de vous répondre précisément, tant que je ne serai pas à Paris. Il me souvient bien d'avoir vu de longues

(1) Turin, *Archivio di Stato.*

(2) Saint-Réal avait quitté Paris après la publication de sa *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise.* Il séjourna à Chambéry jusqu'à la fin de 1675 et revint à Paris en octobre 1676, après un séjour à Londres où l'attirèrent les affaires de Mme Mazarin.

écritures touchant la préséance de Savoie sur Mantoüe, dans lesquelles touttes les autres préséances de Savoie sont traittées incidemment. On en pourroit peut-estre tirer quelque lumière pour celle dont est question. Je croi encor qu'on en pourroit aussi tirer des cérémoniaux de Rome, sous Jules 2^d et Léon X, dans lesquels les disputes pour les rangs sont exactement exposées et, autant qu'il m'en peut souvenir, à l'avantage de Savoie sur Venise. J'ai vû quelque part un exemplaire de ces cérémoniaux-là à Paris, mais je ne saurois bonnement dire en quel lieu. Voilà tout ce que j'ai dans la mémoire sur ce sujet, mais il est vrai que je n'ai pas d'idée d'avoir vu cette matière traittée expressément. Je croi mesme que ce seroit la matière d'un grand travail, que de l'examiner à fond. Je croi qu'il est de mon devoir de ne pas finir cette lettre sans rendre raison à Votre Excellence des *Onze comtes de Savoie* de ma composition, qui ont été vus à la Cour (1). La dernière fois que j'eus l'honneur de vous écrire, je n'avois aucune connoissance que le Comte de Saint-Maurice (2) les eût montré. Je les avois ébauchez pas pure com-

(1) Cet ouvrage de Saint-Réal n'a jamais été publié et l'on n'en a point retrouvé d'exemplaire manuscrit. Cf. Perrero, *op. cit.*, p. 216.

(2) Les Chabod de Saint-Maurice étaient une ancienne et illustre famille de Chambéry. Claude-Gérôme, premier m^is de Saint-Maurice (1583-1653), fut plénipotentiaire au congrès de Westphalie. Son fils, Thomas-François, fut ambassadeur en France de 1667 à 1673. Des extraits de sa correspondance avec la cour de Turin ont été publiés par M. Jean Lemoine (Paris, 1911-1912, 2 vol. in-8°). A son retour à Turin, il jouit d'abord d'une grande faveur à la Cour. Mais à la suite de la mystérieuse affaire qui aboutit à l'emprisonnement de Mattioli, le m^is de Saint-Maurice devint suspect au gouvernement français, qui, le soupçonnant de contrecarrer ses visées, obtint sa disgrâce. Le m^is de Saint-Maurice dut, en 1680, quitter Turin pour Chambéry où il mourut en 1682. Cf. Jean Lemoine, *op. cit.*; Foras, *Armorial de Savoie*, t. I, p. 328 sqq.; Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amedeo II*, p. 43 ; Affaires étrangères : correspondance de l'abbé d'Estrades, ambassadeur à Turin (année 1680). — Charles-Christin Chabod, comte de Saint-Maurice, fils du précédent, avait terminé à Paris son éducation et fait la meilleure figure dans la société parisienne. De retour à Turin avec son père en 1673, il devint, quelques années plus tard, le favori de la duchesse régente, et ne sut pas montrer, dans ce rôle difficile pour un jeune homme avantageux, toute la discrétion nécessaire. A la suite d'un affreux scandale, en 1678, il dut quitter la Cour avec ordre de n'y reparaître que marié. Cf. Jean Lemoine, *op. cit.*, introduction, p. XVIII ; C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 94 ; Perrero, *Lettere inedite di Madama di La Fayette e sue relazioni colla corte di Torino* : *Cur. e ric. di storia subalpina*, t. IV, p. 459. Saint-Réal, à la fin de son premier séjour à Paris, fréquentait assidûment chez l'ambassadeur. Au mois d'août 1674, nous le voyons encore se promener aux environs d'Aix-les-Bains en compagnie du m^is de Saint-Maurice (Perrero, *La duchessa Ortensia Mazzarino*, etc: *Cur. e ric. di storia subalpina*, 1875, p. 407). Il se brouilla avec les Saint-Maurice en 1675 (*Infra*, mémoire du 2 février 1686).

plaisance pour Monsieur son père, qui l'avoit exigé de moi d'une manière assez pressante. Cependant, comme je n'aime pas à me faire de feste, je les priai extrêmement de tenir caché cet écrit, mais en cas qu'ils voulussent le montrer, Votre Excellence étoit la première personne à qui je les priai d'en faire part. C'est ce que le Comte de Saint-Maurice a pu vous dire, s'il le voulut; que si ses propres affaires ne lui ont pas permis de s'en souvenir, je vous prie très humblement, monsieur, de n'en estre pas moins persuadé. Comme je n'ai eu aucune nouvelle de lui que par lui-mesme, j'ai cru fermement jusqu'à son arrivée qu'il avoit suprimé cet écrit, d'autant plus qu'il n'en avoit rien écrit non plus à Monsieur son père. Il me reste seulement à vous dire que mon principal but, dans la manière dont je m'étois pris à cette composition, étoit de me faire lire à Paris, et il est assez difficile que beaucoup de gens sachent mieux que moi comment il faut faire pour cela. Je vous baise très humblement les mains et suis avec mon respect, et ma reconnoissance accoutumée,

Monsieur,

De Votre Excellence très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

SAINT-RÉAL.

7 (1)

A Madame Royale (2).

Moutiers (3), 1er *juin* 1679.

Quand le devoir de ma naissance ne me soumettroit pas à touttes les volontez de Votre Altesse Royale, la vénération particulière que j'ai pour sa personne suffiroit seule pour m'y soumettre. Ainsi, Madame, Votre Altesse Royale me fera justice de croire que je reprendrai le travail que j'avois presque oublié (4) avec beaucoup plus

(1) Turin, *Archivio di Stato.*

(2) Le duc Charles-Emmanuel II avait épousé en secondes noces, le 11 avril 1665, Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, fille aînée de Charles-Amédée, duc de Nemours. Cette princesse devint régente à la mort de son mari (5 juin 1675) et gouverna sous le nom de son fils Victor-Amédée, né le 14 mai 1666. Cf. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, ch. II ; Carutti, *op. cit.*, ch. IV.

(3) La famille de Saint-Réal était originaire de Moutiers. Des intérêts purent l'y rappeler accidentellement quand, après la mort de son frère Louis Vichard (1672), et de sa mère (1678), il fut devenu tuteur de son neveu François Vichard.

(4) Peut-être les *Onze comtes de Savoie.* Voir lettre précédente.

d'ardeur d'y réussir que je ne l'avois commencé, puisque ce sera par ses ordres et qu'on ne peut estre avec plus de respect et de zèle que je le suis,

Madame,

De Votre Altesse Royale, très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur.

SAINT-RÉAL.

8 (1)

A Madame Royale (2).

A Paris, 21e *février* 1681.

Environ un mois après que je fus arrivé yci, Madame Mazarin, à qui je devois réponse depuis un an et demi, me croyant toujours en Savoye, m'y envoya un livre de Théologie par un laquais qui a été à la Charnée (3), et à qui Madame Delecheraine prit ce livre avec deux

---

(1) Turin, *Archivio di Stato.*

(2) Saint-Réal, à l'occasion de la majorité du duc de Savoie, avait prononcé le 13 mai 1680, devant l'Académie de Turin, un panégyrique de la régence de Madame Royale. En récompense, il avait été nommé, quelques jours après, historiographe de Savoie. Mais, lorsqu'il eut quitté Turin pour s'en retourner à Chambéry, et ensuite à Paris, ses nombreux ennemis l'accusèrent d'avoir pris part à la rédaction de libelles satiriques qui, sous le titre scandaleux des *Amours de Madame Royale*, circulaient, disait-on, sous le manteau, à Londres et à Paris. On alléguait apparemment contre Saint-Réal les relations qu'il conservait avec Mme Mazarin, que Madame Royale n'aimait pas parce que son mari l'avait trop aimée. D'où le soin que prend Saint-Réal de communiquer à Madame Royale des échantillons significatifs de sa correspondance avec Mme Mazarin. Les lettres de celle-ci ne nous ont pas été conservées. Voir, outre les ouvrages cités précédemment, C. Bouvier, *La duchesse Hortense de Mazarin à Chambéry*, 1897 ; Forneron, *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth.* (Revue historique, 1885).

(3) Propriété de la famille de Lescheraine. Saint-Réal était absolument brouillé, pour des raisons qui nous échappent, avec les de Lescheraine, famille de magistrats savoyards comme les Vichard. Le père, Jean-François, premier président à la Chambre des Comptes de Chambéry par patentes du 5 novembre 1680, était comte de Leschaux, seigneur des maisons fortes de La Compôte, des Allues et de La Charnée (achetée de la famille noble de Lambert). Le 6 juin 1682, sa terre de Lescheraine fut érigée en marquisat. Il mourut le 30 août 1702. — Son fils Joseph-Marie avait fait ses débuts dans la carrière judiciaire en 1672. En 1676, il fut nommé, par l'influence du mis de Saint-Maurice, premier secré-

lettres qui l'accompagnoient, et qu'elle a gardé tant qu'elle a voulu. Je les envoie toutes deux à Votre Altesse Royale avec une autre qui m'est venue ensuite de Madame Mazarin, afin que vous voyez, Madame qu'il n'y a rien, et les deux autres qui sont de son aumosnier, afin que Votre Altesse Royale voie ce qu'il y a. Comme l'écriture de cet homme n'est pas des plus lisibles, je copie ici les articles qui vous regardent, Madame, afin de vous en faciliter la lecture.

A Londres, le 25e octobre. On a écrit yci plusieurs fois de Paris et de Turin mesme pour avoir l'*Histoire de Madame Royale* : on en offroit cent pistoles à qui la donneroit. Mais comme elle n'est pas imprimée et que ce n'est qu'un manuscrit qui a paru, je croi qu'on aura de la peine à le trouver et l'auteur, s'il est sage, doit faire son possible pour qu'il ne paroisse ni imprimé ni autrement.

Votre Altesse Royale jugera aisément ce que je répondis à cela par la réplique que ce mesme homme me fit et que voici : Du 26e décembre. Il est vrai, à ce qu'on m'a assuré, qu'il a paru yci un manuscrit de Madame Royale, mais je commence à en doutter après les soins que j'ai pris pour découvrir où il est. Je chercherai encor et si j'en puis savoir des nouvelles, je vous en écrirai. Dupui est allé à Turin avec des lettres de recommandation que madame écrivit au marquis de Saint-Maurice et à M. de la Charnée. J'en ai écrit aussi à ce dernier pour le mesme sujet. C'est un banquerouttier achevé ; il a ruiné quelques personnes à qui il devoit beaucoup. Le bruit court qu'il doit avoir emporté d'yci plus de deux mille guinées. On ne sent qu'après son départ touttes ses fredaines, autrement Madame n'auroit jamais écrit en sa faveur.

Quelque changée que Votre Altesse Royale soit pour moi, j'espère de sa seule générosité qu'elle m'accordera la grâce que je lui demande très instamment de brûler les lettres de cet homme à qui je serois au désespoir de faire la moindre affaire et je sai que tout ce que vous ne brûlez pas, Madame, est sujet à tomber tost ou tard entre les mains de la Charnée. Je souhaitte que tous ceux que vous honorez

---

taire des commandements de Madame Royale et du jeune duc de Savoie (patentes du 24 et 25 novembre). Après avoir joui d'une très grande faveur pendant la régence de Madame Royale, il resta entièrement fidèle à cette princesse lorsque Victor-Amédée eut écarté sa mère du gouvernement. Il revint en Savoie en 1707, atteint d'une sorte de maladie nerveuse à laquelle il finit par succomber en 1712. D. Perrero a publié *(Cur. e ric. di storia subalpina*, t. IV) 28 lettres qui lui furent adressées par Mme de La Fayette, amie de Madame Royale, de 1678 à 1681. C'est lui, semble-t-il, qui est désigné dans la présente lettre sous le nom de La Charnée. Cf. Perrero, *Giuseppe di Lescheraine (Cur. e ric. di storia subalpina*, t. IV) ; Foras, *Armorial*, t. III, p. 255.

de votre confiance soient aussi jaloux de votre vraie gloire et de votre repos que,

Madame,

De Votre Altesse Royale le très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur,

SAINT-RÉAL.

9 (1)

A Madame Royale.

A Paris, 11e *avril* 1681.

Ayant fait demander le premier quartier de mes gages au trésorier général (2) trois mois après le terme échu, il m'a renvoyé au trésorier de Genevois, lequel a fait réponse qu'il avoit encor trente mille florins à payer pour la maison de Son Altesse Royale avant que de pouvoir me rien donner. Votre Altesse Royale voit par là si j'avois sujet de la prier de m'assigner sur la gabelle. Elle eut la bonté de promettre en me refusant qu'elle me feroit payer presque aussi ponctuellement. S'il lui plaît de donner les ordres nécessaires pour cela, je lui en aurai une obligation toutte nouvelle. Sinon, elle n'en entendra plus parler et je n'en serai pas avec moins de respect,

Madame,

De Votre Altesse Royale le très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur,

SAINT-RÉAL.

10 (3)

A Madame Royale.

A Paris, 9e *may* 1681.

On arresta il y a six mois à Chambéry un de mes parens (4) pour

---

(1) Turin, *Archivio di Stato.*

(2) Nicolas Brun, conseiller de S. A. R., mr audr à la Chambre des Comptes, trésorier général en Savoie. Il est qualifié ainsi, en 1679, dans l'acte de naissance de son fils aîné (Foras, *Armorial*, t. I, p. 282).

(3) Turin, *Archivio di Stato.*

(4) L'abbé de la Saunière, parent de Saint-Réal par sa mère, née Vulliet de la Saunière. Saint-Réal est revenu plus explicitement sur cette affaire dans le mémoire qu'il adressa au duc de Savoie, le 2 février 1686.

lui faire trouver une satire qu'on fit entendre à Votre Altesse Royale que j'avois composé contre elle. Elle sait la modération respectueuse avec laquelle je l'ai éclaircie de l'origine de cette calomnie extravagante, sans lui en faire la moindre plainte. Peu de tems après le nommé Montagny (1), revenant de Turin à Chambéry, y a publié hautement qu'il avoit ordre de Votre Altesse Royale de dire partout que je suis un coquin et un fripon, qu'elle m'a cassé aux gages et qu'elle me fera mettre à Miolans (2) ; cela est tout public. En confirmation de ces discours-là, le trésorier général déclare, peu de jours après, à ceux qui font mes affaires, qu'il a ordre de la cour de ne me plus payer du tout; cet ordre, qui devient public aussitost, achève de me perdre de réputation, et donne la hardiesse à tous ceux, avec qui j'ai quelque intérest à démesler, de me faire toutte sorte de vexations ; et pour conclusion M. de la Charnée (3) a dit depuis tout cela à un homme d'honneur qui me l'a écrit, que ma langue et ma plume ont atteint jusqu'à Votre Altesse Royale dont j'ai fait des discours fort préjudiciables.

S'il y a le moindre fondement à tout cela, Madame, comment Votre Altesse Royale me veut-elle continuer ses libéralitez ? S'il n'y en a aucun, je lui en demande justice, étant prest à m'aller mettre dans telle prison de ses États qu'il lui plaira, pour rendre raison de ma conduitte. Bien loin que ma conscience me reproche la moindre pensée contre le respect et la reconnoissance infinie que je lui dois, je puis prouver que j'ai fait mon devoir à son égard dans des rencontres et sur des matières également importantes et délicates, où tout autre que moi auroit molli, et d'une manière dont j'ose dire que peu de gens sont capables.

C'est la larme à l'œil, Madame, et dans le plus grand et le plus juste désespoir dont le cœur d'un homme de bien puisse être outré, que je demande en miséricorde à Votre Altesse Royale de suspendre son jugement sur mon sujet jusqu'à ce que je puisse me justifier ; pour peu qu'il lui plaise de faire seule un moment de réflexion sur tout ceci, elle se défiera aisément que c'est une partie faite de concert pour me perdre près d'elle sur des faits entièrement faux meslez avec quelques autres véritables, mais très innocens, et que je suis prest de soutenir. Le respect qui m'a fermé la bouche autant de

---

(1) Montagny était un ami de Joseph de Lescheraine. M[me] de La Fayette, dans une lettre de 1679, écrit à Lescheraine qu'elle a vu Montagny à Paris (Perrero, *Lettere di Madama di La Fayette*, p. 501).

(2) Forteresse et prison d'État en Savoie.

(3) Voir page 12, note 3.

fois que je l'ai eüe ouverte pour nommer à Votre Altesse Royale le plus grand et le plus dangereux de mes ennemis (1) me coûte bien cher. Si je n'en voulois qu'à l'argent, je serois consolé, mais c'étoit l'estime de Votre Altesse Royale que je faisois tout mon trésor, et depuis que je l'ai perdue, je suis tombé dans un si pitoyable état de corps et d'esprit que, si Votre Altesse Royale me voyoit, elle ne me reconnoîtroit pas. Je ne me reconnois presque plus moi-même, si ce n'est en ce que je suis toujours avec autant de passion, de gratitude et de vénération que jamais,

Madame

De Votre Altesse Royale très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur,

SAINT-RÉAL.

11 (2)

Au duc de Savoie Victor-Amédée II (3).

Chambéri, 2e *février* 1686.

Monseigneur, c'est pour suplier très humblement Votre Altesse Royale de prendre la peine de lire elle mesme le Mémoire ci-joint avant de le montrer à personne, parce qu'il y a des choses qu'elle ne sera peut estre bien aise que d'autres qu'elle sachent. Je suis

---

(1) Sans doute le marquis de Pianesse, et non Lescheraine comme le veut Perrero (*L'abbate di Saint-Réal*, p. 237). Voir le mémoire du 2 février 1686, page 20, note 1.

(2) Turin, *Archivio di Stato*.

(3) Les années qui suivirent la majorité de Victor-Amédée furent remplies par une sourde lutte du jeune duc contre sa mère qui s'efforçait de conserver une puissance devenue illégale. Madame Royale dut finalement s'avouer vaincue, le jour où Victor-Amédée eut épousé une nièce de Louis XIV (1684). Saint-Réal, on l'a vu par les lettres précédentes, n'avait pas toujours eu à se louer de Madame Royale. Mais il s'était trop compromis dans son parti, notamment par le *Panégyrique* de 1680, pour n'être pas suspect à Victor-Amédée. Peu rassuré sur les dispositions de son souverain il crut, sans doute un peu trop vite, au début de l'année 1686, que sa pension d'historiographe se trouvait supprimée. Il adressa au duc à cette occasion le long mémoire en deux parties qui fait suite à cette lettre. Les comptes de la Trésorerie générale de Savoie montrent qu'en fait la pension de Saint-Réal lui fut, à l'époque qui nous occupe, payée sans interruption. Cf. Perrero, *L'abbate di Saint-Réal*, p. 238-240 ; Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amedeo II*, p. 77.

bien fâché qu'il soit si long ; mais je ne croi pas pourtant qu'il l'ennuïe. Il ne s'agit ni de rétablir mes gages, ni de me faire aller à Turin. Il me suffit, pour toute grâce, qu'elle y apprenne la persécution injuste que j'ai soufferte de tous ceux qui ont eu part au gouvernement sous Madame Royale, peut estre contre son intention, mais toujours par son autorité. Je suis avec le profond respect que je dois,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur,

SAINT-RÉAL.

A cette lettre est joint le mémoire suivant :

Chambéry, samedi 2e *février* 1686.

Mes affaires domestiques m'obligeant à revenir yci après la majorité (1), Madame Royale me fit l'honneur de me dire, dans la dernière audience qu'elle me donna, qu'elle étoit ravie d'aprendre que tout le monde, et les Piémontois particulièrement, aplaudissoient au bien qu'elle m'avoit fait (2) ; d'autant plus qu'on l'avoit asseurée, quand j'étois arrivé à Turin, que je n'y serois pas six semaines sans brouiller toute la Cour, et qu'au contraire j'y avois vécu six mois d'une manière si réservée et si paisible, qu'il ne lui étoit pas revenue la moindre plainte contre moi, quoique je ne manquasse d'ennemis et qu'elle eût pris soin de s'informer curieusement de ma conduite.

Cependant, je ne fus pas arrivé icy que MM. de la Chambre s'étant déchaînez à diverses reprises contre moi, en opinant sur ma patente de la manière du monde la plus outrageuse (3), Madame Royale me fit

(1) Saint-Réal quitta Turin le 22 juin 1680 (*Infra*, lettre de l'abbé d'Estrades de ce même jour).

(2) Sa nomination d'historiographe, au traitement de 400 ducatons, accompagnée d'une bague de « plus de six-vingt pistoles » (*Infra*, lettre de l'abbé d'Estrades du 18 mai 1680).

(3) La Chambre des Comptes de Savoie avait fait de sérieuses difficultés pour entériner la patente d'historiographe accordée à Saint-Réal. Elle alléguait la misère générale du duché qui devait, selon elle, faire écarter toute dépense superflue. Il est clair que des rancunes personnelles se cachaient mal sous cet honorable prétexte. Il fallut que Madame Royale écrivît deux « lettres de jussion » (juin et août 1680) pour faire plier l'opposition de la Chambre des Comptes. Cf. Perrero, *L'abbate di Saint-Réal*, p. 225-227.

écrire par M. Graneri (1), comme étant persuadée que c'étoit par ma faute ; quoique ces déchaînemens eussent commencé quand j'étois encor à Turin, et que tout Chambéry seût que cela venoit du second président Lecheraine, mon ennemi déclaré (2). Le chagrin que j'eus de cette lettre de M. Graneri ne me conviant pas à retourner à Turin, je fis demander permission à Madame Royale par l'abbé d'Estrade (3) de faire un voyage de trois mois à Paris, et il me répondit de sa part que non seulement pour trois mois, mais pour tant qu'il me plairroit, et cela d'une manière à me faire comprendre qu'elle ne se soucioit guère où que je fusse.

J'étois parti deux ans devant de Paris, fort brusquement, sur la nouvelle inopinée de la mort de ma mère, à la veille d'estre établi par le roi, qui y étoit engagé de parole ; c'étoit une chose connue de tous ceux qui me connoissoient, c'est-à-dire de tout ce qu'il y avoit de plus grand et de meilleur à la Cour soit en rang soit en mérite. Y étant donc allé pour remercier le Roi, qui m'avoit fait témoigner à Turin par l'abbé d'Estrade qu'il étoit content de la manière dont j'avois parlé de lui dans mon panégirique (4), comme Mme de Nevers (5), qui souppoit avec lui chez Mme de Montespan, eut dit que je venois d'arriver, Mme de Montespan dit au Roi qu'il savoit bien ce qu'il m'avoit promis, et qu'il étoit bien tems de me tenir parole ou jamais. A quoi il répondit d'un air moqueur : *Il a bon maître*. Je répondis à la Dame, qui me le redit, que le Roi avoit raison, et que j'avois si bon maître que je ne le changerois pas pour quelque autre que ce pût estre ; et je me vantai à tous ceux qui me demandèrent des nouvelles de mes affaires d'avoir fait cette réponse. Voilà de quoi ma charge d'historiographe de Savoie me tient lieu et ce qu'elle me coûte. On m'exhorta beaucoup à ne me pas rebutter pour ce discours du Roi ; mais comme je prétendois avoir mérité de lui un autre traittement, on ne gagna rien sur moi, et dans les quatre ans et demi que j'ai demeuré depuis à Paris, je n'ai été à la Cour que deux fois, que ces mesmes Dames m'ont envoyé

---

(1) Thomas de Granery, comte de Mercenasco en Piémont, fut premier écuyer de la duchesse de Savoie, conseiller d'État, ministre et surintendant général des finances. Son frère Marie-Antoine était premier aumônier de Madame Royale. Cf. Foras, *Armorial*, t. III, p. 134.

(2) Voir page 12, n° 3.

(3) Ambassadeur de France à Turin de 1679 à 1685. *Infra*, page 52, note 2.

(4) *Infra*, lettre de l'abbé d'Estrades du 22 juin 1680.

(5) C'est sans doute en tant que belle-sœur de Mme Mazarin que cette dame s'intéressait à Saint-Réal. On sait que le duc de Nevers, frère d'Hortense Mancini, avait épousé Mlle de Thianges, nièce de Mme de Montespan.

quérir pour deux festes singulières qu'elles ont donné au Roi dans leur apartement, l'une à Versailles, l'autre à Fontainebleau.

A ce premier voyage que je fis à la Cour, on me poussa plusieurs fois, et en bon lieu, sur le sujet de Son Altesse Royale. Comme ce que j'avois dit d'Elle dans mon Panégirique paroissoit plutôt un portrait qu'un éloge, et que d'ailleurs ce portrait paroissoit trop beau pour estre fidelle, on m'obligea à expliquer plus au long ce que j'en pensois, et je le fis avec tant d'assurance que mes amis ne pouvoient me pardonner ma témérité de dire tant de choses d'un Prince de quatorze ans sans éducation. Il me revint bientôt que M. de Louvois ayant seu tout ce que j'en disois, se moquoit de moi de toutte sa force ; mais j'étois accoutumé dez Turin à estre moqué sur ce chapitre.

Les grans génies de la Cour, feu Montoux (1), l'Abbé de la Tour (2), le Comte de Mazin (3) et Lecheraine (4) m'avoient souvent tourné en ridicule sur la grande idée que j'avois conceüe de Son Altesse Royale, et l'on prenoit à tasche de me faire remarquer touttes ses manières les moins estimables pour m'en désabuser ; cependant on ne me désabusa pas, au contraire ; ce fut ce qui me donna la pensée de joindre, comme je fis, l'éloge du fils au panégirique de la mère ; car Son Altesse Royale croira bien que je n'avois pas ordre de parler de lui. Quelqu'un me dit que je ne ferois pas ma cour ; mais je ne songeois qu'à faire mon devoir.

Pour reprendre ma narration, ayant donc renoncé à touttes mes prétentions à la cour de France, je n'attendois plus à Paris que la

---

(1) Ce personnage ne nous est pas connu.

(2) Philibert Sallier de La Tour, né à Chambéry en 1638, fils cadet d'Antoine de La Tour, président de la Chambre des Comptes de Savoie. Il fit ses études chez les Jésuites, en prit l'habit et fut envoyé à Rome. Le cardinal Maurice de Savoie le fit connaître au duc Charles-Emmanuel II qui l'appela à Turin, lui donna la charge de conseiller des finances, et le chargea de coopérer à l'éducation de son fils. Victor-Amédée le nomma plus tard ministre plénipotentiaire à La Haye. Après avoir présidé le congrès de Ryswick, il fut rappelé à Turin pour être ministre de la guerre. Il se retira ensuite en Savoie et mourut dans son château de Tournon en 1707 (Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, 1807, t. II, p. 138).

(3) Ce personnage, neveu du marquis de Pianesse (*Infra*, page 20) succéda au comte de Saint-Maurice (Cf. page 10, note 2) dans les bonnes grâces de Madame Royale. Aussi prudent et réservé que son prédécesseur s'était montré avantageux, il n'encourut pas moins l'hostilité des Piémontais et surtout de Victor-Amédée. (Cf. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 203). Dès que le jeune duc eut secoué la tutelle de sa mère, il exila de ses états le comte Masin qui mourut à Milan sans jamais avoir pu obtenir sa grâce.

(4) Voir page 12, note 3.

belle saison pour m'en revenir, quand on m'écrivit d'yci qu'on machinoit quelque chose de bien terrible contre moi, et que mes ennemis triomphoient déjà entr'eux par avance de ma ruine.

Comme le marquis de Pianesse (1) étoit le plus redoutable de tous, et qu'il fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre moi, il est à propos de savoir l'origine de sa haine pour moi.

Au mois d'avril de l'année 1675, le comte de Mazin, avec qui j'avois été lié à Paris d'une étroicte amitié, passant à Chambéri à son retour, me conta comment il venoit de faire arrester à Lyon, par ordre du Marquis de Pianesse, le nommé Colonne, qui avoit accusé ce marquis de vouloir empoisonner feu Son Altesse Royale. Je lui dis qu'il faloit qu'il fut fol à lier pour avoir fait ce coup-là, et plus encor pour s'en vanter ; qu'il méritoit d'estre mis au fond d'un cachot à Turin dez qu'il y seroit arrivé. Je lui fis si bien sentir l'horreur de son action, que je lui fis peur ; mais ayant été bien reçu de feu Son Altesse Royale au lieu d'en estre chastié, sa peur se changea en haine contre moi, et il dit à Messieurs de Saint-Maurice (2), avec qui je venois d'estre broüillé, touttes les sottises imaginables sur mon sujet.

Cela m'étant revenu, je rompis avec lui, et quoi qu'il pût faire depuis, soit par lettres, soit par messages, je découvris dans la suite tant d'autres perfidies qu'il m'avoit faittes que je ne voulus plus le savoir au monde jusqu'à mon arrivée à Turin, où mes amis me

(1) Charles de Simiane, premier marquis de Pianesse (1608-1677), avait été le principal ministre de Savoie pendant la regence de Christine de France, la première Madame Royale. Son fils, Charles de Simiane, second marquis de Pianesse, dont il est question ici, connu d'abord sous le nom de marquis de Livourne, avait pris part à la guerre malheureuse contre Gènes en 1672. Après la défaite de Castelvecchio, il fut impliqué dans le procès du comte Catalano Alfieri et condamné à mort par contumace. Il trouva protection auprès du roi de France, qui insista en sa faveur auprès de Charles-Emmanuel, puis de Madame Royale. Au début de 1679, grâce au crédit de son neveu, le comte Masin, il obtint l'autorisation de venir habiter son fief piémontais de Montafia. Peu de temps après, il rentrait à la cour et devenait le conseiller intime de Madame Royale. Les bienfaits dont cette princesse le combla n'empêchèrent pas Pianesse d'entrer dans une conspiration qui avait pour but d'enlever le pouvoir à Madame Royale. Le 21 décembre 1682, il était arrêté, ainsi que son neveu, le comte de Druent, et enfermé au château de Montmélian où il resta jusqu'au 12 novembre 1686, assez durement traité tant que dura la régence. Il reprit quelques années plus tard sa place à la cour et mourut en 1706. Cf. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, ch. II et III ; Carutti, *Storia del regno di Vittorio Amedeo*, p. 45-46 ; Dufour et Rabut, *Montmélian, place forte* (*Mémoires de la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1882, p. 121 sqq).

(2) Voir page 10, note 2.

preschèrent tant, qu'ils me persuadèrent de ne pas paroître broüillé avec lui, et lui qui vouloit paroître autant mon ami que jamais, soit pour faire l'habile homme, soit pour complaire à Madame Royale, affecta de me faire tant de caresses et d'amitiez devant le monde, que la plupart des gens crurent que je lui avois obligation de ma charge, pendant qu'il faisoit en secret tout ce qu'il osoit pour me nuire.

Au mois de septembre de l'année 1678, la cour de France étant à Fontainebleau, son frère l'abbé (1) qui y étoit avec le marquis de Pianesse, me fit des avances d'amitié de la part de ce marquis, auxquelles je répondis d'une manière à lui faire connoître que je le regardois avec horreur. Mais il ne laissa pas pour tout cela de me faire mille honnestetez quand il me trouva depuis à Turin. Pour moi qui le connoissois parfaittement, et qui savois sa liaison étroicte avec M. de Louvois, je pris à très mauvais augure son restablissement, et ne voulant pas en parler directement à Madame Royale de crainte d'abuser de l'honneur qu'elle me faisoit de m'écouter, je m'en expliquai fortement à la feüe mère de Changi et je lui soutins, ce qui est très véritable, qu'il n'y avoit jamais eu de sollicitation directe du Roi pour son restablissement, quoique Madame Royale pût dire pour s'excuser, mais seulement de la part de M. de Louvois, le plus grand ennemi que la maison de Savoie ait jamais eu.

Je ne doutte point que cette mère, à qui le Marquis faisoit sa cour régulièrement, ne lui raportât tout cela, au lieu de le raporter à Madame Royale comme je l'en avois priée ; cependant l'automne suivante, il me déterra sitost que je fus à Paris, et me vint voir le premier plusieurs fois coup sur coup, avant mesme que je pusse lui rendre sa visite, parce que je faisois des remèdes pour un mal d'yeux. C'étoient de grans entretiens de deux heures, presque tous sur Son Altesse Royale dont il ne se lassoit point de me faire parler, quoiqu'il en ait très mal profité ; et tout ce que j'y pus connoître pour mon compte fut une envie extrême de pénétrer si j'avois dessein de retourner en Piémont.

La curiosité inquiette qui me parut en lui sur ce sujet me fit informer de ses affaires plus soigneusement que je n'aurois fait sans cela, jugeant bien qu'il ne craignoit pas si fort de me revoir à Turin sans en avoir de grandes raisons. Aux entrées et aux liaisons que j'avois à la cour, il ne me fut pas difficile de me satisfaire. La première lumière que j'eus fut que j'appris que M. de Louvois faisoit

(1) L'abbé de Masin reçut de Louis XIV une abbaye. Mme de La Fayette, dans une lettre du 28 octobre, charge Lescheraine de présenter à cette occasion ses compliments au comte Masin (Perrero, *op. cit.*, p. 515.)

faire une carte de Piémont d'une manière extraordinaire qui m'étoit connue, et qui signifioit de grans desseins en ce pays là (1). Cette découverte m'ayant mis sur les voies, je suivis si bien la piste que je découvris tout le projet.

Comme je jugeai bien qu'on en cachoit une bonne partie à Madame Royale je me disposai à lui en aller donner avis ; et me doutant bien que le Marquis de Pianesse seroit averti du premier semblant que je ferois de partir par l'Abbé de Mazin qui me voyoit souvent, je commençai par écrire yci qu'on me cherchât une maison à loüer, et plusieurs autres choses semblables, propres à faire croire que je ne songeois pas à passer outre Chambéri.

Mais M. de Pianesse fut plus fin que moi. Soit qu'il eût découvert à Paris que je l'observois, ou seulement que, me connoissant pour aussi mauvais François que j'ai sujet de l'estre, et sachant la haine mortelle de M. de Louvois pour moi, mon zèle extraordinaire pour Son Altesse Royale, et quelque sorte d'ascendant qu'il sembloit que j'avois eu sur l'esprit de Madame Royale lui fussent suspects, il s'avisa de concert avec Mazin, Lecheraine et l'abbé d'Estrade, qui ne m'avoit jamais aimé véritablement, quelque semblant qu'il en eût fait, et qui commençoit à me haïr quand je partis de Turin, parce qu'on disoit que je le gouvernois, et que j'avois empesché, à ce qu'il croyoit, une Dame qui lui plaisoit de l'aimer ; ils s'avisèrent, dis-je, tous ensemble de la plus étrange invention du monde pour m'empescher de retourner à Turin.

On aposta les nommez Montagni (2), connu de tout le pays pour mon ennemi, et Pradier, le plus fameux filou de France, pour aller à Turin donner avis à Madame Royale qu'on avoit vû entre les mains de l'Abbé de la Saunière mon parent (3), et, à ce qu'on disoit, mon intime ami, une histoire scandaleuse que j'avois composée contre elle (4). Sur ce bel avis, on charge le feu Marquis de Saint-Maurice, par le courrier suivant, d'envoyer quérir cet Abbé, comme il fit, pour lui demander devant force gens cette prétendue histoire, en lui déclarant que, pourveu qu'il la remît, il ne lui en arriveroit rien, mais que, s'il la refusoit, il y avoit ordre de l'arrester. L'Abbé ne pouvant croire cet ordre, le Marquis le lui fit voir de la main mesme de Madame Royale à ce qu'il m'écrivit. J'ai ses lettres.

---

(1) Ces grands desseins concernaient sans doute l'occupation de Casal, qui eut lieu effectivement le 30 septembre 1681. Cf. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 139-140.

(2) Voir page 15, note 1.

(3) Voir page 14, note 4.

(4) Voir page 12, note 2.

L'Abbé qui n'étoit pas un sot, ayant répondu avec fermeté, et offert de montrer tout ce qu'il avoit de papiers, pourveu qu'il fût présent quand on les visiteroit, le Marquis n'osa pas exécuter son ordre. Mais le Trésorier Général Brun (1) ne laissa pas de déclarer en mesme tems au Maître des Comptes La Pesse, qui retiroit mes quartiers de lui, qu'il avoit ordre de ne les plus payer ; et Montagni, revenant de Turin, déclara aussi hautement, en pleine rue, qu'il avoit ordre de Madame Royale de publier qu'elle me tenoit pour un fripon et pour un coquin, et qu'elle me feroit finir mes jours à Miolans. Tout cela appuyé et soutenu par Messieurs de Saint-Maurice, de La Serra (2), Lecheraine et Cagnol (3), qui profitèrent de l'occasion pour renouveller de vieilles plaintes contre moi, et me diffamer de concert, sous prétexte de faire leur cour, avec un emportement sans exemple.

Comme on avoit donné à entendre à Madame Royale que j'avois écrit contr'elle par complaisance pour Madame Mazarin qui n'a pas sujet de l'aimer, on fut jusqu'en Angleterre offrir de l'argent à un domestique célèbre de cette Duchesse, nommé Pelletier (4), que Lecheraine savoit bien qui ne m'aimoit pas, pour l'obliger à trouver l'histoire prétendue. J'ai la lettre par où la Duchesse m'en donna avis. Mais voici quelque chose de plus étrange : Lecheraine écrivit, comme de la part de Madame Royale, à un vieux procu-

---

(1) Voir page 14, note 2.

(2) Sigismond de Seyssel, marquis de La Serra, fut écuyer de Madame Royale et capitaine de l'escadron de Savoie. Il mourut en 1692. Sa fille Louise avait épousé, en 1665, le président de Lescheraine. Une autre fille, Jacqueline, avait épousé, en 1668, un cousin germain de Saint-Réal, François Vulliet de la Saunière, m[is] d'Yenne. Cf. De Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains* (*Mémoires de l'Académie de Savoie*, 1899, p. 203-208).

(3) Victor, comte Cagnol (en italien Cagnoli, famille originaire de Verceil), seigneur de Leschaux, Chaffard et Verdun, gentilhomme ordinaire du duc de Savoie, premier écuyer, lieutenant des cuirassiers de Madame Royale, gouverneur de Montmélian, Charbonnières et Miolans. Cf. Foras, *Armorial*, t. I, p. 296 ; Dufour et Rabut, *Montmélian place forte*, p. 119. Le comte Cagnol avait séjourné en France au printemps de 1672, à Paris d'abord, puis à l'armée devant Charleroi (J. Lemoine, *Lettres sur la cour de Louis XIV*, p. 278). C'est lui qui, en 1674-1675, renseignait par une correspondance régulière le duc de Savoie sur les faits et gestes de M[me] Mazarin à Chambéry (C. Bouvier, *La duchesse Hortense de Mazarin à Chambéry*, p. 55 sqq.).

(4) La « célébrité » dont jouissait à Chambéry ce domestique de M[me] Mazarin avait sa source dans une scène scandaleuse dont il avait été le protagoniste et qui avait soulevé contre sa maîtresse une partie de la noblesse de la ville. Le duc de Savoie n'en avait pas moins usé de son autorité pour que le dernier mot, dans cette affaire, restât à la duchesse et à son insolent domestique (C. Bouvier, *op. cit.*, p. 76-87).

reur nommé Nicolier (1) chez qui j'avois laissé mon neveu en pension, avec mes meubles, mes papiers et généralement tout ce que j'avois vû, pour le remercier de tous les avis qu'il avoit donnez à Madame Royale contre moi, l'exhortant à continuer et chercher soigneusement tout ce qu'il pouroit découvrir avec promesse de récompense. Le bon vieillard ayant répondu qu'il ne savoit de quoi on lui parloit, et qu'il n'avoit songé de sa vie à rien dire ni écrire contre moi, on lui répliqua pour lui enjoindre seulement le silence sous de grandes peines. Mais son fils ne laissa pas de m'envoyer à Paris une copie de la lettre dont, par conséquent, il doit représenter l'original.

J'ai sû depuis que mes ennemis espéroient que j'écrirois quelque lettre emportée à Madame Royale dans le premier mouvement de ma juste douleur, qui lui donneroit juste sujet de me maltraitter. Mais ils furent trompez ; car je lui écrivis avec une modération assez difficile à garder pour un homme de bien et de sens, accusé sans aucune couleur de la plus folle, et tout ensemble de la plus méchante de toutes les actions (2). Je lui demandai seulement justice contre Lecheraine, qui s'étoit déclaré plus ouvertement que les autres, comme le plus étourdi de tous, mais bien loin de m'en faire aucune, elle me répondit fièrement par le mesme Lecheraine, au lieu qu'auparavant elle m'écrivoit toujours par Puthod, ainsi que je l'en avois priée en la quittant, après l'avoir convaincue que Lecheraine étoit un fripon à mon égard. Le Trésorier eut ordre en mesme tems de me payer comme devant, mais, de la manière qu'un homme qui est vû, et qui étoit fort avant dans sa confidence, l'a ouï parler sur ce sujet, ce qu'elle en fit ne fut pas par bonne volonté.

Son Altesse Royale peut bien juger qu'après tout cela Madame Royale n'auroit pas pris plaisir à me voir, ne fût-ce que par honte de m'avoir traitté si indignement, et je demeurai malgré moi à Paris, ne jugeant pas qu'il y eût de sûreté pour moi en Savoie, tant que des gens capables de semblables noirceurs contre moi y auroient tout pouvoir.

Ces braves Messieurs voyant que la chimère de leur prétendue histoire s'évanoüissoit d'elle mesme, et tournoit à ma gloire et à leur confusion, cherchèrent quelqu'autre calomnie plus plausible contre moi, et qui eût quelque sorte de fondement. Voici ce qu'ils trouvèrent de plus favorable pour me perdre de réputation.

---

(1) Ce procureur est cité, comme assistant notre Saint-Réal et son frère Louis Vichard, dans un acte de 1663 (Leroy, *Étude sur Saint-Réal*, Chambéry, 1866 : Appendice).

(2) Voir ci-dessus la lettre du 9 mai 1681.

Le marquis de Chastillon (1), qui avoit cessé de m'aimer pour quelque chagrin domestique qu'il avoit conceu contre moi sans sujet, ne sachant quel autre déplaisir me faire, me retenoit depuis six mois un petit livre écrit de ma main que j'aimois fort, et que je lui avois presté. N'ayant pû yci le retirer de lui, j'en priai par lettres le chevalier Richer dez que je fus à Paris ; lequel n'en pouvant venir à bout après cinq mois de sollicitation, me conseilla d'en prier Mazin son maître. Je le fis par six lignes où je me plaignois si modestement du procéder de Chastillon qu'on n'auroit jamais jugé qu'elles dussent faire tant de bruit. Mazin, perfide à son ordinaire, montra ma lettre à Chastillon, qui mourant d'envie d'éclatter contre moi, profita de l'occasion toutte petite qu'elle étoit. Il fit voir à tout le monde des lettres que je lui avois écrittes, dans lesquelles je lui parlois, assez cavalièrement à ce qu'on dit, de l'Ambassadeur, de Lecheraine et sur tout de Mazin. Sur cela, on dit hautement par toutte la cour que je suis le plus insigne broüillon du monde, d'écrire ainsi du mal de Mazin à Chastillon en mesme tems que j'en écrivois de Chastillon à Mazin. On ajoute sans autre fondement que j'ai écrit de mesme à l'Ambassadeur, à Lecheraine, enfin à chacun d'eux contre tous les autres pour les brouiller tous, mais que s'étant communiquez mes lettres, ils ont vérifié ma friponnerie et m'en ont écrit une en commun, telle que je méritois. On me traitte là-dessus d'ingrat, tant envers le marquis Dogliani (2), qui m'avoit tenu chez lui comme son enfant, qu'envers Chastillon qui m'avoit fait venir à la cour, quoique le Marquis Dogliani ne se soit jamais plaint de moi, que je n'eusse autre obligation à Chastillon que de m'avoir

(1) Fils du marquis de La Serra (*supra*, page 23, note 2) et par conséquent beau-frère du président de Lescheraine. Ce personnage fut chargé d'aller présenter à Louis XIV les compliments de Madame Royale et de son fils au sujet du mariage du Dauphin. L'abbé d'Estrades écrivait au roi, à ce sujet, le 24 février 1680 : « L'on ne pouvoit, Sire, choisir dans cette Cour une personne plus digne que luy d'un employ si honorable. Il est fils de M. le marquis de la Sera, chevalier de l'ordre et commandant de toute la noblesse de Savoye ; sa maison est une des meilleures de ce pays-là et alliée des plus considérables de cette Cour. Il a fort bonne mine, beaucoup d'esprit et de mérite et l'on ne sçauroit avoir plus de sagesse et de discrétion qu'il en a. Je crois, Sire, que V. M. en sera d'autant plus contente que j'ay toujours remarqué en luy une grande vénération pour V. M. et beaucoup d'inclination pour son service, aussi bien qu'en M. le marquis Dogliani, l'un des capitaines des gardes du corps, qui est déjà connu de V. M. et dont M. le marquis de Chastillon a épousé la fille unique. » Affaires étrangères, *Correspondance politique*, Turin, t. LXX, f° 298.

(2) Beau-père du précédent. Le marquis Dogliani avait été envoyé en France, en 1671, pour porter les condoléances du duc de Savoie à l'occasion de la mort du duc d'Anjou (J. Lemoine, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, t. II, p. 131).

écrit fidellement ce que Madame Royale lui ordonnoit de m'écrire, et que le mesme Chastillon eût fait profession jusqu'alors de m'en avoir depuis lontemps de bien plus considérables. Enfin on prit tant de soin à répandre ces bruits et à les autoriser, qu'encor à présent on ne parle jamais de moi à la cour sans les renouveler.

Qui croiroit après tout cela que, depuis mon départ de Savoie jusqu'à ces malheureuses lignes que j'écrivis six mois après de Paris à Mazin sur Chastillon, je n'eusse pas écrit un seul mot ni à l'Ambassadeur, ni à Lecheraine, ni à Chastillon, bien loin d'avoir, comme on disoit, écrit à chacun d'eux contre tous les autres ? Cependant il n'est rien de plus vrai, et aucun d'eux n'oseroit soutenir le contraire en ma présence. Car, pour les lettres que Chastillon montroit de moi. et que toutte la cour prit pour une conviction évidente de ma friponnerie, Son Altesse Royale qui a intérest de connoître les perfides qui ont l'honneur de l'aprocher, sera bien aise de savoir que je les avois écrittes à Chastillon l'année devant de Turin où j'étois à Paris où il étoit envoyé sur le mariage de M. le Daufin, avec toute la confiance qu'on peut écrire à un intime ami, sur des gens avec qui je gardois seulement des mesures de bienséance, tels que l'Ambassadeur, Lecheraine et Mazin, et qui n'étoient dans le fond rien moins que mes amis.

Voilà les principales choses que j'avois à dire à Son Altesse Royale pour détruire les mauvais offices qu'on m'a rendu prez d'elle, autant que je le puis sans les savoir. Il me reste encor quelques autres choses à lui faire savoir qui le regardent directement, mais je les remets à un autre courrier, parce que ce Mémoire n'est déjà que trop long. Cependant comme Son Altesse Royale est exposée à en recevoir de touttes les manières, je suis bien aise de lui déclarer que je garantis celui-ci véritable jusqu'à sa moindre circonstance, au péril de ma teste, ayant preuve par écrit entre les mains de tout ce qu'il contient, et qui n'est pas de notoriété publique, ou facile à vérifier d'ailleurs.

César Vichard de Saint-Réal.

Suite du mémoire précédent :

A Chambéry, samedi 9e *février* 1686.

Après tout ce que j'écrivis, il y a huit jours, il est facile de deviner ma joie à la rupture du mariage de Portugal, non seulement pour le fond de la chose, mais encor pour la manière admirable dont Son

Altesse Royale joua ses ennemis (1). Le Marquis de Pianesse ayant été arresté peu de tems après (2), ces deux affaires coup sur coup firent souvenir tout le monde de mes sentimens sur Son Altesse Royale et me firent autant d'honneur qu'à lui. J'en receus plus de lettres et de complimens que si le Roi m'eût donné l'Abbaye qu'il me doit, et je me moquai alors à mon tour de ceux qui s'étoient moquez de moi deux ans devant.

Si Son Altesse Royale est bien aise de voir de quelle manière la cabale de ce Marquis a tourné l'occasion de son emprisonnement, j'ai copie d'un Mémoire qui fut présenté sur ce sujet au Roi et aux Ministres par l'Évesque de Langres (3), il y a environ deux ans, en grand secret.

L'affaire de Portugal étant donc rompue, Monsieur ne me voyoit jamais sans me demander des nouvelles de Turin avec un empressement extraordinaire et je lui en donnois régulièrement. J'en avois de fort singulières. Celui qui les écrit paroît un François insolent et passionné, fort ennemi de Son Altesse Royale et observant curieusement touttes ses actions qu'il tourne le plus malignement du monde. J'ai reconnu que sa gazette passe de Paris en Angleterre et en Hollande, et je suis trompé si celle d'Hollande prend ailleurs touttes les sottises qu'elle dit. Ceux par qui j'avois ces nouvelles de Turin n'ont jamais voulu me dire de qui, ni à qui elles venoient. Je connois l'écriture du personnage ; il datte toujours du dimanche et il continue encor à présent d'écrire.

J'entrevoyois bien dans le commerce que j'avois au Palais Royal une impatience et une inquiétude effroyable dans Monsieur

(1) On sait que Madame Royale, dans l'égoïste pensée de conserver pour elle-même le gouvernement du Piémont, avait ardemment désiré le mariage de son fils avec l'héritière du trône de Portugal, cousine germaine du jeune duc. Victor-Amédée fit à ce projet une opposition sourde, mais irréductible, qui aboutit en septembre 1682 à la rupture des négociations. Louis XIV renouvela alors la proposition, déjà suggérée à diverses reprises, de faire épouser à Victor-Amédée sa nièce, M[lle] de Valois. Les pourparlers durèrent environ un an. Louis XIV et Monsieur ayant accueilli officiellement, le 28 janvier 1684, la demande du duc de Savoie, les cérémonies du mariage eurent lieu, peu après, à Paris et la Princesse de Lillebonne fut chargée de conduire sa femme à Victor-Amédée. La nouvelle duchesse, Anne, fille de Philippe d'Orléans et de Henriette d'Angleterre, était née le 27 août 1669. Elle eut elle-même pour fille Marie-Adélaïde de Savoie, née le 6 décembre 1685 et mariée en 1697 au duc de Bourgogne.

(2) Voir page 20, note 1.

(3) Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres en 1671, mort le 21 novembre 1695. Il était le cousin au second degré du m[is] de Pianesse. Cf. Mathieu, *Histoire des évêques de Langres*, p. 223-225 ; Saint-Simon, éd. Boislisle, t. II, p. 364-366 ; le P. Anselme, *Histoire généalogique*, t. II, p. 238.

de ce que Madame Royale ne s'avançoit point pour le mariage, mais je n'aurois jamais cru que cela fût allé si avant. Il y a eu deux ans aux Pasques passées que, m'ayant fait dire quelque tems devant par Mme d'Abon (1) qu'il vouloit m'entretenir en particulier, il me donna jour au samedi saint qu'il devoit venir à Paris à son ordinaire pour faire ses dévotions. Mme d'Abon m'ayant accompagné jusqu'à la porte du cabinet se retira et nous laissa seuls, la porte fermée sur nous.

Tout le prélude qu'il me fit fut que me connoissant d'aussi lontems qu'il faisoit et par les affaires où j'avois été meslé, il savoit bien que je n'étois pas de ces gens qui s'insinuent auprez des personnes de sa sorte pour se faire valoir, et les embarrasser dans des intrigues. Je lui répondis que de l'humeur dont Dieu m'avoit fait, je faillirois plutôt pour m'avancer trop peu que pour m'avancer trop. Ensuitte il me demanda à quoi Madame Royale songeoit de ne pas marier son fils, ayant tant d'intérest à lui voir des enfans ; que ce n'étoit pas à lui à vanter sa fille, mais que de la manière qu'il l'élevoit, Madame Royale en feroit tout ce qu'elle voudroit ; qu'il ne recommandoit tous les jours rien tant à la Roine d'Espagne que de respecter sa belle-mère (2) ; qu'on savoit de quelle manière il avoit vécu avec la sienne ; qu'il faudroit faire faire quelques réflexions à Madame Royale sur tout cela ; que je croyois bien que ce qu'il m'en disoit n'étoit pas qu'il fût embarrassé de sa fille, ni qu'il l'offrît à personne puisque quand mesme il le voudroit il n'en étoit pas le maître, ses enfans n'étant pas proprement ses enfans, mais les enfans du Roi en quelque sorte, puisque le Roi lui tenoit lieu de père. Voilà en substance à quoi se réduisit tout ce qu'il me dit à diverses reprises et en différentes manières, pendant plus d'une heure que nous fumes enfermez.

Quelque connoissance qu'il dût avoir de ma discrétion, je ne fus jamais plus surpris que de lui voir faire une pareille démarche, surtout me connoissant pour savoyard et aux gages de Son Altesse Royale. Je lui dis d'abord de quelle manière j'étois alors à la cour de Savoie, et les mauvaises affaires qu'on m'y avoit faittes, qu'ainsi je n'avois plus de commerce avec Madame Royale ; et comme il insista à

---

(1) Marie-Thérèse de Laigneau, femme de Jacques d'Abon, seigneur des Boulays, était sous-gouvernante des filles de Monsieur. Elle accompagna Mlle de Valois en Savoie, en 1684, ainsi que sa fille Marie-Thérèse d'Abon, qui fut fille d'honneur de la duchesse jusqu'à son mariage avec un M. de Rouvroy (Cf. Haudicquer de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*, Paris, 1693, p. 468).

(2) Une autre fille de Philippe d'Orléans, Marie-Louise, avait épousé le roi d'Espagne Charles II.

trouver quelque voie pour lui faire dire ce qu'il souhaittoit qu'elle sût, je lui dis qu'il ne m'étoit resté de liaison en ce pays-là qu'avec l'un des Ministres, nommé le comte de Marcenaz (1) ; que je verrois de quelle manière je pourrois lui écrire suivant l'intention de Monsieur sans le commettre, et qu'il ne tiendroit pas à moi que je n'engageasse cet homme-là à insinuer à Madame Royale, prez de qui il étoit parfaittement bien, ce que Monsieur me faisoit l'honneur de me dire ; que je ne répondois pas du succez, mais seulement de la discrétion avec laquelle je traitterois la chose, et qu'elle ne feroit assurément aucun tour désagréable ; que je montrerois ma lettre à Monsieur s'il l'agréoit avant que de l'envoyer. Il me répondit qu'il s'en fioit bien à moi puisqu'il me parloit de la sorte ; que je le ferois seulement avertir quand j'aurois réponse.

Ce qui me surprit davantage dans cet entretien fut que je connus, par diverses choses que Monsieur me dit, que le Roi n'avoit pas moins d'impatience que lui pour le mariage. On me dit en ce tems-là qu'il y avoit eu quelques propositions renouvellées à l'Électeur de Bavière sur Mademoiselle fort secrettement, lesquelles ayant été éludées cette fois-là comme les autres, le Roi auroit été ravi de faire voir au plutôt qu'il n'étoit pas embarrassé de sa nièce. Il faut le connoître aussi à fond que j'ai l'honneur de le connoître et surtout savoir de quelles considérations il est capable pour Monsieur dans les choses que Monsieur se met en teste à un certain point, pour juger des avantages qu'on pouvoit tirer de la disposition où ils étoient alors tous deux si elle eût été bien ménagée, à quelles conditions et avec quels honneurs le mariage se seroit fait. Je n'oserois le dire, car c'étoit la seule occasion de négocier avec la cour de Savoie où M. de Louvois n'auroit pas été écouté, et si on étoit une fois revenu à la traitter avec dignité en quelque chose, cela auroit tiré à conséquence pour d'autres.

Mais j'étois bien empesché comment m'y prendre. Si j'écrivois mon avanture tout au long, Madame Royale y auroit pu faire réflexion, mais ses confidens, tous gens à bouleverser l'État plutôt que de laisser une affaire comme celle-là entre mes mains, l'auroient bientôt éventée, et si une fois elle revenoit à M. de Louvois par l'Ambassadeur ou autrement, comme il étoit inévitable, le roi en auroit fait des reproches si violens à Monsieur que pour peu que Monsieur eût hésité à m'avoüer, j'étois un homme perdu.

Mais aussi, de ne rien écrire du tout, outre que j'avois promis

---

(1) C'est le même personnage que Saint-Réal désigne ordinairement par le nom de Graneri. Voir page 18, note 1.

à Monsieur, je ne voulois pas avoir à me reprocher toutte ma vie de n'avoir rien hazardé pour essayer de rendre un service de cette importance. Je pris donc le tempérament d'écrire à M. Graneri comment je fréquentois assiduement au Palais Royal ; comment Monsieur, de qui j'étois connu particulièrement, me demandoit incessamment des nouvelles de Leurs Altesses Royales, la manière admirable dont Mademoiselle étoit élevée, combien elle étoit formée et avancée pour son âge, soit de corps, soit d'esprit, enfin son portrait en abrégé ; à quoi j'ajoutois comme de moi mesme les raisons que Madame Royale avoit de presser le mariage, et que s'il vouloit bien lui faire part de tout cela en mon nom, je me donnerois l'honneur de lui écrire ensuitte des choses plus particulières sur le sujet.

Rien n'étoit si facile que de deviner que cette lettre étoit écritte par ordre, quoiqu'elle ne le dît pas, ainsi que Mme d'Abon à qui je fus bien aise de la montrer s'en peut encor souvenir. Cependant je n'eus point de réponse, et Monsieur m'en ayant demandé la raison, je ne pus lui dissimuler que je n'avois garde d'en avoir dans l'état où les choses étoient alors à Turin, à ce que j'avois apris tout récemment, m'en étant informé exprez, que Son Altesse Royale commençant à faire le maître, les ministres étoient bien embarrassez à se ménager entre Madame Royale et lui, et que Madame Royale voulant éloigner le mariage le plus qu'elle pourroit, ainsi qu'il a paru par la suitte, il n'y en avoit point d'assez hardi pour lui proposer de l'avancer.

Touttefois pour n'avoir rien à me reprocher, au lieu d'écrire une seconde lettre à M. Graneri, comme Mme d'Abon vouloit, qu'il auroit pû feindre de n'avoir non plus receüe que la première, pour savoir bien certainement s'il avoit receu cette première, je lui fis écrire en ma présence par son fils l'Abbé que j'étois bien en peine s'il avoit receu une lettre de moi dattée du lundi de Pasques, laquelle étoit de bien plus grande conséquence qu'elle ne sembloit. Mais il ne répondit non plus à son fils qu'à moi, et par ce silence affecté il ne me laissa plus le moindre lieu de doutter qu'il n'eût receu ma lettre, puisque s'il ne l'avoit pas receüe, il auroit répondu naturellement à son fils qu'il ne savoit ce que je voulois dire, et alors je lui en aurois écrit une autre.

Comme tout ce récit est assez étrange, si Son Altesse Royale a de la peine à le croire, elle en peut parler à Mme d'Abon, qui ne lui doit pas estre suspecte sur mon sujet quoi qu'elle se fasse honneur de mon amitié ; car outre sa liaison avec Mazin, je ne suis point son homme du tout, surtout depuis l'affaire du marquis de Saint-Michel, son prétendu allié, avec le nommé Des Marches, beau-père de ce Marquis, dans laquelle je ne fis pas pour la contenter tout ce que

je pouvois quoique je fisse plus que je ne devois, et je lui parusse scandalisé qu'elle protégeât avec tant d'emportement une si méchante action.

Peu de tems après cette affaire, qui arriva pendant le mariage, ayant apris que Son Altesse Royale gouvernoit lui mesme et qu'ainsi mes ennemis n'avoient plus de pouvoir, je me disposai à quitter Paris, mais une fâcheuse maladie dont je languis huit mois me força d'attendre la belle saison pour m'en revenir, et dans le tems que quelques affaires domestiques que j'avois yci s'en alloient finies et que j'allois partir pour Turin, j'apris le retranchement de mes gages qui me fit juger que ma présence n'y seroit pas agréable.

Si j'ai passé la meilleure partie de ma vie en France, ce n'est pas faute d'estre bon Savoyard. A l'âge de dix-neuf ans, je fis, à l'occasion du premier mariage de feu Son Altesse Royale, une pièce en vers à l'honneur de la maison de Savoie, qui a été le premier fondement de ma réputation à Paris (1). Son Altesse Royale en fut si touché qu'il voulut commencer à m'établir par une charge de gentilhomme servant, mais une mère cruelle, qui me vouloit faire ecclésiastique malgré moi, rompit le coup par les amis qu'elle avoit à la cour. Son Altesse Royale ne m'oublia pas pour cela, car dix ans après il me fit proposer par le feu Marquis de Saint-Thomas, de qui Planque me remit la lettre, d'estre Précepteur de Son Altesse Royale d'aujourd'hui (2). C'est une longue histoire comment on fit changer le dessein de Son Altesse Royale. Le Marquis de Saint-Maurice la sait mieux que moi, et je ne m'en consolerai de ma vie. Quelque tems après, Madame la Comtesse (3) ayant demandé à feu Son Altesse Royale pour ses enfans après la mort de son mari, ce Prince me fit encor l'honneur de me nommer comme le gentilhomme savoyard qu'il en croyoit le plus capable ; ce furent les termes de sa lettre ; mais Madame la Comtesse ne voulut pas avoir dans cette place-là un homme aussi absolu que je l'aurois été y étant mis de si bonne main.

Si, après tout cela, Son Altesse Royale me juge digne de quelque grâce, je ne lui en demande d'autre que de me faire savoir les mauvais

---

(1) Charles-Emmanuel II, père de Victor-Amédée, avait épousé, le 4 mars 1663, Françoise d'Orléans, fille de Gaston d'Orléans. Cette princesse mourut le 14 janvier 1664. C'est l'indication donnée ici par Saint-Réal qui permet de fixer approximativement la date de sa naissance.

(2) Voir *supra*, lettre 2.

(3) Olympe Mancini, qui avait épousé Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, neveu de Charles-Emmanuel II. Le comte de Soissons était mort le 7 juin 1673, laissant trois filles et cinq fils, dont le célèbre Prince Eugène.

offices qu'on m'a rendus prez d'elle, à condition de finir mes jours à Miolans (1) si je ne m'en justifie pas parfaittement. Il est trop éclairé pour ne pas comprendre que beaucoup de choses très innocentes peuvent lui paroître très criminelles, faute d'en savoir toultes les circonstances, qui en changent entièrement la nature, qu'on n'a garde de lui dire et qu'il ne peut pas deviner, enfin que beaucoup de gens qui l'aprochent ont intérest à éloigner de lui un homme aussi désintéressé, sincère et zélé pour lui que mes plus grans ennemis avoüent que je suis.

César Vichard de Saint-Réal.

12 (2)

Au duc de Savoie Victor-Amédée II.

A Chambéry, 29e *mars* 1687.

Quoique j'aie le malheur de n'estre pas connu de Votre Altesse Royale aussi bien que je le souhaitterois, je ne saurois m'empescher de la faire souvenir de moi dans les rencontres où je croi pouvoir lui estre utile. J'aprens qu'elle a perdu deux secrétaires qu'elle regrette beaucoup. Si elle me jugeoit digne de remplir la place de l'un ou de l'autre, je m'en tiendrois fort honoré, à quelque condition que ce fût. Je ne sais s'il est nécessaire de lui dire que j'entens et j'écris l'italien comme le françois. Je ne me flatte pas assez pour espérer qu'elle accepte l'offre de mon très humble service, mais du moins me fera-t-elle la justice de croire que cette offre est moins un effet d'ambition que de l'inclination naturelle et toute particulière avec laquelle je suis,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur,

Saint-Réal.

---

(1) Voir page 15, note 2.
(2) Turin, *Archivio di Stato*.

13 (1)

Au marquis de Saint-Thomas (2).

A Chambéry, dimanche 23e *juillet* 1690.

Quoique j'aie à peine l'honneur d'estre connu de Votre Excellence, la nécessité où je suis d'adresser cette lettre à quelqu'un qui soit certainement auprez de Son Altesse Royale me fait prendre la liberté de vous suplier instamment de vouloir bien la lui présenter de ma part, et me faire donner pour ma décharge un petit mot d'avis comment elle a été remise. Je suis avec beaucoup de respect,

Monsieur,

De Votre Excellence très humble et très obéissant serviteur,

l'Abbé de SAINT-RÉAL.

14 (3)

Au duc de Savoie Victor-Amédée II.

A Chambéry, dimanche 23e *juillet* 1690.

On m'écrit de Paris du 10e du courant ces propres termes : « M. de Provane s'ennuyant à Orléans a fait écrire par celui qui le garde qu'il auroit eu quelque proposition à faire et là-dessus on lui a permis de venir, tant on seroit encor porté à un accommodement en ce pays-ci (4). Mais il entendoit parler des propositions dont il étoit

(1) Turin, *Archivio di Stato*.

(2) Charles-Joseph Carron, marquis de Saint-Thomas, fils du destinataire des lettres 2, 3 et 6. Voir page 5, note 2.

(3) Turin, *Archivio di Stato*.

(4) Au moment où Victor-Amédée, déjà résolu à se joindre aux adversaires de Louis XIV, cherchait encore à gagner du temps en trompant la France par de feintes négociations, il imagina de charger de propositions nouvelles le comte Provana, qui s'en allait à Paris remplacer le marquis Dogliani comme ambassadeur de Savoie. Le comte Provana n'avait pas apparemment l'ordre d'aller vite. Il n'était arrivé qu'à Orléans lorsque, la défection de Victor-Amédée ayant éclaté au début de juin 1690, Louis XIV fit arrêter les ambassadeurs piémontais. De son côté notre ambassadeur à Turin, M. de Rébenac, était retenu pri-

chargé avant la rupture. » Cela, Monseigneur, me vient de si bonne part que la mesme personne ajoute à la fin de sa lettre : « Si vous parlez de M. de Provane, on verra bien que cela vient de moi. » Aussi n'en ai-je rien dit, j'entens de l'occasion et du sujet de ce voyage en quoi consiste apparemment tout le secret qu'on me recommande ; car pour estre allé à Paris et avoir négotié à Versailles, cela est tout public yci parce que son écuyer l'a écrit.

A Dieu ne plaise, Monseigneur, qu'il me tombe en pensée qu'un Ministre à qui Votre Altesse Royale a donné des marques d'estime si extraordinaires ait fait sans ordre exprez une démarche si importante comme la personne qui m'écrit semble en estre persuadée. Aussi n'est-ce pas pour vous en donner avis, Monseigneur, puisque vous le savez sans doutte mieux que moi, que je me donne l'honneur de vous écrire, mais seulement pour vous faire part de ce qu'on m'a écrit ensuitte de Genève sur ce sujet, dont j'ai cru qu'il pouvoit vous importer d'estre instruit.

Un ami particulier que j'ai (1), qui est aussi beaucoup de ceux de M. Cox (2) avec qui il a commerce réglé, ce que je prie très humblement Votre Altesse Royale de remarquer, me mande que les plus affectionnez serviteurs qu'elle ait en ces quartiers-là, où elle est adorée depuis sa rupture avec la France, apprendent des effets si pernicieux de ce voyage que je n'oserois les écrire. On prétend, Monseigneur, en deux mots, que dans l'idée que la cour de France s'efforce de donner depuis quelque tems à toutte l'Europe du caractère d'esprit de Votre Altesse Royale, cette démarche est uniquement propre à confirmer tous les alliez dans cette idée, mais surtout les Religionnaires qui commençoient seulement à prendre une confiance entière en Votre Altesse Royale ; et sur ce pied-là, Monseigneur, on prétend, dis-je, que cette négotiation de M. de Provane peut porter plus de préjudice à vos affaires que la perte d'une bataille. Voilà le jugement qu'on en fait ; on me propose ensuitte ce qui se pourroit faire pour couper chemin aux funestes suittes qu'on en prévoit, mais il ne m'appartient pas de le proposer. Je supplie seulement Votre Altesse Royale de remarquer qu'il n'y a rien de moi en tout ce que je prens la hardiesse de lui écrire

---

sonner par le duc de Savoie. L'échange de ces diplomates n'eut lieu, après de laborieux pourparlers, que le 29 septembre 1690. Cf. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, pp. 328 et 361.

(1) Sans doute Vincent Minutoli. Voir page 41, note 1.

(2) Représentant de Guillaume d'Orange à Berne, nommé plusieurs fois dans les lettres de Minutoli à Bayle en 1690. (E. Gigas, *Choix de la correspondance inédite de P. Bayle*, pp. 541, 575, 702.)

yci, et que ce ne sont que des avis qui me sont venus, dont je me suis crû obligé de lui rendre compte, en qualité,

Monseigneur,

De son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

SAINT-RÉAL.

15 (1)

Au marquis de Saint-Thomas (2).

Paris, vendredi 7e *avril* 1691 (3).

Ce n'est pas faute de savoir le respect que je dois à Votre Excellence que je lui écris si familièrement ; c'est affin que mon paquet étant moins gros donne moins de soubçon à la poste ; quoique je n'aie rien à vous dire, Monsieur, qui ne fît plaisir à tous ceux qui le peuvent voir.

Par plusieurs choses qui me sont revenues en secret de divers costez, il me paroît qu'il y a eu depuis peu de tems quelque sorte de proposition d'accommodement (4) ; à telles enseignes que les gens qui s'intéressent yci en Son Altesse Royale se plaignent qu'elle a manqué de confiance. Comme ce ne peut estre que dans la crainte de quelqu'un de qui elle croît avoir sujet de se défier, je suis obligé de lui faire savoir qu'il y a un biais facile à prendre, dont elle n'a pas connoissance, pour la rassurer pleinement et entièrement contre cette défiance. Je ne puis pas m'expliquer davantage pour le présent ; c'est à elle à voir si elle fait assez de cas de mon zèle et de mon intelligence pour daigner approfondir cette ouverture que je

(1) Turin, *Archivio di Stato*.

(2) Voir page 5, note 2.

(3) Le 7 avril tomba en 1691 un samedi. La date de cette lettre est donc erronée. D'ailleurs la lettre suivante, paraissant faire allusion à celle-ci, parle d'une lettre du samedi 7.

(4) Il y avait eu, dès le mois de décembre 1690, des tentatives d'accommodement dont l'agent principal fut un des aumôniers du duc de Savoie, l'abbé de Cumiane. La négociation de l'abbé de Cumiane échoua au début de février 1691, Louvois et Catinat ayant acquis la conviction que le duc de Savoie n'y apportait aucune sincérité (Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 447-452). Après la prise de Nice (3 avril), Victor-Amédée feignit encore de vouloir entrer en accommodement (*Ib.*, p. 457). Il est manifeste que de son côté Saint-Réal mourait d'envie de jouer, entre le duc de Savoie et la France, le rôle de négociateur secret.

lui fais,en me donnant les moyens de la lui exposer plus clairement avec la sûreté convenable pour le secret ; ou si elle aime mieux m'honorer d'une lettre de créance pour Monsieur à qui je m'expliquerai ; ou envoyer yci quelque personne sensée et capable d'y entrer et de négotier ensuitte selon mes instructions sans que je paroisse ni peu ni beaucoup ; ce que j'ajoute affin que Son Altesse Royale ne croie pas que je cherche à me faire de feste. Il n'y a pas un moment à perdre, car si la campagne est une fois commencée, il n'y aura plus lieu à négotier qu'elle soit finie, et au formidable appareil qui se prépare (1), il y a lieu de doutter qu'il reste encor après quelque espérance d'accommodement. J'apprens qu'on sait cet appareil à Turin, mais qu'on compte sur les secours de l'Empereur. Mais puisqu'il est résolu de faire cette année en Hongrie ses derniers efforts et que le Prince de Bade y aura cinquante mille hommes de ses meilleures trouppes (2), après cela et le moins qu'il faille sur le Rhin,que peut-il rester à l'Empereur pour envoyer ailleurs ?

Son Altesse Royale peut-elle doutter qu'on sache yci comment le Président de la Tour (3) a été traitté et le pitoyable succez de sa négotiation ? que le Prince d'Orange ne soit deshonoré sans ressource par la prise de Mons (4), s'il ne lui arrive rien de pis ? que dans le fond de l'âme il ne souhaitte la paix, rebutté comme il est des alliez et surtout des Espagnols ? que l'Empereur en soit moins dégoutté par le ridicule succez de l'Assemblée de la Haye (5) ? et qu'enfin elle ne fasse ses conditions beaucoup meilleures dans un accommodement particulier que dans une paix générale ? Enfin, Monsieur, tout est perdu si elle ne s'accommode et elle ne sauroit le faire si avantageusement et si sûrement que de la manière que j'ai à lui proposer. Je ne puis pas lui inspirer la foi en mes paroles qu'elle n'a pas, mais, quelque prévenue qu'elle soit des malheureuses idées qu'on lui a données de moi et qui lui coûtent cher, je ne sais si elle l'est jusqu'à ne pas comprendre qu'après vingt-cinq ans de séjour en cette ville, les attachemens et les entrées que j'ai eües à la cour, la manière dont j'y suis connu du public et en particulier de tout ce qu'il y

(1) On trouvera des détails précis sur ce « formidable appareil » dans Rousset, *op. cit.*, t. IV, p. 441 sqq.

(2) Le prince Louis de Bade, qui commandait l'armée impériale contre les Turcs, remporta effectivement sur eux une grande victoire, le 19 août, à Salankemen.

(3) Voir page 19, note 2.

(4) Mons, investi le 15 mars 1691, capitula le 8 avril.

(5) Il y avait eu à La Haye, en février 1691,sous la présidence de Guillaume d'Orange, un congrès où étaient représentées les puissances ennemies de la France.

a de plus illustre en naissance ou en mérite, je puis estre mieux instruit qu'aucun autre de ses sujets de l'estat présent de la France, l'ayant étudié aussi curieusement que j'ai fait depuis six mois que je suis yci pour lui pouvoir donner quelque avis utile. Si tout cela lui paroît mériter quelque croyance en moi, elle peut compter que ce royaume est en estat par les finances de soutenir encor cette guerre six ans dans toutte la force et la dépense épouvantable qu'on fait cette année ; qu'hors les nouveaux convertis qui sont pieds et poings liez, les peuples, malgré ce qu'ils souffrent, sont plus zélez et mieux intentionnez pour le gouvernement qu'ils l'aient jamais esté, par la raison que ce qu'on craint des ennemis de l'Estat est tout autrement terrible que ce qu'on souffre pour s'en défendre ; que tout l'argent qui est en espèce dans le Royaume, et dont on a une connoissance exacte par le changement des monnoies, entre dans les coffres du Roi et n'en sort que pour y rentrer, par les manières nouvelles que M. de Ponchartrain trouve tous les jours pour cela sans faire presque crier personne, chose incroyable, mais de notoriété publique (1) ; qu'il en sort moins incontestablement du Royaume depuis la guerre qu'il n'y en vient du dehors, ne fût-ce que par le commerce rouvert avec les Rois du Nord dont les vaisseaux couvrent depuis quelque tems la rivière de Bourdeaux ; et qu'enfin on n'a aucune peine à trouver des soldats, parce qu'il n'y a presque aujourd'hui que cette seule condition de bonne en France.

Voilà, monsieur, ce que mon zèle obstiné, tout mal reconnu qu'il est, m'a porté à représenter à Son Altesse Royale pour la dernière fois ; car quoique je ne lui adresse pas directement cette lettre par respect, je suis obligé de vous déclarer pour ma décharge que je ne vous l'adresse que pour la lui montrer si tost que vous l'aurez. Je ne dois pas lui estre suspect, ayant autant de sujet de me plaindre du Roi que d'elle. Je n'ai pas voulu seulement mettre le pied à Versailles, de peur qu'on ne pût croire que je cherchasse à me faire quelque mérite près de lui de ce que j'ai négotié en Savoie avec ses généraux (2), et j'ai dit hautement yci en toutte rencontre depuis que j'y suis, que ç'avoit esté uniquement et sans autre veüe que pour le bien du Pays et par conséquent du prince. La fidélité que

(1) Phelippeaux de Pontchartrain, nommé contrôleur général des finances le 20 septembre 1689, s'était aussitôt distingué par son ingéniosité à trouver des ressources financières nouvelles. La refonte générale des monnaies avait été décrétée le 14 décembre 1689. Cf. H. Martin, *Histoire de France*, 4e édition, t. XIV, p. 120-124.

(2) A l'occasion de la capitulation de Chambéry.

j'ai promise au Roi n'estant pas contraire à l'affection que Dieu et la nature m'obligent de conserver pour mon souverain naturel, j'ai cru devoir lui en donner cette nouvelle et importante marque ; et je vous crois trop galant homme pour ne me pas savoir quelque gré de vous avoir choisi pour cela, préférablement à tant d'autres gens que je connois familièrement, par la seule opinion que j'ai de vostre probité. Je vous baise très humblement les mains.

Quoique ce que je vous dis de l'estat des finances et qui est le plus important de tout, soit ce qu'on croit le moins dans les pays étrangers, c'est une chose de fait dont la suitte prouvera la vérité et je la sai si sûrement que si jamais je vous parle vous serez inconsolable que je n'aie pas pu vous écrire dez à présent tout ce que je vous dirai alors.

Ne soyez pas surpris, monsieur, que le dessus de cette lettre soit d'autre main que de la mienne et qu'elle soit cachettée d'un chiffre (1).

16 (2)

Au marquis de Saint-Thomas.

Paris, mercredi 18e *avril* 1691.

Des personnes d'une considération si extraordinaire que je n'oserois les nommer et qui ne peuvent croire, quoi que je leur puisse dire, que Son Altesse Royale n'ait aucune confiance en un sujet aussi zélé que je parois, de ma naissance dans ses Estats et de ma réputation au dehors, m'obligent, monsieur, à vous dire plus clairement ce que je croyois vous avoir suffisamment fait entendre par ma précédente du samedi 7e du courant, qui n'est pas assez forte à leur gré. Ce qui m'achève de résoudre est ce que j'apprens tous les jours de la sécurité déplorable et de la présomption funeste où l'on est à Turin, à la veille de le voir réduit en poudre et en cendres. Au hazard donc de passer pour un extravagant et pour un insolent, et plutôt que de pouvoir me reprocher d'avoir manqué à quelque chose qui dépendît de moi pour empescher la dernière ruine de mon souverain et l'extinction entière de la monarchie sous laquelle Dieu m'avoit

(1) Cette lettre, non plus que les deux suivantes, ne comporte pas de formule finale et n'est pas signée.

(2) Turin, *Archivio di Stato.*

fait naître, car il ne s'agit de rien moins, je vous déclare, monsieur, à la décharge de mon honneur et de ma conscience, pour le rapporter au plutôt à Son Altesse Royale de ma part, que si elle refuse les conditions qu'on lui impose, quelles qu'elles soient, c'est un grand hazard si, avant que la campagne finisse, il lui reste un pouce de terre. Je suis au désespoir d'avoir à donner un si détestable avis, mais puis qu'elle n'a pas ici d'autre sujet que moi, excepté un ami que j'y ai, et qui a des mesures particulières à garder, qui soit à portée des affaires pour en savoir le véritable estat et en connoître la suitte, je ne me pardonnerois jamais si j'avois manqué à lui rendre ce dernier et triste devoir, quoi qu'il m'en puisse arriver. Car ce que j'en fais n'est pas faute de prévoir que si on prenoit par hazard le seul parti qui reste à prendre pour sauver les débris de nostre naufrage plutôt que de couler à fond, comme je le souhaitte bien plus que je ne l'espère, je passerois à Turin pour un insensé de vous avoir écrit comme je fais, et qu'on y traitteroit de terreurs paniques l'affreuse révolution que je vous annonce, parce qu'on l'auroit évitée. Mais à cela prez, monsieur, et qu'on me tienne pour tout ce qu'on voudra, pourveu que je puisse contribuer quelque chose, par le ministère de Votre Excellence, à désabuser Son Altesse Royale des espérances chimériques qui lui coupent la gorge et de l'idée si imparfaitte et si au dessous de la vérité qu'elle a, au grand étonnement de tout le monde, de la formidable et incroyable tempeste qui la menace (1). Que ne puis-je, monsieur, m'expliquer plus clairement pour m'attirer plus de croyance sans mettre cette lettre en danger d'estre arrestée ! Je vous parlerois de source et bien décisivement ; mais il vaut mieux qu'elle aille telle qu'elle peut aller. C'est à Votre Altesse Royale à suppléer à ce qu'elle ne dit pas et à considérer qu'à 48 ans (2), et ayant quelque réputation à soutenir, on n'écrit pas de si étranges choses à son souverain sans en estre parfaittement sûr. O monsieur, se peut-il que nous soyons destinez à voir arriver de nos jours un si grand malheur par un aveuglement qui fait rire tous ceux qui le savent, tout funeste qu'il est, au lieu de faire pitié, tant il paroît grossier, inconcevable et volontaire ? La douleur ne me permet pas d'en dire davantage (3).

---

(1) Sur les plans de Louvois pour la campagne de 1691 en Italie, voir Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 481, sqq.

(2) Voir mémoire du 9 février 1686, page 31, note 1.

(3) Voir page 38, note 1.

17 (1)

Au marquis de Saint-Thomas.

Chambéri, samedi 20e *janvier* 1692 (2).

Quoique j'aie eü quelque sujet de soubçonner sur la fin du commerce que j'ai eü avec Votre Excellence qu'on ne m'eût rendu quelque mauvais office auprez d'elle, je n'ai pas hésité un instant à m'adresser à vous, monsieur, ayant à choisir quelqu'un à Turin par qui faire remettre à Son Altesse Royale la copie de lettre cy jointe ; car, outre que vos excellentes et rares qualitez d'esprit et de cœur me sont parfaittement connues, je me fais fort, quelque idée qu'on ait pu vous donner de moi, d'obtenir quelque part en l'honneur de votre amitié, si jamais j'ai l'honneur de vous voir. Voici de quoy il s'agit.

Ayant été à Paris tout l'hiver et l'été passé, connu pour aussi passionné Savoyard que je le suis, une personne de conséquence, qui a de la bonté pour moi, s'est avisé de m'escrire la lettre dont je vous envoie copie (3). Comme je ne saurois doutter qu'elle ne soit affectée, et qu'il peut estre utile à Son Altesse Royale de la voir, je l'adressai pour cet effet jeudi 3e du courant à une personne avec qui j'estois en commerce depuis Paris sur ces mesmes affaires ; mais n'en ayant aucunes nouvelles quoique je l'eusse priée instamment de m'en donner, la crainte que mon paquet ne se soit perdu m'a fait résoudre à profiter de l'occasion de ce porteur, qui est un Religieux de Saint-Antoine, fils du feu Président Ducrest (4), pour la faire parvenir plus seurement par votre faveur entre les mains de Son Altesse Royale.

J'y ajoute seulement que je respons sur ma teste de tous les faits qui y sont mentionnez, et que je suis prest à lui en donner, soit de vive voix, soit par écrit, des éclaircissemens qui vaudront preuve, si elle le souhaitte. En ce cas vous n'avez, monsieur, qu'à adresser

---

(1) Turin, *Archivio di Stato.*

(2) Date inexacte ; le 20 janvier 1692 était un dimanche.

(3) Cette copie ne nous est pas parvenue.

(4) François du Crest, président au Sénat de Savoie le 4 novembre 1674. Son fils Pierre, baptisé le 24 juin 1651, fut chanoine de Saint-Antoine et recteur de la chapelle de Saint-Clair et Sainte-Catherine sous le château de Crescherel, à Ugine (Foras, *Armorial de Savoie,* t. II, p. 281).

votre réponse à M. Minutoli, professeur en belles-lettres à Genève (1), avec prière de me la faire tenir incessamment par homme exprez ; que si, monsieur, vous n'avez aucune réponse à me faire, il suffit de me faire accuser la réception de ce paquet par la poste de Turin yci à droicture par quelqu'un de vos secrétaires. Je vous en supplie très humblement, monsieur, affin que j'en sois assuré et ne vous prie précisément que de cela.

Je ne saurois pourtant m'empescher, monsieur, de vous dire que Son Altesse Royale ne sauroit estre informé si exactement, si fidèlement, d'original et avec affection, de l'estat présent des affaires en France à son égard que par moi, n'y étant presque allé que pour ce sujet, sous prétexte d'imprimer un livre (2), ainsi que j'eus l'honneur de le lui faire savoir quand j'y allai. J'aurois des choses infinies à dire là-dessus, mais je me restrains à deux qu'il me semble que je ne saurois manquer sans perfidie de lui faire savoir, en ayant un moyen aussi sûr que le vôtre.

L'une est que je suis prest à m'aller mettre en prison dans la citadelle de Turin, à condition d'avoir la teste coupée si Son Altesse Royale recouvre jamais tous ses Estats par une paix générale quoique puisse arriver entre ci et là. Je ne puis pas dire par respect ni confier au papier sur quoi je me fonde, mais comme j'en suis aussi sûr qu'on le peut estre de l'avenir, je veux bien me servir de cette manière extravagante de l'assurer pour tascher, autant que je le puis, de l'en persuader, lui étant aussi important qu'il lui est dans la conjoncture de le croire. Elle se souviendra de moi toutte sa vie si elle ne me croit pas.

L'autre chose que je crois estre obligé de lui représenter est que, comme on prend les mesures en France de fort loin pour la campagne, elle prenne garde, si elle veut s'accommoder, de le faire avant que

---

(1) Nous connaissons par la correspondance de Bayle avec Minutoli (E. Gigas, *op. cit.*, lettres de Minutoli du 29 août et du 10 octobre 1690 ; Bayle, *Lettres choisies*, Rotterdam, 1714, lettre du 18 février 1692) les relations intimes qui unirent Saint-Réal, dans les dernières années de sa vie, avec Vincent Minutoli. Celui-ci, pasteur à Middelbourg de 1664 à 1668, était venu ensuite à Genève où il se lia vers 1670 avec Bayle. Il était depuis 1675 professeur de langue grecque, d'histoire et d'archéologie, et mourut en 1710. Dans une lettre du 1er octobre 1690, publiée par M. E. Gigas (*op. cit.*, p. 550), Minutoli communique à Bayle un fragment de lettre relatif aux événements militaires dont la Savoie était le théâtre, fragment que Minutoli dit provenir de « l'illustre ami Allobroge ». Il est difficile de ne pas reconnaître Saint-Réal sous cette désignation. Nous savons, du reste, que Saint-Réal était en correspondance suivie avec Minutoli depuis l'année précédente, et Minutoli nous dit qu'ils étaient l'un et l'autre « nouvellistes à outrance ».

(2) Sa traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*

ces mesures soient prises, qu'elle peut compter et savoir facilement qu'on prend actuellement, tout comme s'il n'y avoit point de négotiation ; car si elle traîne jusqu'à ce qu'elles soient achevées de prendre, Son Altesse Royale sera toutte étonnée qu'un beau matin ou on la rompra net, ou on lui fera un parti bien différent de celui qu'on lui fait à présent (1).

Je conclus par l'assurer que je lui dois estre si peu suspect que, quoique j'aie l'honneur d'estre connu du Roi familièrement depuis dix-sept ans, je suis si peu françois que, quoique j'aie été plusieurs fois à Versailles, n'ayant pu m'en dispenser pour répondre aux honnestetez que l'ouvrage que je viens d'imprimer m'attire de tout ce qu'il y a de plus grand en ce pays-là, princes du sang, ministres (je puis le dire sans immodestie, parce que cela est public en ce pays là), et aussi pour prendre langue sur bien des choses qui importent et que je voulois savoir, que, non obstant cela, je n'y ai pas vu le Roi en face, malgré les instances réitérées que des ministres mesme m'ont fait de reprendre les erres de mes anciennes prétentions, desquelles on m'assuroit un succez très heureux dans l'estat présent des choses, pourveu seulement que je voulusse paroître. Voilà, monsieur, quel homme je suis, si vous ne le savez pas ; tout le reste de ma conduite depuis la guerre respond à cet article ; et si pourtant je me suis meslé malgré moi de bien des choses ainsi que vous aurez pu savoir. Il ne me reste qu'à prier Votre Excellence que tout ceci demeure secret pour tout autre sans exception que Son Altesse Royale et de croire que l'ouverture de cœur avec laquelle je lui parle est l'effet de la vénération si juste et toutte particulière que j'ai pour son mérite (2).

---

(1) Après la prise de Montmélian (21 décembre 1691), Louis XIV dépêcha Chamlay à Pignerol pour tenter un accommodement avec Victor-Amédée. La négociation de Chamlay se prolongea jusqu'en mars 1692, sans donner plus de résultat que les précédentes.

(2) Voir page 38, note 1.

II

Lettres de contemporains intéressant la biographie de l'Abbé de Saint-Réal

L'abbé de Saint-Réal eut toute sa vie l'ambition de jouer un rôle politique. Bien que cette ambition n'ait jamais été satisfaite, les hasards de l'existence mêlèrent, à plusieurs reprises, les vicissitudes de sa vie privée aux intrigues de la diplomatie contemporaine. C'est ainsi que la correspondance des représentants de la France à Turin et à Londres, du représentant du duc de Savoie à Paris, nous a permis d'éclairer plusieurs points de sa biographie.

Vers la fin de son premier séjour à Paris, Saint-Réal fréquenta assidûment chez le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur de Savoie. L'ambassadeur, dans ses lettres de 1672-1673, parle plusieurs fois de son jeune compatriote et nous renseigne sur le caractère de Saint-Réal et le genre de vie qu'il menait à cette époque. Les lettres du marquis de Saint-Maurice ayant été publiées par M. Jean Lemoine (1), on n'a pas cru utile de les reproduire ici.

Quelques années plus tard, Saint-Réal se trouvait à Londres dans l'entourage de Mme Mazarin. Celle-ci menaçait de supplanter, auprès du roi Charles II, la favorite en titre, Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth, qui était acquise aux intérêts français (2). L'ambassadeur de France à Londres surveille de fort près les faits et gestes de Mme Mazarin, et accessoirement de Saint-Réal. On trouvera ci-après des extraits de quatre lettres de l'ambassadeur Courtin et de trois lettres de Louvois qui contiennent des détails intéressants sur le séjour de Saint-Réal en Angleterre et les circonstances de son retour.

Venu à Turin en 1680, Saint-Réal y prononça, à l'occasion de sa réception à l'Académie de cette ville, un panégyrique de la régence de Madame Royale. C'était cette fois seconder la politique française qui soutenait de tous ses efforts l'autorité de Madame Royale. Nous donnons ci-après des extraits de deux lettres dans lesquelles l'abbé d'Estrades, ambassadeur de France à Turin, rend compte du rôle joué en cette circonstance par l'abbé de Saint-Réal.

---

(1) Mis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, publiées par Jean Lemoine, Paris, 1911-1912, 2 vol. in-8.

(2) Cf. H. Forneron, *Louise de Kéroualle*. (Revue historique, 1885, t. XXVIII, pp. 1 et 273 ; t. XXIX, p. 21.)

1 (1)

Lettre de Courtin (2) à M. de Pomponne, du 15 octobre 1676.

...L'abbé de Saint-Réal-est parti d'ici, sans m'en rien dire, ni à M. le Prince de Monaco (3), quoique nous le vissions tous les soirs chez Mme de Mazarin. Il y avoit plus d'un mois, qu'il nous paroissoit fort mélancolique, et qu'il demeuroit toujours seul à resver au coing du feu, dans la chambre, pendant que toutte la compagnie estoit dans le cabinet. On se fait toujours beaucoup de violence, quand il faut quitter une belle Dame qu'on veoit depuis long tems à touttes les heures du jour. Saint-Évremont est plus content que lui : on envoïe le mari de Mme Middelton (4) dans la Virginie. Je me suis emploié auprès du Roy de la Grande-Bretagne et de M. le Duc d'York pour le faire demeurer ici, mais ces deux Princes m'ont refusé de la manière du monde la plus obligeante.

M. de Sessac (5) a suivi les joueurs à Neumarquet dans l'espérance

---

(1) Affaires étrangères, corresp. pol. Angleterre, t. 120, f° 107.

(2) Honoré Courtin, seigneur de Chanteraine et des Mesnuls (1622-1703), un des meilleurs diplomates du temps : « C'étoit, dit Saint-Simon (édit. Boislisle, t. III, p. 280) un très petit homme, bellot, d'une figure assez ridicule, mais plein d'esprit, de sens, de jugement, de maturité et de grâces, qui avoit vieilli dans les négociations, longtemps ambassadeur en Angleterre, et qui avoit plu et réussi partout. Il avoit été l'ami intime de M. de Louvois. » Courtin, ambassadeur extraordinaire à Londres du 10 mai au 10 décembre 1665, y était revenu au début de l'année 1676 pour seconder l'ambassadeur Ruvigny, qu'il remplaça au bout de quelque temps. Il quitta Londres l'année suivante. Cf. Forneron, *op. cit.*, t. XXVIII, p. 299, sqq.

(3) Louis Grimaldi, duc de Valentinois, prince souverain de Monaco, Roquebrune et Menton (1642-1701). Ce fut l'un des soupirants de Mme Mazarin, qu'il avait connue déjà en Italie. Saint-Simon dit de lui : « Il étoit fort honnête homme et avoit toujours passé pour tel; d'ailleurs il avoit deux gros yeux d'aveugle éteints et qui, en effet, ne distinguoient rien à deux pieds d'eux, avec un gros ventre en pointe qui faisoit peur tant il avançoit en saillie. » (Édition Boislisle, t. IV, p. 29). Cf. H. Métivier, *Monaco et ses princes*, 2e éd., La Flèche, 1865, t. II, p. 3-25.

(4) Catherine Brudenell de Cardingham, femme de Charles, second comte de Middleton (1640-1719), morte à Saint-Germain-en-Laye le 11 mars 1743, dans sa 95e année. Ce fut une des plus remarquables beautés de la cour de Charles II, et, selon Hamilton (*Mémoires de Grammont*, édit. Brunet, p. 110), la première femme courtisée en Angleterre par le Chevalier de Grammont. Cf. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XII, p. 449 ; t. XV, p. 416-417.

(5) Le mis de Sessac s'était fait bannir de la cour de France et avait cherché un refuge à Londres où il tentait de s'enrichir par le jeu. Il servit d'intermédiaire entre Buckingham et le gouvernement de Louis XIV pour la distribution de subsides aux membres du Parlement anglais. (Forneron, *op. cit.*, p. 282-3.)

de regaigner quatre mille jacobus qu'il a fort bien paiez. M. de Monaco n'a pas suivi son exemple, il se contente de jouer à l'ombre avec les Dames. Je suis, Monsieur, etc.

2 (1)

Lettre de Louvois à Courtin, du 21 octobre 1676.

...J'ay une grande curiosité de sçavoir le sujet qui a fait partir l'abbé de Saint-Réal si promptement de Londres. Je devinerois assez facilement la cause de sa mélancolie, si les relations qui viennent de Londres de la manière dont vous estes avec Mme de Mazarin ont quelque fondement, mais ma curiosité n'a pour objet que de pénétrer pourquoy un homme aussy amoureux que l'est cet abbé s'esloigne avec tant de promptitude de ce qu'il aime, puisque ny luy, ny la dame aux Intérests de laquelle il prend part, ne peuvent avoir d'affaire bien considérable icy...

3 (2)

Lettre de Courtin à Louvois, du 29 octobre 1676.

M. de Monaco et M. de Sessac (3) vous diront au premier jour si je fais la figure ici d'un homme amoureux de Mme Mazarin. Le 1er aura beaucoup de peine à la quitter, mais je vous supplie de ne le point respandre dans le monde affin qu'on ne croïe pas que ce soit par moi que vous en soiez informé. Pour ce qui me regarde, je vous peux asseurer de bonne foi que jusques à cette heure elle ne m'a point fait tourner la teste, et vous serez surpris quand je vous dirai qu'il ne se passe point de jour que je ne lise deux ou trois heures chez elle. Nous y demeurons tous jusques à minuit, la maison est fort agréable et on y vit fort commodément. On y joue toujours à l'ombre, je m'intéresse avec quelqu'un qui tient la carte et je suis dans une grande chaise au coin du feu avec un des livres que je tire de la Bibliothèque qu'a composée M. l'Abbé de St-Réal. J'a-

(1) Affaires étrangères, corresp. pol. Angleterre, t. 120 C., fº 177.
(2) *Ibid.*, t. 120 C., fº 185.
(3) Voir page 46, note 5.

chevai avant hier la lecture d'Appian Alexandre, c'est à dire d'un fort gros volume, et je recommençai hier les Annales de Tacite de la traduction de M. d'Ablancourt.

Mme de Mazarin vit fort honnestement avec moi. Je suis fort aise qu'elle soit ici pour ce qui regarde ma satisfaction partre. Mais comme je l'ai desjà mandé à M. de Pomponne, je veois fort bien qu'elle se cache de moi et qu'elle n'est pas contente du peu de considération qu'on a eü en France pour les prières que le Roy de la Grande Bretagne a faittes en sa faveur et je suis le plus trompé du Monde ou elle est ici dans quelque intrigue dont M. de Montaigu (1) et sa sœur ont quelque connoissance. Mme de Portsmouth croit que c'est une affaire réglée avec le Roy de la Grande Bretagne. La jalousie peut la faire aller trop avant. Mais elle m'en a pareu bien persuadée, il y a trois jours. Je n'escris plus rien sur ce sujet, parce que je sçai bien qu'on s'imagineroit que ce seroit par quelque intérest, et je vous respons sur ma foi et sur mon honneur que je n'en ai point d'autre que celui du service du Roy. On a mesprisé mes advis. Je suis persuadé encore qu'on auroit bien fait de les suivre, et que selon les règles de la politique, et celles mesme de l'honnesteté, on ne devoit point marchander à donner un supplément de 8 mille escus à la prière d'un Roy qui aime autant les Dames que le Roy de la Grande Bretagne et qui a autant d'amitié pour le Roy qu'il en fait paroistre. Je souhaitte qu'on n'aït pas le sujet de s'en repentir, mais je connois bien que la Dame est ulcérée, et les occasions ne manquent point en ce païs cy quand on a de meschantes intentions contre la France.

Pour ce qui est de M. l'Abbé de St-Réal, j'ai sceu que, trois semaines avant qu'il partist, il avoit voulu s'en aller brusquement et que le mre d'hostel de Mme Mazarin le fit changer d'advis. Il y avoit un mois qu'il nous avoit dit, à M. le Prince de Monaco et à moi, lorsque nous lui faisions la guerre sur son séjour en cette ville, qu'il demeuroit d'accord que les apparences estoient contre lui et qu'on avoit raison de croire sur ce qu'on voioit qu'il estoit fort amoureux de Mme de Mazarin, mais qu'il destromperoit le Monde et qu'il ne passeroit pas l'hiver auprès d'elle. Depuis ce tems là, il avoit toujours eü l'air dans la maison d'un amant malheureux, et on ne peut pas mieux jouer le roole d'un affligé qu'il le jouoit

---

(1) Ralph, premier duc de Montagu (1638-1709), fut ambassadeur en France. Sa sœur est la célèbre Mme Harvey à qui La Fontaine dédia son Renard anglais (*Fables*, XII, 23), « la femme d'Angleterre qui a le plus d'esprit et qui hait le plus Mme de Portsmouth », écrivait Courtin le 18 janvier 1677 (Forneron, *op. cit.*, t. XXVIII, p. 315 ; t. XXIX, p. 29).

tous les soirs en nostre présence, demeurant tout seul au coing du feu dans la chambre qui est proche du cabinet où l'on jouë et ne voulant parler à personne. Enfin je crois que le dépit de veoir que Mme Mazarin estoit toujours environnée de gens qui l'empeschoient de l'entretenir aussi commodément qu'il faisoit à Chambéri, lui a fait prendre une résolution violente dont je m'asseure qu'il se sera repenti bien des fois avant que d'estre arrivé jusques à Douvres. Mme Mazarin a soustenu son départ en Romaine, et pour dire les choses comme elles sont, je me trompe fort ou elle est bien aise d'en estre délivrée. Mais, Monsieur, comme j'ai à vivre en ce païs cy, je vous supplie de ne point plaisanter sur tout ce que je vous fais sçavoir et vous auriez un peu plus de tort qu'un autre de vous resjouir aux despens de Mme Mazarin qui parle toujours de vous avec beaucoup d'amitié, et qui est aussi aimable par son humeur que par sa personne .Si vous lui aviez veu danser hier au soir la furlane avec une guitarre, vous n'auriez pas peu vous empescher d'estre tout à fait dans ses intérests. Elle a une amie qui ne la perd pas de veuë qui est une fort jolie femme que vous verriez aussi avec plaisir. Ce sont tous les jours des saillies d'imagination qui renouvellent de force sur le minuit qui seroient capables de vous réveiller quelque envie que vous aiez de dormir à cette heure là...

4 (1)

Lettre de Courtin à Louvois, du 26 novembre 1676.

...L'Abbé de Saint-Réal,qui est parti d'ici comme un amant maltraitté (2),a dit à ce qu'il revient à Mme de Mazarin de touttes parts, et à ce qu'on m'escrit, qu'elle estoit fort animée contre les intérests de la France. Je ne vous dis pas qu'elle soit fort satisfaitte du peu de considération qu'on a pour elle, mais je vous respons, foi d'un homme fort désintéressé, et qui, si il estoit encore en aage d'estre amoureux le seroit de Mme Midelton (3), qu'il ne lui est rien eschappé qui puisse justifier le tesmoignage de cet amant infortuné. Ainsi comme il n'est point du tout croiable et que je ne suis point prévenu, et que Mme Mazarin conte fort sur vostre amitié, emploiez vous, Monsieur, s'il vous plaist, pour faire connoistre au Roi l'injustice qu'on lui fait. Je suis, etc.

---

(1) Affaires étrangères, correspond. pol. Angleterre, t. 120 C, f° 229.
(2) Mots rayés : et qui a peut estre voulu se faire de feste et négotier...
(3) Voir page 46, note 4.

5 (1)

Lettre de Louvois à Courtin, du 16 décembre 1676.

...Je vous remercie de tout mon cœur des nouvelles *des Dames* dont vous me voullez bien faire part. Vous me ferez un très grand plaisir de continuer. Vous m'avez prié par une de vos précédentes de *défendre Mme Mazarin contre les impostures que l'abbé de Saint-Réal publioit ici d'elle.* Vous ne debvez pas douter que je ne rendisse service à *Mme Mazarin* si j'en avois l'occasion, mais je ne sçaurois croire que *elle vous ait parlé sincèrement* sur ce subject là puisque je scay que *ledit sieur abbé de St-Réal doit venir ici* (2) *au premier jour avec M. de Nevers pour parler à Mme de Montespan des affaires de Mme Mazarin.* C'est à vous à demesler si *elle a eu intention de vous faire une fausse confidence ou si ayant esté* effectivement *faschée contre l'abbé de Saint-Réal elle lui a depuis pardonné* ce qui luy avoit *depleu dans sa conduitte.* Je suis toujours tout à vous.

6 (3)

Lettre de Courtin à Louvois, du 27 décembre 1676.

...Pour ce qui regarde M. l'Abbé de St-Réal, voici comme on m'a arrangé ce qui concerne sa négociation. Mme Mazarin m'a dit que M. de Montaigu (4) estoit chargé de ses affaires et qu'elle n'avoit pas songé à prendre une autre voie que la sienne, mais que l'Abbé de St-Réal estant allé à Paris au sujet de la prison de ce médecin qu'on avoit mis dans la Bastille (5), qui estoit son intime ami, il avoit veu Mme de Montespan, par l'entremise de M. de Nevers, pour la supplier de le justifier auprès du Roy sur les commerces qu'il avoit eu avec ce médecin à qui il escrivoit fort souvent, et pour faire connoistre à sa Majesté qu'il n'estoit pas capable de se mesler de rien qui peust estre contre son service, que cela avoit

(1) Affaires étrangères, correspond. pol. Angleterre, t. 120 C., f° 258. Les parties en italique sont chiffrées dans l'original.

(2) A Saint-Germain.

(3) Affaires étrangères, correspond. pol. Angleterre, t. 120 C., f° 268.

(4) Voir page 48, note 1.

(5) Voir la lettre de Louvois qui suit.

donné occasion à Mme de Montespan de lui parler fort obligeamment sur le sujet des intérests de Mme Mazarin, sur quoi elle lui avoit tesmoigné qu'elle lui rendroit volontiers toutte sorte de service si elle vouloit prendre un autre chemin, que celui de prétendre faire faire les choses avec hauteur qui ne lui réussiroit pas, qu'ensuite M. de Nevers lui avoit escrit pour lui donner le mesme conseil, et qu'elle avoit respondu qu'elle accepteroit volontiers cette entremise, ce qui avoit donné occasion à M. de Nevers de lui mander qu'il mèneroit au premier jour ledit Sieur Abbé de St-Réal à Saint-Germain pour parler de nouveau à Mme de Montespan. Voilà (si j'en peux croire ce qu'on m'a dit dont je ne vous respons pas) comment les choses se sont passées. Mme Mazarin m'a tesmoigné qu'elle eust aimé mieux que M. de Nevers eust traitté avec Mme de Montespan que de mener l'Abbé de St-Réal, qui pour dire la vérité me paroist avec son esprit plein de feu, plus propre à gaster une négociation qu'à la faire réussir...

7 (1)

Lettre de Louvois à Courtin, du 3 janvier 1677.

...Il paroist par les discours que *l'abbé de Saint-Réal tient ici que Mme Mazarin* [l'a] *fort mescontenté et qu'il se retire en Piedmont.* Ce ne sera pas une grande perte *pour elle.* Je souhaitte de tout mon cœur que *elle ait toutte la satisfaction quelle desire et quelle mérite.* Mais j'ay bien de la peine à accommoder la disposition où *elle vous tesmoigne estre de revenir en France avec ce dont l'abbé de St-Réal s'est laissé entendre* de sa situation *en Angleterre et de son commerce réglé avec le Roy d'Angleterre.* A l'égard du *prétexte qu'a pris l'abbé de St-Réal de venir ici pour se justifier d'avoir escrit à un médecin qui* a esté quelque tems *à la Bastille*, je vous diray qu'il nestoit point *prisonnier quand il est parti d'Angleterre* et qu'ainsy il faut que *quelque autre chagrin l'ait tiré de ce païs là.* Quant au fond de l'affaire *du médecin il a esté accusé davoir quelque connoissance de la mort de Dalibert que les ennemis de Penaultier asseurent avoir esté empoisonné par lui* (2). Les gens qui avoient donné cet advis avoient asseuré

(1) Affaires étrangères, correspond. pol. Angleterre, t. 120 C., f° 14-15. Les parties en italique sont chiffrées dans l'original.

(2) Pierre-Louis Reich de Pennautier, trésorier de la bourse des États de Languedoc (1654) et receveur général du clergé de France (1669). En 1676, il fut accusé d'avoir empoisonné son prédécesseur dans cette dernière charge, Hanyvel de Saint-Laurent, son associé Dalibert, et même son beau-père. Les procé-

que l'*on trouverroit dans un certain endroit touttes les pièces de ce qu'ils disoient.* Cependant *dans cet endroit de son cabinet l'on y a trouvé que des lettres d'amourettes et dans son escriture une quantité infinie de lettres de l'Abbé de St-Réal touttes plus folles les unes que les autres et remplies des plus infames ordures que l'Italie ait jamais produites.* Trois ou quatre jours après *que ce médecin a esté arresté les dénoncialeurs se sont absentés.* Ils avoient dit en sortant de *chez eux qu'ils alloient en Foretz près de Lion où on ne les a pas trouvés, ce qui a procuré la liberté au médecin après* un mois ou six semaines *de prison...*

8 (1)

Lettre de l'abbé d'Estrades (2) au roi, du 18 mai 1680.

... Lundy dernier, 13me de ce mois, il se fit icy une assemblée de l'Académie où toute cette Cour se trouva pour entendre une harangue prononcée par l'abbé de St-Réal qui fut receû ce jour là dans cette Compagnie. Le sujet de son discours à esté le Panégyrique de Mme la duchesse de Savoye, et de Monsieur son fils, qui y assistèrent incognito, pour ne paroistre point présens aux Éloges publics qu'on en faisoit. Cet ouvrage fut admiré de tous ceux de l'assemblée qui estoient les plus capables d'en juger ; le mesme jour Mme la Duchesse de Savoye luy fit présent d'une bague de plus de six vingt pistoles, et luy donna deux mille livres de pension. Cette Princesse a aussy ordonné que l'on fit imprimer ce Panégyrique, de sorte qu'on le verra bientost en France. Comme il y a un article qui regarde V. Ma^té^, j'ay eû soin de me faire donner un des premiers exemplaires qui viennent d'estre achevez, et je prends la liberté

---

dures entamées contre lui conclurent à un non-lieu, mais sa prison préventive avait duré plus d'un an. Il conserva ses deux charges jusqu'à sa mort (1711). Cf. *Lettres de Mme de Sévigné*, édit. Monnerqué, t. IV, pp. 497, 507, 526, 541, 552 ; Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XXII, p. 84.

(1) Affaires étrangères, corresp. pol. Turin, t. 70, f° 244.

(2) Jean-François d'Estrades, fils du maréchal d'Estrades, abbé de Conches (1670), puis de Moissac (1672), ambassadeur à Venise (1676-1678), puis à Turin (13 novembre 1679-13 juillet 1685). Il avait été choisi pour ce dernier poste à cause des difficultés de cérémonial que les femmes d'ambassadeurs éprouvaient habituellement près de Madame Royale. Il mourut le 19 mai 1715, âgé de 73 ans, « à Chaillot, où sa pauvreté lui avoit fait louer une maison depuis bien des années pour y vivre à meilleur marché et en retraite » (Saint-Simon). Cf. Saint-Simon, éd. Boislisle, t. XX, p. 255, n. 7 ; t. XXVI, p. 196-197.

de l'envoyer à V. Ma^{té}, affin qu'Elle voye si l'abbé de St-Réal a réüssy dans l'intention qu'il a eüe de parler de V. Ma^{té} aussy dignement qu'il le devoit, et qu'il le souhaittoit. Je suis obligé, Sire, d'informer V. Ma^{té} de la précaution qu'il a prise de me communiquer cet article avant que qui que ce soit en eût connoissance, pour sçavoir de moy si je croyois qu'il n'y eût rien qui pût déplaire à V. Ma^{té}, mais je n'ay pas fait difficulté de luy dire que je croyois qu'elle en seroit contente. Il me témoigna aussi le déplaisir qu'il ressentoit d'employer les talens qu'il pouvoit avoir sur d'autres sujets que celuy de la gloire de V. Ma^{té}, que non seulement il avoit le bonheur d'en estre connu, mais mesme qu'il en avoit receû des grâces dont il ne sçauroit jamais perdre le souvenir, qu'il avoit fait gloire de se dire publiquement son sujet dans la lettre qu'il avoit eû l'honneur de luy présenter pour luy dédier son livre de la *Vie de Jésus-Christ*, qu'il l'avoit mise à la teste de cet ouvrage, et qu'il auroit toujours un zèle et une fidélité inviolable pour Votre Majesté...

9 (1)

Lettre de l'abbé d'Estrades à Colbert de Croissy, du 22 juin 1680.

...J'ay donné à M. l'abbé de St-Réal qui est parti ce matin pour retourner en Savoye, la satisfaction de voir ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander sur son sujet dans la lettre que vous avez pris la peyne de m'escrire le 7me de ce mois. Il a eu beaucoup de joye d'apprendre par une voye aussi seure que la vostre que sa Majesté avoit eu la bonté d'approuver ce qu'il en a dit dans le discours qu'il a fait à la majorité de M. le Duc de Savoye, et Madame R^{alle} mesme a tesmoigné en estre bien ayse ; c'est aussi ce qui a achevé de déterminer cette Princesse à permettre de nouveau l'impression de cet ouvrage, qui avoit été suspendue par son ordre parce qu'elle vouloit sçavoir auparavant si le Roy seroit content de la part qu'il y avoit...

(1) Affaires étrangères, correspond. pol. Turin, t. 70, f° 288.

III

Deux lettres inédites de l'historien Varillas

Nous avons évoqué ailleurs la figure curieuse d'Antoine Varillas (1624-1696), auprès de qui le jeune Saint-Réal paraît s'être formé aux recherches historiques. Nous donnons ci-dessous deux lettres inédites de Varillas qui achèveront de faire connaître le personnage. Toutes les deux sont adressées à Colbert. La première est écrite au moment où Varillas, après avoir passé quinze ans à la bibliothèque du roi, allait céder ses fonctions et son logement au mathématicien Carcavi. La seconde, qui n'est pas datée dans l'original, doit être placée vraisemblablement entre 1665 et 1670.

1 (1)

De la bibliothèque du Roy, ce 19 octobre 1663.

MONSEIGNEUR,

Les diverses tentatives que j'ay faictes inutilement pour avoir l'honneur de vous voir et la crainte que j'ay de sortir de la Bibliothèque du Roy avant le dernier jour de l'année où l'on m'a donné mon congé, m'obligent de vous escrire ce second billet :

1º Pour vous offrir mon très humble service avec toutte la soumission dont je suis capable et toutte l'ingénuité qui m'est naturelle ;

2º Pour vous avertir que j'ay reconnu, après avoir employé quinze ans entiers à l'étude de la Bibliothèque du Roy, qu'il n'y a pas la diziesme partie des pièces rares qu'elle contient qui soient énoncées dans les cathalogues, ni qui soient connues d'aucune autre personne qui vive présentement.

3º Que si le différent entre la France et la cour de Romme continue, je pouray trouver la véritable source de la fausse donation de Constantin sur laquelle le Saint Siège a fondé toutte son auctorité pour le Temporel ; elle a esté inconnue jusques à présent, et je la produiray quand il sera temps pourveu que celuy qui me succèdera ne change point la disposition des livres ;

(1) Bibliothèque nationale, fonds Baluze, 362, fº 39.

4° Que j'ay faict des recueils suivant vos ordres de touttes les matières qui peuvent estre contestées entre la France et les puissances étrangères ;

5° Que j'ai faict tous les extraicts nécessaires pour escrire l'histoire secrette de la maison de Médicis suivant vos ordres, et que j'en ay presque achevé les deux premiers livres (1). Je commence où Machiavel finist et je ne dis rien de ce qui a esté imprimé auparavant. L'ouvrage est toutaffect curieux et vous en jugerez, Monseigneur, s'il vous plaist que j'en fasse transcrire le premier livre. C'est,

Monseigneur,

Vostre très obéissant et très fidelle serviteur,

VARILLAS.

2 (2)

A la communauté de St-Cosme.

MONSEIGNEUR,

En travaillant avec M. de Saint-Réal à la confrontation de vos manuscrits, nous avons trouvé un passage dont nous avons cru estre obligez de vous donner avis, parce qu'il pourroit estre de quelque considération. Ce passage est une clause de l'investiture du Royaume de Naples donnée par le Pape Jules second au Roy Ferdinand, d'où l'on peut induire que durant la minorité du Roy d'Espagne et jusques à ce qu'il ayt atteint l'aage de dix-huit ans, le Pape doit avoir et la tutele de ce Prince et la garde de ce Royaume. Si vous souhaittez, Monseigneur, de voir l'original, M. de Saint-Réal ou moy nous donnerons l'honneur de vous le porter au premier ordre. C'est,

Monseigneur,

Vostre trez humble et trez obéissant serviteur,

VARILLAS (3).

---

(1) Il devait, beaucoup plus tard, publier le travail dont il est question ici. (*Les anecdotes de Florence ou l'histoire secrette de la maison de Médicis*, par le sieur de Varillas, La Haye, 1685, in-12.)

(2) Bibliothèque nationale, fonds Baluze, 362, f° 40.

(3) On lit, en surcharge en tête de la lettre, la note suivante : *A M. Carcavi. Je seray bien aise de voir la clause dont il est parlé dans cette lettre.*

IV

Les éditions des œuvres de Saint-Réal

L'intérêt d'une bibliographie des œuvres de Saint-Réal est de faire apparaître dans quelle mesure il a été lu, de son vivant et après sa mort, et quels sont, parmi ses livres, ceux qui ont le mieux et le plus longtemps résisté à l'oubli. La liste qu'on trouvera ci-dessous reste certainement incomplète. Elle suffira pourtant à préciser l'histoire de la réputation de Saint-Réal.

Pour toutes les éditions qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque nationale, on a mentionné soit la bibliothèque qui les possède, soit le recueil bibliographique qui en a fourni l'indication.

Il m'est agréable de remercier ici M. Anchier, bibliothécaire à la Nationale, qui a bien voulu, pour cette partie de mon travail, m'aider considérablement dans mes recherches.

I. — ÉDITIONS COMPRENANT UNE SEULE DES ŒUVRES DE SAINT-RÉAL.

A. — *RÉCONCILIATION DU MÉRITE ET DE LA FORTUNE.*

1. Réconciliation du mérite et de la fortune, Paris, Claude Barbin, 1665, in-12, 60 p.

B. — *DE L'USAGE DE L'HISTOIRE.*

1. De l'usage de l'histoire, Paris, Claude Barbin et Estienne Michallet, 1671, in-12, 248 p. (privilège du 19 juillet 1671 au nom du libraire Michallet).

2. De l'usage de l'histoire, Paris, Claude Barbin et Estienne Michallet, 1672, in-12, 151 p.

   Bibliothèque municipale de Montpellier.

3. De l'usage de l'histoire, Wesel, André de Hoogen-Huysen, 1672, in-12.

   P. Marchand, *Dictionnaire*, article Saint-Réal, note B.

4. LENGLET-DUFRESNOY. Méthode pour étudier l'histoire, qui contient le Traité de l'usage de l'histoire par M. l'abbé de Saint-Réal, un Discours sur les historiens françois par M. de Saint-Évremont, avec un catalogue des principaux historiens... Seconde partie, Paris, Jean Musier, 1713, in-12.

P. 3-101, *De l'Usage de l'histoire.*

C. — *DOM CARLOS.*

1. Dom Carlos, nouvelle historique, à Amsterdam chez Jaq. l'Amoureux, 1672, in-12.

Cette édition, signalée par P. Marchand (*Dictionnaire*, art. Saint-Réal, note B), paraît avoir été l'édition originale.

2. Dom Carlos, nouvelle historique, sur la copie imprimée à Amsterdam chez Gaspar Commelin, 1672, in-12, 224 p.

3. Dom Carlos, nouvelle historique, Jouxte la copie imprimée à Amsterdam chez Gaspar Commelin, 1672, in-12, 224 p.

L'impression de cette édition diffère de celle de la précédente, donnée par le même éditeur.

4. Dom Carlos, nouvelle historique, Jouxte la copie imprimée à Amsterdam chez Gaspar Commelin, 1673, in-12, 212 p.

5. Histoire de Dom Carlos fils de Philippe II, roy d'Espagne. Nouvelle édition reveuë et corrigée, Amsterdam, Gaspard Commelin, 1673, in-12, 212 p.

6. Dom Carlos, Paris, Pierre Michel, 1673, in-12.

P. Marchand, *op. cit.*, *ibid.*

7. Dom Carlos, nouvelle historique, Lyon, Claude Delaroche, 1675, in-12, 153 p.

Bibliothèque municipale de Lyon.

8. Histoire de Dom Carlos, fils de Philippe II, roy d'Espagne, Amsterdam, Pierre Le Brun, 1691. (Suivi des Sentimens d'un homme d'esprit sur l'Histoire de Dom Carlos, fils de Philippe II.)

Bibliothèque de Meiningen.

9. Histoires tragiques et galantes ornées de figures en taille-douce, Paris, Pierre Witte, 1710, in-12.

T. I, p. 269-366, *Dom Carlos.*

10. Réimpression du même recueil en 1715.

11. Œuvres de Mme de VILLEDIEU, Paris, Compagnie des libraires, 1721, in-12.

T. XII, p. 151-287, *Dom Carlos.*

12. Œuvres de Mme de VILLEDIEU, Paris, P. Gandouin, 1741, in-12.
T. XII, p. 137-267, *Dom Carlos.*

13. Bibliothèque de campagne ou amusemens de l'esprit et du cœur. Nouvelle édition rectifiée et augmentée, Genève, 1761, in-12.
Supplément, t. II, *Dom Carlos.*
Bibliothèque municipale de Limoges.

14. Bibliothèque de campagne ou amusemens de l'esprit et du cœur. Nouvelle édition corrigée et augmentée, Lyon, 1766, in-12.
T. XIX, p. 1-130, *Dom Carlos.*

15. Dom Carlos, nouvelle historique, par l'abbé de St-Réal, par ordre de Mgr le Comte d'Artois, Paris, Didot aîné, 1781, in-12, 135 p.

16. Des abbé de Saint-Réal Histoire de Dom Carlos, nach der Ausgabe von 1691 herausgegeben von Albert Leitzmann, Halle, 1914, in-8°, 83 p.
A la suite, comme dans l'édition de 1691 qui est reproduite ici, les *Sentimens d'un homme d'esprit sur l'histoire de Dom Carlos.*

D. — *LA CONJURATION CONTRE VENISE.*

1. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année MDCXVIII, Paris, Claude Barbin, 1674, in-12, 327 p. (Privilège du 21 décembre 1673.)

2. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année MDCXVIII par l'auteur du D. Carlos, Paris, Claude Barbin, 1674, in-12, 177 p.
Bibliothèque municipale de Bordeaux.

3. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année MDCXVIII, Paris, 1683, in-12.
P. Marchand, *Dictionnaire,* article Saint-Réal.

4. Bibliothèque de campagne, ou amusemens de l'esprit et du cœur. Nouvelle édition rectifiée et augmentée, Genève, 1761, in-12.
Supplément, t. IV, *La Conjuration des Espagnols contre Venise.*
Bibliothèque municipale de Limoges.

5. Bibliothèque de campagne ou amusemens de l'esprit et du cœur. Nouvelle édition revue et augmentée, Lyon, 1766, in-12.
T. XXIII, p. 1-132, *La Conjuration des Espagnols contre Venise.*

6. Conjuration des Espagnols contre Venise en 1618 par l'Abbé de ST-RÉAL, par ordre de Mgr le Comte d'Artois, Paris, Didot aîné, 1781, in-12, 142 p.

7. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année 1618, par l'abbé de SAINT-RÉAL, et des Gracques. Nouvelle édition, Londres, 1791, in-12.

Quérard, *France littéraire*, t. VIII, p. 371.

8. Histoire de la Conjuration des Espagnols contre la République de Venise, par SAINT-RÉAL, Paris, Ant.-Aug. Renouard, 1795, in-4°.

En tête, une préface de Suard. A la suite (p. 131-223). *La Conjuration des Gracques.*

9. Conjuration des Espagnols contre Venise en 1618, par l'Abbé de SAINT-RÉAL, nouvelle édition, Paris, Chaignieau aîné, an V, in-12, 206 p.

10. Conjuration des Espagnols contre Venise, suivie de la Conjuration des Gracques, Paris, Fournier, 1801, in-36.

Quérard, *France littéraire*, t. VIII, p. 372.

11. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise par SAINT RÉAL, Paris, Ant.-Aug. Renouard, an XI (1803), in-12, 160 p.

En tête, la préface de Suard. A la suite, avec pagination indépendante, *La Conjuration des Gracques.*

12. Conjuration des Espagnols contre Venise par l'Abbé de ST-RÉAL, suivie de celle des Gracques attribuée au marquis de LA BASTIE, l'une et l'autre avec une version latine en regard et la traduction en vers hexamètres des portraits de quatre des principaux conjurés, suivies de tables indicatives des passages que l'on peut donner en devoir, par un professeur de l'Université, Paris, Delalain, 1819, in-12, 262 p.

13. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise, suivie de la Conjuration des Gracques par ST-RÉAL (Bibliothèque d'une maison de campagne, t. XXII, 3e livraison), Paris, Lebègue, 1820, in-12.

14. Conjuration des Espagnols contre Venise et Conjuration des Gracques par ST-RÉAL, Paris, Delongchamps, 1824, in-12.

15. Les trois conjurations, le cardinal de Retz, Sarrazin, Saint-Réal, avec des notes par M. C. NODIER et M. LAURENTIE, Paris, Bibliothèque choisie, 1830, in-12.

P. 207-348, *La Conjuration des Espagnols contre Venise.*

16. Conjuration des Espagnols contre Venise et conjuration des Gracques par SAINT-RÉAL, Paris, Ad. Rion, 1835, in-32.

17. Petits chefs-d'œuvre historiques avec introduction et notices historiques par M. ANTOINE DE LATOUR, Paris, Didot, 1846, in-12.

T. II, p. 1-77, *La Conjuration des Espagnols contre Venise.* Réimprimé en 1854.

18. SAINT-RÉAL. La Conjuration des Espagnols contre la République de Venise. Introduction et notes par ALFRED LOMBARD. Paris, Bossard (Collection des chefs-d'œuvre méconnus).

En préparation.

E. — *LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.*

1. La vie de Jésus-Christ, Paris, René Guignard, 1678, in-4°, 250 + 65 p. (Privilège du 9 décembre 1677 ; achevé d'imprimer le 1er avril 1678.)

2. La vie de Jésus-Christ, Paris, René Guignard, 1678, in-12, 333 p.

Bibliothèque municipale de Grenoble.

3. La vie de Jésus-Christ, Paris, René Guignard, 1679, in-12, 311 + 104 p.

Bibliothèque de l'Arsenal.

4. La vie de Jésus-Christ, par M. l'Abbé de SAINT-RÉAL, seconde édition, Paris, Robert Pepie, 1685, in-4°, 250 + 65 p.

Bibliothèque Mazarine.

5. La vie de Jésus-Christ, par M. l'Abbé de ST-RÉAL, troisième édition, Paris, Robert Pepie, 1689, in-12, 311 + 104 p.

6. La vie de Jésus-Christ par M. l'abbé de ST-RÉAL, troisième édition, Paris, Claude de Hansy, 1702, in-12, 311 + 104 p.

F. — *PANÉGYRIQUE DE MADAME ROYALE.*

1. Panégyrique de la Régence de Madame Royale Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, prononcé dans l'Académie de Turin, le 13 mai 1680, par M. l'abbé de ST-RÉAL, Turin, Barthélémi Zappete, 1680, in-4°.

Bibliothèque Mazarine.

2. Recueil de pièces d'histoire et de littérature, par l'abbé GRANET, Paris, Chaubert, 1731, in-12.

T. I, p. 1-31, Le *Panégyrique.*

3. Réimpression du même recueil en 1738.

G. — *ÉCLAIRCISSEMENT SUR ZACHÉE.*

1. Éclaircissement sur le Discours de Zachée à Jésus-Christ, Paris, René Guignard, 1682, in-12, 114 p. (Privilège du 16 avril 1682 ; achevé d'imprimer le 30 avril 1682.)

H. — *CÉSARION.*

1. Césarion ou entretiens divers, Paris, Claude Barbin, 1684, in-12, 304 p. (Privilège du 13 janvier 1684 ; achevé d'imprimer le 15 mars 1684.)

2. Césarion ou entretiens divers, La Haye, 1685, in-12.

British Museum.

3. Césarion ou entretiens divers, Paris, Robert Pepie, 1689, in-12.

Bibliothèque municipale du Mans.

I. — *DE LA VALEUR.*

1. De la valeur, Cologne, Jacques Le Jeune, 1689, in-12, 96 p.

2. [DE SALLENGRE]. Mémoires de littérature, Paris, 1725, in-12.

T. II, 2e partie, p. 106-149, *De la Valeur.*

J. — *LETTRES DE CICÉRON A ATTICUS.*

1. Les lettres de Cicéron à Atticus, Paris, Claude Barbin, 1691, in-12, t. I, 443 p. ; t. II, 560 p. (Privilège du 27 novembre 1690 ; achevé d'imprimer le 2 janvier 1691.)

2. Les lettres de Cicéron à Atticus, troisième édition, t. I, Paris, veuve Claude Barbin, 1701, in-12, 335 p. ; t. II, Paris, Imbert de Bats, 1701, in-12, 395 p.

On lit à la fin du t. I : « imprimé pour la seconde fois le 30 février 1700 », et à la fin du t. II : « imprimé pour la seconde fois le 30 février 1701 ». Un 3e volume contient les livres III et IV des Lettres de Cicéron à Atticus, traduits par Mongault.

3. Même édition, à Paris, par la compagnie des libraires, 1702.

Bibliothèque municipale de Grenoble.

4. Les lettres de Cicéron à Atticus, La Haye, 1709, 3 vol. in-12.

British Museum.

K. — *DE LA CRITIQUE.*

1. De la critique, Lyon, Anisson et Posuel, 1691, in-12, 347 p. (Privilège du 29 mars 1691.)
2. Traitté de la critique par l'abbé de St-Réal, Utrecht, Ant. Schouten, 1705, in-12.

Bibliothèque municipale du Mans.

II. — Éditions d'Œuvres posthumes attribuées à Saint-Réal.

1. Œuvres posthumes de M. D. S. R., Paris, Claude Barbin, 1693, in-12, 285 p.

   Des gens de Cour. — Considérations sur Antoine. — Considérations sur Livia. — Caractère de Julie, fille d'Auguste. — Lettre à Monsieur le C. D. B. — Sentimens sur la philosophie. — Lettre à Monsieur le M. D. S. — Lettre à Monsieur le M. D. B. — Réflexions sur la mort. — Considérations sur Luculle.

2. Œuvres posthumes de M. l'abbé de Saint-Réal, Lyon, Thomas Amaulry, 1694, in-12.

   Recueil identique au précédent. On lit en tête : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 1er août 1693. Ledit sieur Barbin a fait part de son privilège au sieur Thomas Amaulry suivant les conventions faites entre eux ».

3. Œuvres posthumes de M. de S. R., Seconde partie, Paris, Claude Barbin, 1695, in-12, 375 p.

   La conjuration des Gracques. — Les affaires de Marius et de Sylla. — Fragmens sur Auguste. — L'inconstance de l'homme dans les égaremens de la vie.

4. Nouvelles œuvres posthumes de M. D. S. R., Paris, veuve Claude Barbin, 1699, in-12, 310 p.

   Lettre I à M... sur la vérité de la Foy catholique. — Lettre II au mesme sur la religion. — Lettre III au mesme. — Lettre IV à M. D. S. — Lettre V au mesme. — Quelques réflexions sur le meurtre de César. — Fragmens sur Lépide. — Des spectacles des Romains, fragmens. — Lettre à M. D. S. A. sur les auteurs anciens. — Sur l'étude et sur les sciences. — Quelques réflexions sur le cœur de l'homme. — Des femmes. — De l'infidélité des femmes chez les Romains. — Observations politiques sur la fortune, fragmens. — Lettre à Madame la Comtesse de B. — Lettre à Monsieur le M. D. S. — Extrait d'une lettre écrite de Paris à l'Autheur des nouvelles de la République des lettres, du 27 octobre 1685. — Réponse de Monsieur A. D. L. H. écrite au même autheur de la République des Lettres. — Réponse à Monsieur Amelot. — Lettre à M. D.

III. — Éditions contenant plusieurs des Œuvres de Saint-Réal.

A. — *ÉDITIONS DES ŒUVRES COMPLÈTES.*

1. Œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édition, La Haye et Paris, Huart aîné, 1722, 5 vol. in-12.

T. I (1). — Avertissement (par Prosper Marchand). — *Usage de l'histoire.* — Conjuration des Gracques. — Affaires de Marius et de Sylla.

T. II. — Considérations sur Luculle. — *Césarion.* — Réflexions sur le meurtre de César. — Fragmens sur Lépide. — Considérations sur Marc-Antoine. — Fragmens sur Auguste. — Considérations sur Livie. — Caractère de Julie. — De l'Infidélité des femmes chez les Romains. — Fragmens sur les spectacles des Romains.

T. III. — *Vie de J.-C.* — *Eclaircissement sur Zachée.*

T. IV. — *Dom Carlos.* — *Conjuration contre Venise.* — Mémoires de Mme Mazarin.

T. V. — Traités de philosophie, de morale et de politique. — *De la valeur.* — Lettres sur divers sujets. — *Réponse à M. Amelot.* — *De la critique.*

2. Œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition augmentée, Paris, Compagnie des libraires, 1724, 4 vol. in-12.

Cette édition présente le même ordre que la précédente. Elle est augmentée simplement, au t. III, de quelques extraits des Lettres choisies de Bayle, des Mémoires de littérature, de la Bibliothèque universelle et historique, de l'Histoire des ouvrages des savants.

3. Œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, La Haye, Rogissart, 1726, 4 vol. in-12.

Quérard, *France littéraire,* t. VIII, p. 372.

4. Œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition augmentée, Paris, Huart aîné, Lemercier fils et Morin (ou Paris, Osmont ; ou Amsterdam, Pierre Mortier), 1730, 5 vol. in-12.

Les quatre premiers volumes présentent l'ordre et le contenu de l'édition de 1722, le cinquième contient les pièces suivantes :

Mémoires de Mme Mazarin. — Discours de Xénophon sur la manière d'augmenter les revenus d'Athènes. — Discours sur la république de Lacédémone. — Préface historique des mémoires de la minorité de Louis XIV. — Vie d'Octavie sœur d'Auguste. — *Réconciliation du mérite et de la fortune.* — Méthode courte et aisée pour combattre les déistes. — Remarques sur les Esséniens, etc. — De la navigation des Romains.

---

(1) Les titres en italique indiquent les ouvrages qui, seuls, sont réellement de Saint-Réal.

5. Œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'un volume, enrichie de figures en taille douce et de vignettes, Amsterdam, François L'Honoré et fils, 1740, 6 vol. in-12.

Reproduction de l'édition précédente, à laquelle on a ajouté (t. V) les *Lettres de Cicéron à Atticus.*

6. Les œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition rangée dans un meilleur ordre et augmentée, Paris, Nyon (ou Durand), 1745, 3 vol. in-4°.

T. I. — Avertissement (par l'abbé Pérau). — Traités de théologie et de piété. — *Vie de J.-C.* — *Eclaircissement sur Zachée.* — Traités de philosophie, de morale et de politique. — *De la valeur.* — *Césarion.* — *Réconciliation du mérite et de la fortune.*

T. II. — *De l'usage de l'histoire.* — Conjuration des Gracques. — Affaires de Marius et de Sylla. — Considérations sur Luculle. — Réflexions sur divers illustres Romains. — *Dom Carlos.* — *Conjuration contre Venise.*

T. III. — *Panégyrique de Madame Royale.* — Traités de littérature et de critique. — *De la critique.* — Discours de Xénophon. — *Lettres à Atticus.* — Épicaris. — Mémoires de Mme Mazarin. — Préface historique des mémoires de la minorité de Louis XIV. — Maximes. — Extraits concernant quelques ouvrages de l'abbé de Saint-Réal.

7. Les œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition rangée dans un meilleur ordre et augmentée, Paris, Nyon (ou Ganeau), 1745, 6 vol. in-12.

Même contenu et même ordre que dans l'édition in-4°.

8. Les œuvres de M. l'Abbé de Saint-Réal, nouvelle édition revue, corrigée, rangée dans un meilleur ordre et augmentée, Paris, Libraires associés, 1757, 8 vol. in-12.

Par son contenu et l'ordre général des matières, cette édition est analogue aux deux précédentes.

B. — *ÉDITIONS D'ŒUVRES CHOISIES.*

1. Œuvres meslées de M. l'abbé de St-Réal, nouvelle édition augmentée de sa Critique, Utrecht, Schouten, 1693, in-12, 480 + 180 p.

De l'Usage de l'Histoire. — *Dom Carlos.* — *Conjuration contre Venise.* — *Entretiens historiques et moraux.* — *Traité de la Critique.*
Bibliothèques municipales de Lille et de Rouen.

2. Œuvres choisies de M. l'abbé de Saint-Réal, Londres, 1783, 4 vol. in-12.

T. I. — *Dom Carlos.* — *La Conjuration contre Venise.*

T. II. — Conjuration des Gracques. — Affaires de Marius et de Sylla. — Considérations sur Luculle. — De la navigation des Romains.
T. III. — Réflexions sur divers illustres Romains. — Traités de philosophie et de morale.
T. IV. — Vie d'Octavie. — *Césarion.*

3. Œuvres choisies de l'abbé de SAINT-RÉAL, comprenant la Conjuration des Espagnols contre Venise et celle des Gracques ; des réflexions sur la Valeur, la Fortune et la Mort ; des fragmens historiques sur Marius, Sylla, Antoine, Auguste, Octavie, Néron ; des mélanges, des maximes et une notice sur la vie et les ouvrages de Saint-Réal par N. L. M. DESESSARTS. Paris, Desessarts, an XII (1804), 2 vol. in-12.

4. Œuvres choisies de l'abbé de SAINT-RÉAL, précédées d'une notice sur sa vie, Paris, Louis Janet, 1819, 1 vol. in-8°.

Conjuration contre Venise. — Conjuration des Gracques. — Affaires de Marius et de Sylla. — Epicharis. — Navigation des Romains.

5. Œuvres choisies de l'abbé de SAINT-RÉAL, Paris, L. de Bure, 1826, 2 vol. in-12.

T. I. — *Dom Carlos.* — *Conjuration contre Venise.* — *De la valeur.*
T. II. — Conjuration des Gracques. — Affaires de Marius et de Sylla. — Epicharis. — Navigation des Romains.

6. Esprit de SAINT-RÉAL, Amsterdam, Paris, Vincent, 1768, 1 vol. in-12, 432 p.

Extraits divers, presque exclusivement empruntés aux Œuvres posthumes.

C. — *RECUEILS COMPRENANT LA CONJURATION CONTRE VENISE ET LE TRAITÉ DE L'USAGE DE L'HISTOIRE.*

1. Conjurations des Espagnols contre la République de Venise et des Gracques, précédées de sept discours de l'usage de l'histoire par SAINT-RÉAL, Paris, Didot, an XI (1803), 1 vol. in-18.

Réimprimé en 1811.

2. Conjurations des Espagnols contre la République de Venise et des Gracques, précédées de sept discours de l'usage de l'histoire par SAINT-RÉAL, Paris, Duprat-Duverger, 1810, 1 vol. in-18.

Réimprimé en 1811 et 1813.

3. Conjurations des Espagnols contre la République de Venise et des Gracques, précédées de sept discours de l'usage de l'histoire par SAINT-RÉAL, Paris, Delalain, 1818, 1 vol. in-18.

4. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise ; précédée de sept discours sur l'usage de l'histoire et suivie de la Conjuration des Gracques, par Saint-Réal, Paris, Menard et Desenne, 1821, 1 vol. in-12.

5. Conjuration des Espagnols contre la République de Venise, précédée de sept discours sur l'usage de l'histoire et suivie de la Conjuration des Gracques, par Saint-Réal, Paris, Bibliothèque des amis des lettres, Paris, 1829, 1 vol. in-18.

6. Conjurations des Espagnols contre la République de Venise et des Gracques, précédées de sept discours sur l'usage de l'histoire par Saint-Réal, Paris, Lecointe, 1830 (Nouvelle bibliothèque des classiques français).

D. — *RECUEIL COMPRENANT DOM CARLOS ET LA CONJURATION CONTRE VENISE.*

1. Saint-Réal, Don Carlos, nouvelle historique ; Conjuration des Espagnols contre la République de Venise, Paris, Dubuisson et Marpon, 1864 (Bibliothèque nationale).

Nombreuses réimpressions.

V

Les adaptations dramatiques de *Dom Carlos*

Les adaptations dramatiques de *Dom Carlos* (1)

Dans ses deux livres les plus connus, *Dom Carlos* et *La Conjuration des Espagnols contre Venise*, l'abbé de Saint-Réal s'était efforcé de donner à un récit d'apparence historique tous les charmes et tout l'intérêt d'un roman. On trouve dans ces deux narrations une action solidement construite et qui marche d'une allure rapide de l'exposition jusqu'au dénouement. On y trouve des caractères dessinés avec netteté et qui vivent encore dans l'imagination du lecteur après qu'il a fermé le livre. Il n'est donc pas étonnant que des dramaturges aient eu l'idée de transporter sur le théâtre les situations et les personnages auxquels Saint-Réal avait su donner un si saisissant relief. Des pages nerveuses de ses deux romans, des drames sortirent tout armés et, pendant plus d'un siècle, firent retentir les scènes de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne.

Toutefois, pour exploiter au théâtre les angoisses, la trahison et les remords de Jaffier, on jugea indispensable d'enrichir le personnage de sentiments que Saint-Réal n'avait pas cru utile de lui prêter. L'amour souffrant et outragé devint l'un des ressorts du drame,

---

(1) Ne me proposant ici que d'étudier la postérité dramatique du *Dom Carlos* de Saint-Réal, je ne ferai que mentionner les deux drames qu'un disciple de Lope de Vega, Juan Perez de Montalvan, avait consacrés à l'histoire des rapports de Philippe II avec son malheureux fils. L'un de ces drames, intitulé *El secundo Seneca de España y Principe Don Carlos*, fut publié pour la première fois en 1632, dans un recueil de composition bizarre intitulé : *Para todos. Exemplos morales humanos y divinos, en que se tratan diversas ciencias, materias y facultades repartidos en los siete dias de la semana.* L'autre drame, *El Principe Don Carlos*, fut publié deux ans après (*Parte veinte y ocho de comedias de varios autores*, Huesca, 1634). Ces deux drames donnent aux événements une couleur toute différente, et sans doute moins fausse historiquement,que la nouvelle de Saint-Réal. Ils ne semblent avoir exercé aucune influence, ni sur Saint-Réal lui-même, ni sur aucun des dramaturges qui se sont inspirés de *Dom Carlos.* La reine Élisabeth n'y joue aucun rôle et l'action s'arrête, dans l'un et l'autre drame, avant la mort de D. Carlos. Montalvan a dépeint, non sans bonheur, un D. Carlos violent et faible, malade plus encore que vraiment coupable. Quant à Philippe II, c'est ici, surtout dans *El secundo Seneca*, un roi sage, pieux, laborieux, père indulgent autant qu'irréprochable souverain (Cf. La Barrera, *Catalogo bibliografico e biografico del Teatro antiguo español*, Madrid, 1860, p. 264-268 ; Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, traduction Magnabal, 1870, p. 352-359).

et la maîtresse ou la femme de Jaffier en fut l'un des protagonistes. Ainsi, sans doute, ni la *Venise sauvée* d'Otway, ni le *Manlius* de La Fosse n'auraient existé sans la *Conjuration*, mais on ne peut dire que le thème dramatique sur lequel reposent le drame anglais et la tragédie française ait été d'avance tracé par le romancier (1).

Il en va tout autrement pour *Dom Carlos*. Le sujet de *Dom Carlos*, c'est la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils. Et c'est aussi cette rivalité qui, dans toutes les œuvres que nous allons passer en revue, constitue le sujet essentiel du drame, ou tout au moins le centre de l'action. C'est que la situation de D. Carlos et de son père, telle que Saint-Réal, utilisant les sources les plus contestables au point de vue historique, s'est plu à la représenter, est une situation essentiellement dramatique. Elle est sans doute, en elle-même, fort exceptionnelle. Mais la poésie dramatique aime justement les cas exceptionnels qui donnent à des passions, d'ailleurs communes, leur plus intense relief. Les conflits de l'amour avec les autres sentiments humains ont toujours été recherchés par les dramaturges. Quel conflit plus pathétique peut-on imaginer que celui de l'amour avec le sentiment paternel ?

Dom Carlos contenait si véritablement en puissance un thème dramatique conforme aux préférences les plus marquées de la tragédie classique que, l'année même où paraissait le petit livre de Saint-Réal, un de nos plus grands tragiques mettait sur le chantier une tragédie fondée exactement sur le même thème. Des réminiscences de *Mithridate* viendront si fréquemment, dans les œuvres que nous allons étudier, se joindre aux souvenirs de *Dom Carlos* que nous ne pouvons entreprendre cette étude sans d'abord nous demander de quels rapports on peut tout au moins soupçonner l'existence entre la tragédie de Racine et le roman de Saint-Réal.

I. — Racine

Il convient tout d'abord de faire le relevé des situations et des traits de caractères qui se retrouvent, plus ou moins semblables, dans *Dom Carlos* et dans *Mithridate*.

De même que D. Carlos fut avant son père épris d'Élisabeth, de même Xipharès aima Monime avant même qu'elle fût connue de

(1) Les emprunts faits à *La Conjuration contre Venise* par Otway et par La Fosse, ainsi que les rapports entre *Manlius* et *Venise sauvée*, ont été étudiés par le détail dans l'ouvrage suivant : A. Johnson, *La Fosse, Otway, Saint-Réal. Origines et transformations d'un thème tragique*, Paris, 1901.

Mithridate. De même que Monime ordonne à Xipharès de l'éviter toujours, de même Élisabeth veut éloigner le prince pour lequel elle se sent trop de faiblesse. Sans doute la situation des deux héroïnes diffère en ce qu'Élisabeth est mariée à Philippe II, tandis que Monime est simplement promise à Mithridate. Mais la tragédie du XVIIe siècle n'a pas souvent pris pour sujet les amours de femmes mariées. D'ailleurs les historiens font de Monime elle-même une épouse de Mithridate. Enfin, de même que Xipharès a pour rival son frère Pharnace, de même D. Carlos a pour rival un jeune prince, son parent, D. Juan d'Autriche. C'est la dénonciation de Pharnace qui met en péril Monime et Xipharès. Dans la nouvelle de Saint-Réal, une trame plus compliquée fait partir de D. Juan d'Autriche la révélation qui, par l'intermédiaire d'une femme dissolue et de ministres jaloux, arrive aux oreilles de Philippe II.

Le Mithridate de Racine diffère, sans doute, profondément du Philippe II de Saint-Réal. L'histoire devait nécessairement fournir aux deux écrivains les éléments de caractères très dissemblables. Mais ce n'est pas l'histoire qui fournissait à Racine le caractère du vieillard amoureux et jaloux que torture la pensée de ses cheveux blancs, et, ce caractère, Saint-Réal l'avait de son côté vigoureusement dessiné. Un passage de sa nouvelle fait même songer aux angoisses de Mithridate se demandant lequel de ses deux fils l'a trahi. On y voit les soupçons de Philippe II s'égarer d'abord sur le marquis de Posa, ami de D. Carlos. Le roi fait assassiner Posa, mais un doute subsiste dans son esprit :

Ses anciens Soupçons de l'Amour de Dom Carlos pour la Reine se réveillèrent dans son Ame, avec plus de violence que jamais... Mais, le Marquis de Posa lui revenant aussi-tôt dans l'Esprit, il ne pouvoit croire que la Reine fût amoureuse de tous deux,... et il conclut qu'il faloit nécessairement que l'un fût l'Amant, et l'autre le Confident. Quelque Effort d'Esprit qu'il seût faire, il ne put jamais déterminer en lui-même lequel étoit l'Amant ; mais qui que ce fût des deux, il trouvoit que la Mort du Marquis n'étoit toûjours que trop juste, et que Dom Carlos étoit également coupable. (P. 157-158) (1).

Xipharès ressemble assez peu à D. Carlos. Tandis que Xipharès subit complètement l'ascendant de Mithridate, D. Carlos est un fils indiscipliné dont le tempérament fougueux inquiète chez Philippe II le souverain aussi bien que le mari. Toutefois, à l'acte III de *Mi-*

(1) On renverra constamment à l'édition suivante : *Dom Carlos, nouvelle historique*, sur la copie imprimée à Amsterdam, chez Gaspar Commelin, 1672, in-12.

thridate, Xipharès manifeste, lui aussi, le désir d'aller signaler au loin son courage :

> Dès ce même moment ordonnez que je parte.
> Ici tout vous retient ; et moi tout m'en écarte.
> Et si ce grand dessein surpasse ma valeur,
> Du moins le désespoir convient à mon malheur.

Il veut, dit-il, effacer le crime de sa mère; en réalité, il songe à fuir Monime tout comme, à un moment donné, D. Carlos veut fuir Élisabeth.

Enfin l'héroïne de Saint-Réal n'a guère moins de délicatesse, de réserve, de fermeté modeste que celle de Racine. Les entrevues que Saint-Réal imagine entre D. Carlos et la reine évoquent à l'esprit, presque nécessairement, les scènes exquises entre Xipharès et Monime.

Toutes frappantes qu'elles soient, ces coïncidences entre deux œuvres presque contemporaines ne permettent pas d'affirmer que la seconde soit inspirée de la première. Nous ne constatons pas dans *Mithridate* telle expression caractéristique ou tel détail précis qui ne puisse venir que de *Dom Carlos.* On pourra donc mettre au compte du hasard toutes les ressemblances que nous venons de signaler. Toutefois, si l'on estime que c'est faire au hasard la part un peu large, on pourra recourir à l'une des hypothèses suivantes : ou bien Racine connaissait *Dom Carlos* lorsqu'il a écrit *Mithridate*, ou bien les raisons qui ont amené Saint-Réal à choisir le sujet de sa nouvelle ont, vers le même temps, également amené Racine à s'inspirer de la malheureuse destinée d'Élisabeth de France, reine d'Espagne.

Les dates ne permettent pas de supposer que Racine ait conçu à la lecture de *Dom Carlos* imprimé la première idée de son *Mithridate. Mithridate,* en effet, fut joué au mois de janvier 1673. Mais, dès le mois d'août 1672, le *Mercure galant*, après avoir annoncé pour l'hiver suivant la *Pulchérie* du grand Corneille et le *Théodat* de Thomas Corneille, ajoutait : « En suite de cette Pièce on verra, sur le mesme théâtre, le *Mithridate* de M. Racine. Cet ouvrage réussira sans doute, puis que les pièces de cet Autheur ont toûjours eu beaucoup d'amis (1) ». Or nous savons, par la correspondance du marquis de Saint-Maurice, que *Dom Carlos* fut imprimé seulement dans les derniers mois de l'année 1672 (2). Il est vrai que dans une

(1) *Mercure galant,* t. III, p. 370, Nouvelles du 30 de juillet jusques au 6 d'aoust (1672).

(2) Lettre du 16 novembre 1672.

lettre du 21 octobre le marquis de Saint-Maurice parle de *Dom Carlos* comme d'une œuvre non seulement achevée,mais connue déjà de beaucoup de gens, et qui fait l'objet de nombreuses discussions. Le garde des sceaux, dit-il, n'en veut pas permettre l'impression, mais il s'est élevé à la cour une véritable cabale en faveur de ce livre. D'autre part, nous savons par un petit écrit contemporain que Saint-Réal avait donné lecture de son ouvrage, avant de le publier, à divers amis (1). Il n'est pas impossible que Racine, qui paraît avoir connu personnellement Saint-Réal (2), ait, avant le mois d'août 1672, assisté à l'une de ces lectures, entendu parler tout au moins d'un ouvrage qui fit quelque bruit avant même d'être imprimé, et qu'il ait été amené de cette manière à concevoir une tragédie dont le sujet serait, comme dans la nouvelle de Saint-Réal, la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils. Notre première hypothèse se heurte donc à de graves difficultés chronologiques, mais celles-ci ne suffisent pas à la faire absolument écarter.

D'autre part, on sait que Saint-Réal, dans la composition de livres où l'Espagne, ses souverains et sa politique, étaient toujours représentés de manière défavorable, avait la prétention de travailler, selon ses moyens, « à la gloire du Roi » et à la « confusion de ses ennemis (3) ». Le souvenir d'une guerre récente dont l'origine avait été un mariage franco-espagnol, l'imminence d'une nouvelle guerre qui allait une fois de plus opposer les maisons de France et d'Espagne, ces circonstances pouvaient, vers l'an 1672, rappeler aux esprits l'histoire, déformée par la légende, d'une aimable fille de France mariée pour son malheur à un sombre tyran espagnol. C'est l'actualité politique, fort probablement, qui a guidé Saint-Réal dans le choix du sujet de son premier roman. Est-il impossible que Racine, frappé par tout ce qu'il y avait de touchant et de dramatique dans l'histoire d'Élisabeth, telle qu'on la répétait autour de lui, ait eu de son côté l'idée d'en tirer une tragédie ?

Mais pouvait-il représenter au théâtre, sous leur véritable nom, Philippe II, sa femme et son fils ? Il semble bien que les convenances théâtrales, telles qu'on les entendait au XVIIe siècle, ne le permettaient pas. Nous verrons qu'en 1685, lorsque Campistron composa son *Andronic*, directement inspiré, de l'aveu même de l'auteur, du *Dom Carlos* de Saint-Réal, il se crut obligé de transformer le roi

---

(1) *Sentimens d'un homme d'esprit sur la nouvelle intitulée Dom Carlos*, Paris, 1673, p. 31.

(2) Dans une lettre du 6 octobre 1692, il annonce à Boileau la mort du « pauvre » abbé de Saint-Réal.

(3) Lettre à Colbert, du 14 février 1674.

d'Espagne en « empereur de Grèce » et de faire d'Élisabeth une fille de l'« empereur de Trébizonde ».D'ailleurs il ne pensa pas que cette transposition l'obligeât à modifier sérieusement l'action ni les caractères. Pour Racine, nous pouvons supposer qu'ayant conçu le projet de représenter sous d'autres noms l'histoire d'Élisabeth et de montrer dans une tragédie un père et un fils tous deux épris d'une même femme que le fils a le premier connue et aimée, il ait alors cherché dans l'histoire à quel monarque fameux il pourrait, avec quelque vraisemblance, attribuer, à l'égard d'un fils, des transports de jalousie amoureuse.

Il se serait alors rappelé que Mithridate, poursuivi par Lucullus, avait lui-même ordonné de faire périr sa femme et ses sœurs pour éviter qu'elle ne fussent prises par les Romains. L'histoire de Mithridate ne lui fournissait guère d'autres données susceptibles de s'accorder avec l'action tragique à laquelle il songeait. Cette action, il l'aurait alors construite en pensant à l'histoire ou plutôt à la légende des amours d'Élisabeth et de D. Carlos. En même temps, il étudiait curieusement dans les historiens la physionomie si attachante de Mithridate. Il insérait dans sa tragédie « tout ce qui pouvait mettre en jour les mœurs et les sentimens de ce Prince..., sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, et enfin cette jalousie qui lui était si naturelle et qui a tant de fois coûté la vie à ses maîtresses. » Et tandis que les personnages d'*Andronic* laissent perpétuellement transparaître Philippe II, D. Carlos et Élisabeth, les personnages de *Mithridate* ont pris l'individualité et la vie que devait leur donner le génie de Racine.

Telles sont les hypothèses que nous semble suggérer la constatation de rapports assez marqués entre la tragédie de Racine et la nouvelle de Saint-Réal. Nous sommes trop imparfaitement renseignés sur la genèse de *Mithridate* pour accorder à l'une ou à l'autre une adhésion sans réserve. Toutefois il nous paraît probable que des impressions de même origine aient présidé à la naissance des deux œuvres et que la figure charmante de Monime doive quelque chose au souvenir mélancolique d'Élisabeth de France.

II. — Otway (1)

C'est hors de France que nous rencontrons la première œuvre

(1) *Don Carlos Prince of Spain. A tragedy. As it was acted at the Duke's Theatre. Written by* Tho-Otway. *The fourth edition corrected. Licensed June* 15

dramatique incontestablement inspirée de la nouvelle de Saint-Réal, le *Don Carlos* d'Otway, représenté au Duke's Theatre en 1676. C'était presque le début de l'auteur, jeune homme de 25 ans qui n'avait encore donné au théâtre que son *Alcibiades*, représenté l'année précédente. *Don Carlos* eut un grand succès et procura quelque argent à son auteur qui en avait, paraît-il, grand besoin. Ce succès fut durable et même après qu'eurent paru les deux pièces les plus célèbres d'Otway, l'*Orpheline* et *Venise sauvée*, *Don Carlos* conserva pendant longtemps la faveur du public (1).

A voir la nouvelle de Saint-Réal si promptement connue en Angleterre, on est tenté de présumer que le séjour de Saint-Réal lui-même à Londres, pendant l'année 1676, y fut pour quelque chose. Mais, dès 1674, il avait paru à Londres une traduction anglaise de *Dom Carlos* (2). D'ailleurs il faut remarquer qu'à l'époque qui nous intéresse la littérature française était suivie de très près par le public anglais. C'est ainsi que la tragédie française exerça une influence immédiate sur les pièces de Dryden. Otway lui-même, en 1677, adapte pour le théâtre anglais la *Bérénice* de Racine et les *Fourberies de Scapin*, c'est-à-dire deux pièces fort récentes (3). Il n'est pas nécessaire qu'il ait fait personnellement la connaissance de Saint-Réal dans l'entourage de Mme Mazarin pour que l'idée lui soit venue de mettre au théâtre d'abord *Dom Carlos* et ensuite la *Conjuration*. Quoi qu'il en soit, le *Don Carlos* d'Otway est un témoignage intéressant de l'influence exercée en Angleterre, sous le règne de Charles II, par la littérature française contemporaine.

Les modifications essentielles apportées par Otway aux données que lui fournissait Saint-Réal ne sont pas fort différentes de celles qui se seraient imposées à un auteur français. Le *Don Carlos* d'Otway diffère d'une tragédie française beaucoup plus par le style que par la structure de l'intrigue. Comme Dryden, Otway veut imiter les tragiques français, écrit en vers rimés et respecte approximati-

---

1676. Robert L'Estrange, London, in-4°. — Cette édition est la plus ancienne qui soit conservée au British Museum. On peut utiliser pratiquement l'édition donnée par Roden Noel en 1888 dans la collection : *The best plays of the old dramatists.* — Cf. E. Gosse, *Seventeenth century studies*, London, 1897, p. 311-314 ; Beljame, *Le public et les hommes de lettres en Angleterre au* XVIIIe *siècle*, 1881, p. 470.

(1) Roden Noel, p. 2.

(2) *Don Carlos, or an Historical Relation of the unfortunate Life, and tragical Death of the Prince of Spain, Son to Philip the II, written in French* 1672, *and newly Englished by H. J.* London, Herringman, 1674, in-12.

(3) Voir sur ces adaptations : Charlanne, *L'influence française en Angleterre au XVIIe siècle. Le théâtre et la critique*, p. 148.

vement la règle des trois unités. Sans doute le lieu de la scène varie légèrement d'un acte à l'autre ; tout néanmoins dans *Don Carlos* se passe à l'intérieur du palais royal. Quant à la durée de l'action, elle peut, en y mettant quelque complaisance, ne pas excéder les vingt-quatre heures.

Le premier acte nous donne, en un petit nombre de scènes, tous les éléments de l'action : amour de D. Carlos pour la reine, jalousie de Philippe, haine de Ruy Gomez à l'égard du prince. Ces éléments se développent au second acte : la jalousie de Philippe est habilement surexcitée par Ruy Gomez, l'amour de D. Carlos exalté par un entretien avec la reine. La crise éclate au troisième acte. Une scène violente a lieu entre le roi et la reine, puis entre le roi et son fils qui a pris la défense de la reine. Cependant Philippe se laisse ébranler, il veut croire à la loyauté de sa femme, exigeant seulement qu'elle ne revoie plus D. Carlos. Et le dénouement se trouve ainsi retardé, selon une formule chère aux tragiques français, sans qu'intervienne aucun incident qui ne dépende étroitement du développement des passions. Au quatrième acte, Ruy Gomez reprend son œuvre perfide auprès du roi, dans le temps même que la reine oblige D. Carlos à renoncer à ses projets de révolte. Philippe repousse donc durement son fils lorsque celui-ci l'aborde avec des paroles de soumission. D. Carlos et la reine se redressent contre leur tyran commun et défient sa colère. Leur mort à tous les deux est résolue. Le cinquième acte enfin nous montre la catastrophe et les remords de Philippe devançant le trépas de ses victimes.

Telle est, dans ses lignes générales, la structure du drame. Pour lui donner cette simplicité toute classique, Otway a dû élaguer du récit dont il s'est inspiré un grand nombre d'épisodes. Saint-Réal, dans la première partie de son roman, nous explique par le détail comment se forme, autour de D. Carlos et de la reine, le faisceau de haines dont ils seront finalement victimes. Supprimant tout ce qui a trait à l'antagonisme de D. Carlos et des inquisiteurs, au voyage d'Alcala, à l'accident de D. Carlos et à la lettre qui lui est écrite par la reine, au complot du capitaine Dominique et au voyage de Bayonne, Otway nous fait assister dès la première scène à l'éveil des soupçons de Philippe II sur les rapports de son fils et de sa femme, et ces soupçons lui viennent spontanément, tandis qu'il observe l'attitude de D. Carlos vis-à-vis d'Élisabeth, procédé dramatique dont la simplicité contraste avec les lentes et minutieuses « préparations » du romancier.

D'autre part, l'histoire et la politique ne tiennent dans le drame qu'une place tout à fait restreinte. Il n'est question de la révolte des Flandres qu'au quatrième acte. Le duc d'Albe ne figure même pas

parmi les personnages de la pièce. D. Carlos ne sollicite point de son père, à l'instigation d'Élisabeth, le gouvernement des Flandres. Sans doute, les lettres de D. Carlos aux Flamands, surprises par le roi, servent à amener le dénouement. Mais il n'aura guère été question que de vagues projets d'évasion, combattus d'ailleurs par la reine.

Enfin Otway n'a presque rien emprunté aux quarante dernières pages du roman et le dénouement est chez lui tout différent de ce qu'il était chez Saint-Réal. Il n'est plus question ici de mise en jugement de l'Infant. Sa mort même n'est pas positivement ordonnée par son père. C'est D. Carlos lui-même qui, pressé d'en finir avec une misérable vie, se fait ouvrir les veines dans un bain. Quant à la reine, elle meurt empoisonnée, comme dans le roman. Mais, d'abord, cette mort a lieu en même temps que celle de D. Carlos. De plus, les circonstances en sont presque tout entières sorties de l'imagination d'Otway. A la fin du quatrième acte, le roi donne l'ordre à la princesse d'Eboli de faire absorber à la reine un breuvage empoisonné. Elle doit en même temps lui annoncer pour la nuit suivante une visite de D. Carlos. Le roi nourrit l'atroce dessein de se substituer à son fils pour jouir ainsi plus complètement du supplice de sa victime.

C'est en effet ce qui se passe au début du cinquième acte. Mais, contrairement à ce qui a lieu dans le roman, le poète a voulu que le roi apprît enfin, mais trop tard, l'innocence de sa femme et de son fils. C'est l'empoisonneuse elle-même, la princesse d'Eboli, qui, poignardée par Ruy Gomez, son mari, en châtiment de ses réelles et nombreuses infidélités, vient déclarer au roi que la reine est innocente. On assiste alors à quelques scènes poignantes, dans lesquelles Philippe arrache à Ruy Gomez le secret de sa trahison et s'aperçoit enfin qu'il a été le jouet de deux misérables. Sa douleur est si émouvante qu'elle inspire de la pitié même à D. Carlos et à Élisabeth. Mourant dans une extase d'amour, ils trouvent la force de prier le ciel pour leur bourreau. Enfin Philippe poignarde lui-même le sinistre Ruy Gomez et s'élance hors de la scène dans un accès de folie.

C'est donc très librement qu'Otway s'est inspiré de la nouvelle de Saint-Réal. D'un récit un peu touffu, où l'impression de la réalité est obtenue par la multiplicité même des épisodes, où l'exposé des événements historiques contemporains encadre constamment l'intrigue romanesque, il a tiré une action rapide, simple et fort médiocrement localisée dans le temps et dans l'espace.

En revanche, si les caractères des personnages ont encore chez lui quelque chose de classique par leur simplicité et leur cohésion, l'outrance de leurs gestes et de leur langage rappelle plutôt les héros

du drame romantique. La discrétion, le ton mesuré, l'allure un peu cérémonieuse des héros de Saint-Réal les rapprochait des personnages de Racine. Dans le drame d'Otway, les mêmes héros ont pris un ton qui les fait ressembler plus souvent à des personnages de Shakespeare.

Son Philippe II ne ressemble nullement au Philippe II de l'histoire, dont Saint-Réal avait su, du moins, évoquer la figure cérémonieuse et triste. Nous l'entendons avec surprise rappeler ici on ne sait quels exploits militaires :

Moi qui ai conduit des armées à la bataille, — pour qui la guerre était un jeu et le danger un plaisir, — qui ai passé de longues nuits d'hiver, sous le vaste toit du ciel, — défiant mes ennemis... (1).

C'est un conquérant banal, un tyran de théâtre, pas plus espagnol que français ou anglais. Mais si, en lui, le roi est insignifiant et quelconque, le vieillard amoureux et jaloux est dépeint avec une rare puissance. N'est-ce point ici Othello qui parle à Desdémone :

Sexe féminin qui peut scruter tes mystères — trop profonds pour l'homme, simple, faible et crédule ? — Arrêtez, laissez-moi regarder. En vérité vous êtes merveilleusement belle. — Ainsi, extérieurement, étaient les fruits de Sodome : — Mais, à l'intérieur, quand la vue y pénétrait, — ils n'étaient pas moitié si dangereux et si vils que vous (2).

De même, le Ruy Gomez d'Otway semble davantage inspiré d'Iago que du Ruy Gomez, d'ailleurs assez pâle, de Saint-Réal. Il connaît les faiblesses de son maître et les exploite avec une adresse consommée. Mais, en même temps, il est subjugué et trompé sans ménagement par sa propre femme, l'intrigante et débauchée princesse d'Eboli. C'est un bouffon, mais un bouffon tragique, qui s'aperçoit à la fin de ses mésaventures conjugales et se venge en poignardant l'infidèle.

Otway n'a pas fait de D. Juan un rival de D. Carlos auprès de la reine, mais seulement l'amant, très satisfait de son sort, de la

(1) I who ere now have armies led to fight,
Thought war a sport and danger a delight,
Whole winter nights stood under Heaven's wide roof,
Daring my foes... (Roden Noel, p. 39.)

(2) O Womankind ! Thy mysteries who can scan,
Too deep for easy, weak, believing man ?
Hold, let me look : indeed you' re wondrous fair ;
So, on the outside, Sodom's apples were :
And yet within, when opened to the view,
Not half so dangerous or so foul as you. (Roden Noel, p. 36.)

princesse d'Eboli. Il donne çà et là quelques conseils de modération au roi, quelques marques de sympathie à D. Carlos, mais son utilité dans le drame est seulement de provoquer la jalousie de Ruy Gomez, d'où découle en partie le dénouement. Si Otway a tenu à conserver ce personnage, c'est surtout que les traits dont l'avait marqué l'auteur français lui ont paru intéressants (1). Partant de ces indications, Otway a fait de D. Juan un franc épicurien, un élégant débauché en qui les gentilshommes de la cour de Charles II purent sans peine se reconnaître. Impatient de toute loi, indifférent à toute morale, il n'a qu'un dieu, le plaisir :

Combien vainement de sots moralistes voudraient imposer — des limites à l'amour, dont la nature ne souffre point de loi. — L'amour est un dieu, et comme un dieu il doit être — inconstant, jouir d'une liberté sans bornes — vagabonder à sa fantaisie. — C'est mon opinion... (2).

Quant à D. Carlos, son caractère a dans le drame bien moins de naturel et de vraisemblance que chez Saint-Réal. Celui-ci avait indiqué en plusieurs endroits le caractère emporté du prince. Toutefois la passion de D. Carlos ne s'exprime dans le roman que par des paroles et des gestes modérés. Le D. Carlos d'Otway est perpétuellement dans un état de maladive exaltation. Criant beaucoup et faisant de grands gestes, somme toute il agit peu. Le D. Carlos de Saint-Réal n'était pas absorbé par sa passion au point d'oublier et le trône qui doit lui revenir et les Flandres qui l'appellent. Chez celui-ci, au contraire, la passion a annihilé tout bon sens et toute volonté.

La reine tient chez Otway un langage un peu plus raisonnable que son amant. Mais ses sentiments ne sont guère moins frénétiques. Passant d'un extrême à l'autre à quelques minutes d'intervalle, elle dit à son mari « qu'elle fait le vœu de le haïr, de ne le voir

---

(1) « Dom Juan étoit de ces naturels heureux, qui ne sont sensibles à la Beauté que dans la vue des Plaisirs qu'elle peut donner; et celle de la Princesse d'Eboli, qui en promettoit beaucoup, toucha du moins ses Sens, si elle n'alla pas jusqu'à son Cœur, comme celle de la Reine... Ainsi, ils eurent bien-tôt lié un commerce d'autant plus agréable que le Cœur n'y avoit pas assez de part pour en troubler les Plaisirs par les Jalousies, et les autres Délicatesses inquiètes, que les grandes Passions inspirent » (P. 50-51).

(2) How vainly would dull moralists impose
Limits on love, whose nature brooks no laws ?
Love is a god, and like a god should be
Inconstant, with unbounded liberty,
Rove as he list.
I find it...

jamais plus » et lui jure, par toutes les puissances célestes, que, s'il veut prêter foi à ses serments, « c'est lui, et seulement lui qu'elle veut aimer (1) ». Sans doute les circonstances et la marche de l'action expliquent en partie ce revirement. Il n'en reste pas moins que l'expression des sentiments est ici peu nuancée, peu délicate. C'est également ce qui gâte le pathétique du dernier acte où, voulant prêter à son héroïne un langage sublime, Otway n'aboutit souvent qu'à une emphase déplacée.

Tel est, en définitive, le curieux mélange que nous présente ce drame : dans la composition, une simplicité presque classique ; dans le style, dans la manière dont les personnages expriment leurs passions, une véhémence, une luxuriance qui rappellent Shakespeare. Si la construction de l'intrigue est classique, ce n'est pas qu'elle eût, pour ainsi dire, en puissance ce caractère dans la nouvelle de Saint-Réal, puisque, nous l'avons vu, pour atteindre à cette simplicité, Otway a dû élaguer un grand nombre de détails historiques ou romanesques. Quant au langage et aux sentiments des personnages, la tonalité en appartient entièrement à l'auteur et à son pays. En traversant la Manche, D. Carlos, Élisabeth, Philippe II sont devenus méconnaissables. C'est donc presque uniquement d'un beau thème dramatique qu'Otway est redevable à Saint-Réal. Ce thème, il l'a adopté au système théâtral que la mode imposait alors en Angleterre comme en France. Puis il l'a traité dans le style du drame anglais, avec toutes les ressources de son tempérament personnel.

III. — Campistron (2)

D'Otway à Campistron la chute est rude et la lecture du *Don Carlos* anglais, si pathétique, si exubérant, prédispose fâcheusement à ne trouver que platitude et froide rhétorique dans la tragédie d'*Andronic*.

Ce fut pourtant un grand succès de théâtre que cet *Andronic* qui, représenté le 8 février 1685, porta aux nues le nom du jeune

(1) And still it shall be so, for from this hour
I vow to hate, and never see you more...
But if you'll take my oaths, by all above,
'Tis you, and only you, that I will love (Roden Noel, pp. 37, 40).

(2) (Campistron), *Andronic, tragédie.* A Paris, chez Thomas Guillain, 1685 (Privilège du 5 avril, achevé d'imprimer le 18 avril). Cf. Ch. Dejob, *Études sur la tragédie* (P. 53-106 : *Les hardiesses de Campistron*).

auteur (1). « Les comédiens François, lit-on dans le *Mercure galant* (2), représentent depuis un mois une Tragédie intitulée *Andronic*. Cet Ouvrage est le charme de la Cour et de Paris. Il tire des larmes des plus insensibles ; et l'on n'a rien vû depuis long-temps qui ait eu un aussi grand succès. » Et Campistron lui-même écrivait plus tard : « Il se passa pendant les premières représentations des choses si avantageuses pour moi qu'il ne me convient pas de les rapporter (3). »

Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui un pareil enthousiasme. Tout d'abord, n'étant plus sensibles aux motifs qui faisaient à Campistron une obligation absolue de travestir les personnages de Saint-Réal (4), nous sommes choqués de ce que ce travestissement a de superficiel. En vain Campistron nous explique-t-il ingénument que « les caractères de Colojean, d'Andronic et d'Irène sont les mêmes que M. de Saint-Réal a donnez à ceux dont il a parlé » et que « les faits des deux histoires sont entièrement conformes dans toutes leurs circonstances » avec cette seule différence que Colojean ne fit pas mourir son fils et « se contenta de lui faire crever les yeux avec du vinaigre brûlant (5) ». Nous

---

(1) Il avait donné précédemment, en 1683, une *Virginie* dont il déclare lui-même que le succès fut médiocre, et en 1684 une tragédie, *Arminius*, et une comédie en prose, l'*Amante-amant*.

(2) Février 1685, p. 318.

(3) *Tragédies de monsieur Campistron, de l'Académie françoise*, huitième édition, Paris, 1715, p. VII. Les frères Parfait (*Histoire du théâtre françois*, 1747, t. XII, p. 454) donnent encore les renseignements suivants : « *Andronic* a été jouée vingt et une fois de suite : la dernière fois le jeudi 12 avril. Le Théâtre fut fermé cette année le Samedi 14 du même mois par *Polyeucte*. On le rouvrit le Lundi 30 avril, et dès le Vendredi 4 mai, on reprit *Andronic* dont on donna encore quatre représentations : en tout vingt-cinq. » *Andronic* était encore au répertoire sous le premier empire (Dejob, p. 62).

(4) « Comme par des raisons invincibles je ne pouvois pas mettre sur la scène les personnages de M. de Saint-Réal sous leurs véritables noms, je fus obligé de chercher ailleurs quelque événement qui ressemblât à celui qu'il avoit traité. » (*Tragédies de Monsieur Campistron*, 1715, p. VII.)

(5) Ce sont là des affirmations audacieuses ainsi que le montre un simple regard jeté sur la biographie de l'empereur Jean V Paléologue. Peut-être Campistron a-t-il eu sous les yeux le passage suivant de Ducange (*Historia byzantina*, Paris, 1680. *Prior pars* : *Familiae augustae byzantinae*, p. 239) : « Mortua Helena prima uxore, alteram sibi adjunxit Eudociam Comnenam, Alexii Comneni Imperatoris Trapezuntini filiam, Zetinae Proceris Turci, qui ex ea liberos sustulerat, tum viduam. Hanc Constantinopolim pro filio Manuele evocaverat Joannes : sed ejus formae captus illecebris, ipse podagra ac senio laborans, quique vix rectus stare poterat, filio ablatam sibi connubio sociavit. » L'empereur Jean V avait deux fils, Andronic qui se révolta contre lui et Manuel dont il est question ici. Campistron a fondu en un seul ces deux personnages.

sommes devenus exigeants en matière d'exactitude historique et nous admettons mal qu'on aime et qu'on conspire à Byzance sur le même ton qu'à Madrid. Peut-être, à la rigueur, excuserions-nous Campistron d'avoir pris quelques libertés avec la chronologie et les affaires de famille d'un empereur Paléologue du XIVe siècle. Mais ce qui est grave à nos yeux, c'est de n'avoir rien fait pour « byzantiniser » le sujet, de s'être borné à de simples substitutions de noms, de n'avoir point donné au drame de la rivalité amoureuse entre le père et le fils une suffisante toile de fond historique, de n'avoir, en définitive, rien essayé de ce que Racine avait si heureusement réalisé pour Mithridate.

Bien mieux, il semble même que Campistron ait voulu nous obliger par moments à reporter notre imagination vers l'Espagne et les véritables acteurs du drame. Lorsque Léonce décrit en termes émus l'attachement du grand-père d'Andronic pour les peuples de Bulgarie (acte I, scène 5), l'auteur veut-il réellement que nous pensions à quelque lointain empereur de Byzance ? N'évoque-t-il pas plutôt la prédilection bien connue de Charles-Quint pour les Flamands ? Nous sommes choqués aujourd'hui de ce que Campistron a si sommairement déguisé ses héros. Il s'est pourtant trouvé des gens pour lui en faire un mérite. « On ne peut que le louer, disent les frères Parfait, d'avoir peint ses personnages avec des traits aussi reconnoissables en changeant le lieu de la scène. »

L'intérêt historique est donc nul dans *Andronic*. L'intérêt dramatique explique-t-il, du moins, la faveur dont a joui jadis cette tragédie ? Les frères Parfait, après avoir déclaré que le sujet en est « heureux, intéressant et théâtral », que tous les caractères se trouvaient marqués à l'avance dans l'ouvrage de Saint-Réal, et que Campistron n'avait plus qu'à trouver la forme dramatique, ajoutent que « c'étoit justement la partie dans laquelle il excelloit ». Voyons si la tragédie d'*Andronic* justifie ce compliment, et voyons aussi ce qu'exactement Campistron a emprunté à Saint-Réal.

La tragédie s'ouvre par un entretien entre les deux ministres de l'empereur, Léon et Marcène. Ces deux hommes, en temps ordinaire, se jalousent et se détestent l'un l'autre. Mais ils comprennent la nécessité de s'unir en une alliance défensive contre le fils de l'empereur, Andronic. Cette scène n'est que le développement d'une phrase de Saint-Réal : « ...On pouvoit dire que le Duc d'Albe étoit le Favori du Roi, et Rui Gomez le Favori de Philippe. Cette concurrence avoit mis quelquefois de la Division entre eux, mais l'intérêt commun les réunit en cette occasion (p. 86). »

Au cours de la conversation, Marcène, qui a été gouverneur d'Andronic, nous donne un aperçu du caractère de ce prince :

Vous sçavez que toûjours solitaire, inquiet,
Farouche, il a paru ne vivre qu'à regret :
Grâce à mes soins j'ai lû jusqu'au fond de son âme,
J'ay vû son désespoir ; l'ambition l'enflâme ;
Au desir de régner sans cesse abandonné,
Tout luy déplaist icy, n'estant point couronné...

Tout malveillant qu'il soit, le portrait rappelle toute une série de traits précis que Saint-Réal a prêtés à son héros. Mais, chez Saint-Réal, ces traits se dégagent progressivement de toute une série d'anecdotes qui donnaient à la physionomie de D. Carlos une vie dont Andronic restera bien dépourvu.

Les ministres, dans cette scène, ne disent rien, ne savent rien de l'amour d'Andronic pour l'impératrice. Notre attention a été attirée successivement sur la rivalité des deux ministres, puis sur leur antagonisme avec l'héritier du trône, puis sur les relations de celui-ci avec les Bulgares révoltés. La tragédie s'annonce donc surtout comme une tragédie politique. Cette impression est accentuée par les scènes suivantes où l'on voit Andronic se poser devant les ministres et devant son père en protecteur de l'envoyé bulgare Léonce, où l'on entend ce dernier prononcer devant l'empereur une longue harangue sur les malheurs de son pays. Andronic prie son père de l'envoyer pacifier les Bulgares. L'empereur paraît mécontent de cette demande et sort sans donner une réponse définitive.

Andronic reste seul avec son confident et nous entendons enfin parler de ses amours. Il veut fuir la cour, son père et surtout l'impératrice Irène. Ses feux ne peuvent plus se contraindre et surtout il craint de ne plus pouvoir conserver à son père les sentiments d'amour et de respect qu'il lui doit :

Je ne puis voir mon Père avec tranquilité
Possesseur d'un trésor que j'avois mérité :
Il m'a fait trop de maux en m'enlevant Irène ;
Il s'élève en mon cœur des sentimens de haine,
Que toute ma vertu ne sçauroit étouffer,
Ce n'est qu'en m'éloignant que j'en puis triompher... (I, 7.)

Andronic exprime ici des scrupules que le D. Carlos de Saint-Réal ne semblait pas connaître. Campistron a voulu purifier le caractère de son héros. Peut-être l'a-t-il simplement rendu moins naturel.

Au début du second acte, l'impératrice Irène se livre, devant sa gouvernante Eudoxe, au regret de son pays natal. Invinciblement c'est à Monime que nous songeons bien plutôt qu'à Élisabeth.

L'imitation de Racine est manifeste et se trahit jusque dans les expressions :

O bien-heureux séjour ! aimable Trébizonde !
O murs où je vivois dans une paix profonde !...
...A peine entray-je en cette ville
Que je me vois livrée à des maux infinis...
Mon cœur tirannisé combat contre luy-même... (II, 1.)

Andronic paraît. Il est reçu d'abord par des reproches :

Avez-vous oublié qu'un serment solennel
Nous impose à tous deux un silence éternel ?
Qu'il n'est plus entre nous d'entretien légitime ;
Q'un seul mot, qu'un regard, qu'un soupir est un crime ? (II, 3.)

Le prince se justifie aisément. Il a conscience de n'avoir jamais laissé rien transparaître de ses sentiments. Il ne s'est trahi ni par un regard, ni par un soupir. Et maintenant il part pour mettre « la gloire » d'Irène à l'abri de tout soupçon malveillant. Pour lui-même, il n'est plus de bonheur possible ; il ne désire qu'apprendre au monde par une glorieuse mort qu'il eût été digne d'un sort meilleur. A ces mots, Irène ne peut se tenir de témoigner au prince sa compassion et sa sympathie. Qu'il sache que dans son exil il ne sera pas le seul à plaindre et le seul malheureux.— Dans cette scène encore, Campistron a beaucoup plus emprunté à Racine qu'à Saint-Réal. Irène et Andronic ne sont que les pâles reflets de Monime et de Xipharès. Seulement la situation qui inspire à Racine deux admirables scènes, au premier et au second acte de *Mithridate*, n'en fournit qu'une seule à la veine plus pauvre de son disciple. A partir de ce moment, Irène et Andronic ne se trouveront plus en présence l'un de l'autre.

Leur entretien est brusquement interrompu par l'entrée de l'empereur Colojean. Cette présence inattendue leur cause un trouble qu'ils dissimulent mal. Cependant l'impératrice déclare qu'Andronic est venu la prier d'appuyer son dessein de partir pour la Bulgarie. Elle sort presque aussitôt et Andronic s'entend confirmer par son père le refus déjà pressenti au premier acte. Il sort à son tour avec des paroles de menace à l'égard des ministres Léon et Marcène qui ne manquent pas d'animer ensuite, le plus qu'ils peuvent, l'empereur contre son fils. Mais, à ce moment encore, ils ne paraissent rien soupçonner des relations d'Andronic avec l'impératrice. C'est l'empereur lui-même qui, resté seul, fait là-dessus ses réflexions. Donc, encore sur ce point, Campistron paraît plus influencé par le souvenir de *Mithridate* que par les indications de *Dom Carlos*.

Le monologue de Colojean pourrait être pathétique si le style en était moins plat, l'inspiration moins courte. De la jalousie du père à l'égard de son fils, Campistron n'a presque rien su tirer.

Le troisième acte débute par des scènes d'un intérêt médiocre. On y voit Andronic préparer son évasion de concert avec l'envoyé des Bulgares. Celui-ci s'efforce de calmer les scrupules du prince en lui débitant de belles maximes générales sur le genre de vertu qui convient aux grands hommes. Andronic de son côté déplore avec son confident sa malheureuse étoile :

> ...Mais *mon Destin le veut*, il faut que j'obéisse...
> J'étouffe mes soupirs, j'étouffe mes regrets,
> Je ne punis que moy des maux que l'on m'a faits,
> *Et nourrissant mon cœur de ma mélancolie,*
> *D'un malheur éternel j'empoisonne ma vie*, (III, 4.)

On peut noter ici un accent légèrement insolite dans la tragédie du XVIIe siècle. C'est que le D. Carlos de Saint-Réal, avec son humeur inquiète et sa sombre destinée, avait un peu l'étoffe, sinon le ton, d'un héros romantique (1). Et c'est sans doute la raison pour laquelle ce personnage conservera si longtemps, par delà la période classique, la faveur des dramaturges.

Cependant l'infortuné Andronic, surveillé à son insu par les ministres, est arrêté par l'empereur en personne au moment où il allait quitter le palais. Des gardes l'emmènent en prison, ce pendant que l'impératrice accourt au bruit. Campistron n'a pas voulu mettre simultanément les deux amants en présence de leur bourreau, situation dont Otway avait tiré un si puissant effet dramatique. La scène entre l'empereur et sa femme est au contraire très froide. Irène ne sait trouver, pour sauver la tête de celui qu'elle aime, que de froides réflexions générales, et l'empereur se retire sur quelques paroles ambiguës qui voudraient être terribles, mais qui ne sont que plates :

> Je connois vôtre cœur, je sçay tout ce qu'il pense.
> Allons, ne doutez point de ma reconnaissance. (III, 8.)

Andronic est arrêté et, semble-t-il, d'avance condamné. L'impératrice s'est à demi trahie. On peut croire que le drame touche à sa fin et, de fait, Campistron paraît avoir éprouvé de la peine à remplir ses deux derniers actes. Le quatrième acte est presque

(1) Xipharès avait dit déjà : « Je suis un malheureux que le destin poursuit. » (*Mithridate*, IV, 2.)

tout entier tiré d'une page de Saint-Réal. Le romancier y raconte comment, la reine ayant réussi à faire tenir un message à D. Carlos, celui-ci, par pure déférence aux volontés de celle qu'il aime, demande à voir son père. Philippe II se rend à son appel, mais oppose aux marques de soumission de son fils une implacable dureté. D. Carlos, retrouvant alors toute sa fierté, exprime avec force le regret de s'être laissé persuader une inutile bassesse.

Campistron n'a ajouté au récit de Saint-Réal qu'un détail matériel. Il suppose que la lettre d'Irène, remise à Andronic au début de l'acte, a été préalablement interceptée par les soins des ministres et lue par l'empereur. Il a reproduit textuellement, lui trouvant de la noblesse, la réponse du prince au garde qui lui annonce la venue de son père :

> Préparez-vous, Seigneur, votre Père s'approche.
> — Dites plûtost mon Roy... (IV, 9.)

sans prendre garde que « mon roi » s'applique mal à l'empereur de Byzance. C'est également à Saint-Réal qu'est empruntée, presque mot pour mot, la fin de la scène entre le père et le fils :

> L'Empereur. — Prince, n'avez-vous rien à me dire de plus ?
> Andronic. — Non. D'en avoir tant dit je suis mesme confus.
> Ah ! ce n'est point l'horreur du coup qui me menace
> Qui m'a fait mandier une honteuse grace,
> Et mon cœur, en effet, n'attendoit pas de vous,
> Après tant de rigueurs, un traitement plus doux ;
> Je sçay trop que pour moy vous estes insensible,
> Et la mort à mes yeux n'offre rien de terrible.
> Si l'on ne m'eût contraint à cet indigne effort...
> L'Empereur. — C'est assez, je t'entens... (iv, 10.) (1),

Resté seul, l'empereur prononce un assez long monologue où Campistron s'est étudié à dépeindre la jalousie. Quelques vers ne manquent pas absolument de force. Mais Campistron n'est pas capable de grande originalité et ne saurait se passer d'un modèle. Ici, c'est à la jalousie de Phèdre qu'il nous oblige de penser :

---

(1) « Le Roi... lui demanda s'il n'avoit que cela à lui dire. Le Prince, qui eût voulu racheter ce qu'il venoit de faire au prix de mille autres Vies, voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à ménager, ni pour lui, ni pour la Reine, ne put s'empêcher de répondre pour la dernière fois avec toute sa Fierté naturelle. Si des personnes, lui dit-il, pour qui ma Complaisance ne doit finir qu'avec mes jours, ne m'avoient pas obligé à vous voir, je n'aurois pas fait la Lâcheté de vous demander Grace, et je serois mort plus glorieusement que vous ne vivez. » (*Dom Carlos*, p. 207.)

Vous n'abuserez plus de mon trop d'indulgence,
Traîtres ! Mais par quel charme ont-ils pû m'éblouir ?...
Hélas ! ils m'abusoient sans peine et sans étude.
Je n'avois de leur part aucune inquiétude,
Mon cœur de noirs soupçons n'estoit point combatu
Et dormoit sur la foy de leur fausse vertu. (IV, 11.)

L'empereur est décidé, à la fin du quatrième acte, à faire périr son fils et sa femme. Le cinquième acte, le plus faible de la pièce, nous donne de ces deux morts un tableau très peu émouvant. On nous montre d'abord Andronic qui reçoit avec résignation l'ordre funeste. Il soupçonne que l'empereur le condamne « moins en père qu'en rival », mais il n'en est pas sûr et se contente de conjurer le ciel de « protéger l'innocence ». Sur quoi il s'en va, les conventions classiques ne lui permettant pas d'expirer sur le théâtre.

Irène apparaît à son tour, escortée de sa gouvernante. On lui a fait boire du poison, elle a compris de qui elle était victime, elle a accepté son sort sans révolte :

Et ma main et ma bouche ont pris avidemment
Le vase criminel et la liqueur funeste
Qui de mes tristes jours va consommer le reste. (V, 9.)

Campistron a donc, comme Otway, pour observer la règle des vingt-quatre heures, rapproché dans le temps la mort du prince et celle de sa belle-mère. Mais il s'est abstenu de les mettre en présence l'un de l'autre au moment suprême et le duo d'amour final est absent. Nous avons, en revanche, un récit académique des derniers instants d'Andronic, puis une scène très froide entre l'empereur et sa femme. Celle-ci proclame son innocence et s'en va mourir dans la coulisse. Quant à l'empereur, quatre vers lui suffisent pour nous dire ses angoisses et sa douleur :

Qu'entens-je ? Quel effroy, quelle pitié soudaine
S'empare de mon cœur, m'épouvante et me gesne ?
Estoient-ils innocens ou coupables tous deux,
Je ne sçais : mais hélas ! que je suis malheureux !

Telle est cette tragédie où l'on a voulu, de nos jours, découvrir d'intéressantes « hardiesses (1) ». Il en est sans doute de plus ennuyeuses et Campistron prévient du moins la fatigue du lecteur par son extrême brièveté. Mais on voit trop que cette brièveté n'est que pauvreté et stérilité d'inspiration. Avec un admirable

(1) Dejob, *op. cit.*

sujet, Campistron n'arrive vraiment ni à émouvoir ni à intéresser. On sent, en lisant son *Andronic*, combien les règles classiques, si elles sont un stimulant pour les écrivains de génie, se changent en pesantes entraves pour les médiocres. Campistron n'a su placer l'intérêt de sa tragédie ni dans l'histoire, ni dans la peinture de l'amour et de la jalousie. Il substitue à l'histoire une politique conventionnelle et banale. Et l'amour, nous l'avons vu, n'occupe presque jamais qu'une place secondaire dans cette tragédie où la passion devrait tout enflammer. Campistron suit de plus près qu'Otway, en apparence, le récit de Saint Réal, mais il n'a su en réalité ni le comprendre ni le vivifier par un souffle de personnelle émotion. Il a traité ce thème comme un autre, en élève bien appliqué, dont la plus grande ambition est de ressembler à son maître (1).

IV. — Ximénès (2)

Les œuvres que nous venons d'étudier sont contemporaines de Saint-Réal. Durant trois quarts de siècle, les dramaturges laissèrent en paix les mânes de D. Carlos. Ils se souvinrent de lui lorsque Saint-Réal eut conquis, grâce surtout à l'autorité de Voltaire, le rang de « petit classique » et c'est précisément dans l'entourage de Voltaire que cette résurrection se produisit d'abord. Le marquis de Ximénès, littérateur obstiné autant que médiocre, qui versifiait encore au temps de la Restauration, fit jouer à Lyon, au printemps de 1761, une tragédie de *Dom Carlos* : « M. de Ximénès achève de se ruiner à faire jouer son *Dom Carlos* à Lyon, et moi à bâtir une église. Comme le monde est fait ! » écrivait le 27 avril le patriarche à son ami D'Argental (3).

---

(1) On peut noter entre l'intrigue d'*Andronic* et celle du drame d'Otway quelques ressemblances qui tiennent uniquement, semble-t-il, à ce que les deux auteurs, si différents qu'ils soient, appliquent cependant un système dramatique analogue. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'un critique déclarât que dans les deux pièces « l'intrigue est absolument la même » et que « les variantes qu'on y rencontre sont toutes superficielles. » (A. Kontz, *Les Drames de la jeunesse de Schiller*, p. 454, note.) Des analyses qui précèdent il résulte au contraire, croyons-nous, que les deux pièces sont absolument étrangères l'une à l'autre. On cite quelques vers de Campistron qui viendraient en droite ligne d'Otway. Mais nous avons montré que la scène où se trouvent ces vers (acte IV, scène 6) est tirée d'une page de Saint-Réal qu'Otway ne semble pas avoir utilisée.

(2) *Dom Carlos, tragédie en cinq actes et en vers précédée et suivie de Poésies diverses*, La Haye, 1761. — Cf. L'*Année littéraire*, t. VI, 1761, p. 312-350.

(3) Sous l'empire, Ximénès s'avisa d'ajouter à sa pièce (acte II, scène première) une tirade inédite, remplie d'allusions à la lutte soutenue par Napoléon

Le *Dom Carlos* de Ximénès est essentiellement une refonte de l'*Andronic* de Campistron dans laquelle les personnages ont repris leurs noms véritables. Ximénès n'a pas prétendu dissimuler ce qu'il devait à son devancier. Lui-même signale dans un « avertissement » la communauté d'origine entre les deux tragédies. Puis il ajoute : « Du reste, on a tâché de s'éloigner également d'une imitation servile et de l'affectation superbe d'éviter les ressemblances nécessaires dans le même sujet. » On accordera sans difficulté à Ximénès qu'il n'est point tombé dans cette « affectation ». On lui reprocherait plus volontiers de s'être livré par endroits à un simple démarquage. Qu'on en juge par ce début d'une scène entre les deux amants :

Campistron (II, 3) :

Que demandez-vous, Prince ? et que pourrez-vous dire ?
Méprisez-vous les loix que je vous fais prescrire ?
Quel est votre dessein de venir en ces lieux
Me faire malgré moy recevoir vos adieux ?...
Avez-vous oublié qu'un serment solennel
Nous impose à tous deux un silence éternel,
Qu'il n'est plus entre nous d'entretien légitime,
Qu'un seul mot, qu'un regard, qu'un soupir est un crime ?...

Ximénès (III, 4) :

Que prétendez-vous, Prince, et quel nouvel espoir
Vous a fait, malgré moi, souhaiter de me voir ?
Respectez-vous si peu mon ordre et ma défense ?...
Ne vous souvient-il plus de ce que je me dois ?
Qu'écouter un amour... qui n'est plus légitime,
Que permettre vos pleurs, que vous plaindre est un crime ?

Ajoutons que Ximénès écrit, moins correctement il est vrai, dans le même style, conventionnellement classique, que Campistron, et qu'il ne peut, pas plus que Campistron, se tenir de dérober à Corneille et à Racine des hémistiches entiers.

En plusieurs endroits de l'édition qu'il a donnée de sa tragédie, Ximénès indique lui-même en note la correspondance entre une

---

contre l'Angleterre. Ce morceau fut publié dans le *Journal de Paris* du 2 mars 1809, précédé d'un préambule où l'auteur déclare que sa tragédie avait été jouée à Paris en 1759, à Lyon en 1761, à La Haye en 1763. Selon l'*Année littéraire* (t. VI, p. 348), « la tragédie de *Dom Carlos* a été jouée d'abord à Paris sur un théâtre particulier, et sur le théâtre public de Lyon le mardi 5 mai de cette année (1761.) »

scène de *Dom Carlos* et une scène d'*Andronic*. Plus complètement sincère, il eût indiqué en quels endroits cette correspondance n'existe pas. En fait, la marche des deux pièces est presque identique. Nous aurons vite fait de signaler les modifications apportées par Ximénès au plan de son devancier.

Son premier acte ne reproduit qu'une partie du premier acte de Campistron. Il a rejeté à l'acte II l'audience accordée par le souverain à l'envoyé des rebelles et la demande faite par le prince d'aller les gouverner au nom de son père. En revanche, l'exposition est chez lui plus développée, et la jalousie amoureuse de la princesse d'Eboli est indiquée dans la première scène comme devant être l'un des ressorts principaux de l'action. On se rappelle que Campistron avait supprimé ce personnage et n'avait donné pour ennemis à son Andronic que des ministres jaloux de conserver leur autorité.

L'acte II débute, comme chez Campistron, par une scène entre la reine et sa confidente. Le reste est emprunté, comme nous venons de le voir, au premier acte d'*Andronic*.

Au début de l'acte III, Ximénès fait reparaître la princesse d'Eboli. Elle confère avec le duc d'Albe et lui confie par quel moyen elle espère empêcher le départ du prince pour les Pays-Bas. Tout le reste de cet acte III reproduit à peu près les scènes 3 à 7 du second acte d'*Andronic*.

L'acte IV ne diffère du troisième acte d'*Andronic* que par le rôle actif prêté par Ximénès à la princesse d'Eboli dont les perfides dénonciations avivent la jalousie du roi.

L'acte V emprunte au quatrième acte d'*Andronic* la visite du roi à son fils prisonnier. Le dénouement n'est pas présenté de la même manière que chez Campistron. Chez Ximénès, D. Carlos se saisit de l'épée de son père et s'en transperce lui-même. La reine accourt au bruit et tombe évanouie. La princesse d'Eboli déclare qu'elle est la cause de tout ce qui arrive et se tue. Le roi exprime de vagues remords et demande à Élisabeth, qui est revenue à elle, d'ensevelir dans un profond oubli tout ce qui s'est passé.

Copiste timide de Campistron en ce qui concerne la construction dramatique de sa pièce, Ximénès a du moins le mérite d'avoir senti l'intérêt historique du sujet qu'il traitait. Il a compris fort justement que les Byzantins inconnus, exhumés par Campistron, ne pouvaient soutenir la comparaison avec un Philippe II ou un comte d'Egmont. « L'envoyé des Bulgares, dit-il dans une note, ne peut guère nous intéresser autant que le héros qui peut être regardé comme le martyr et le fondateur de la liberté des Provinces unies. » (II, 4.) Animé de ce louable sentiment, l'auteur dramatique devait être amené logiquement à reprendre pour son compte

l'étude des figures et des faits historiques auxquels Saint-Réal avait donné place dans son œuvre. Ximénès semble avoir le premier éprouvé quelques velléités d'aborder cette étude.

Mais ses efforts en ce sens sont restés très superficiels. Saint-Réal, dont il ne paraît nullement soupçonner les mensonges, reste sa principale source d'information (1). Il a tiré parti de nombreux épisodes de la nouvelle que ses prédécesseurs avaient laissés de côté. Par exemple, on retrouve chez lui le livre des « grands et admirables voyages du roi D. Philippe » et aussi la lettre d'Élisabeth au prince après l'accident d'Alcala. Parfois, c'est le texte même de Saint-Réal qu'il ne fait que versifier (2). Mais, en dehors de ces emprunts à Saint-Réal, on ne relève dans la pièce les traces d'aucune lecture approfondie. Si l'on trouve au bas des pages d'assez fréquents renvois à « l'Histoire générale de M. de Voltaire », il faut y voir surtout le désir de Ximénès de faire sa cour à un puissant patron. L'*Essai sur les Mœurs* ne lui a presque rien fourni qui ne se trouvât déjà chez Saint-Réal.

Ximénès n'a pas su enrichir la toile de fond historique devant laquelle le drame domestique devait se dérouler. Tout au plus pouvons-nous noter les quelques vers, à vrai dire parmi les moins médiocres de la pièce, consacrés à

Ce fier Ximénès
Qui trempant dans le sang ses mains sacerdotales
Brisait l'orgueil des grands foulé sous ses sandales. (I, 5.)

Par contre, il s'est plus d'une fois permis, et sans grand avantage pour l'intérêt dramatique, de refaire l'histoire à sa manière. Passons condamnation sur la substitution d'Egmont au baron de Montigny comme envoyé des Flamands auprès de Philippe II, et sur le genre de mort qu'il a plu à Ximénès d'infliger à son héros. Mais il n'était pas utile vraiment de transformer le pauvre D. Carlos en un foudre de guerre et de lui attribuer la victoire de Saint-Quentin (II, 5).

A ses velléités historiques Ximénès ajoute des intentions philosophiques. Par là encore, il s'étudie à paraître le fidèle disciple de Voltaire. Il déteste donc le fanatisme, et l'« affreux despotisme », et ne néglige pas les occasions de le leur faire savoir. Voici un cou-

(1) Note de la scène première de l'acte II : « Lisez M. de Saint-Réal dont les mémoires si intéressants ne sont rien moins que romanesques. » Appréciation analogue dans une note à la scène 6 de l'acte IV.

(2) Par exemple acte III, scène 3.

plet sur l'Inquisition. C'est le comte d'Egmont qui donne à Philippe II ces précieux conseils :

> Terrassez l'insolence et le pouvoir extrême
> D'un sénat monacal, dangereux à vous-même,
> Qui sous le nom pompeux d'Inquisiteurs sacrés,
> Avares, inhumains et partout abhorrés,
> Font servir aux complots de leur haine emportée
> Une religion que l'amour a dictée
> Et d'un zèle imposteur couvrant leurs noirs desseins
> Déshonorent le Dieu qu'ils portent dans leurs mains. (II, 4.)

Libéralisme et anticléricalisme étaient déjà, le second surtout, en germe dans la nouvelle de Saint-Réal. Il n'est pas étonnant que le germe soit éclos vers 1760.

C'est ainsi que la très médiocre tragédie de Ximénès ouvrait pour ainsi dire deux voies nouvelles. Là où les écrivains du XVIIe siècle avaient vu surtout un sujet d'étude psychologique, les dramaturges à venir verront, selon leur goût, et parfois tout ensemble, l'occasion d'un vaste tableau d'histoire et d'un pamphlet politico-religieux. Une nouvelle vie était assurée par là au thème dramatique dont nous retraçons les destinées.

V. — Alfieri (1)

On sait comment, vers le printemps de l'année 1775, après une jeunesse vagabonde et dissipée, le jeune Vittorio Alfieri se sentit soudain honteux de l'existence inutile qu'il avait menée jusqu'alors et conçut le dessein de se faire poète tragique. Il a raconté lui-même, en soulignant peut-être un peu complaisamment les contrastes, par quel puissant effort de volonté il entreprit et mena à bien sa propre métamorphose. Le premier résultat de son travail fut une *Cleopatra*, très ridicule au dire de l'auteur lui-même et qui fut représentée le 16 juin 1775. « Mais, dit-il, je tenais dès ce moment en portefeuille une bonne preuve que je pouvais faire mieux, et cette preuve, c'étaient les deux tragédies de *Filippo* et *Polinice* qu'entre mars et mai 1775, trois mois, par conséquent, avant la

---

(1) *Tragedie di Vittorio Alfieri, scelte, commentate e illustrate delle varianti da* Ugo Brilli, t. I, Firenze, 1889. — Cf. Villemain, *Cours de littérature française. Tableau du XVIIIe siècle, deuxième partie, 11e leçon*, Paris, 1828 ; T. Concari, *Il settecento*, p. 302-305 ; E. Bertana, *Vittorio Alfieri studiato nel pensiero, nella vita e nell' arte, seconda edizione*, Torino, 1904.

représentation de *Cleopatra*, j'avais développées en prose française. Je les avais lues à quelques personnes et il me semblait qu'elles en avaient été frappées (1). »

Ce *Filippo* devait coûter à son auteur un travail acharné. Au moment où il l'avait commencé, il ignorait, à vrai dire, la langue italienne. Au mois de juillet 1775, Alfieri prit la résolution de ne plus prononcer, de ne plus lire un mot de français, et dans les années suivantes il mena de pair la composition de *Filippo* et son apprentissage de poète tragique purement italien. En août-septembre 1775, durant un séjour à Cézannes, il rédige en prose italienne *Filippo* et *Polinice*. Dans les premiers mois de 1776, tout en refaisant ses classes de latin, il versifie pour la première fois *Filippo*. Pendant un séjour à Florence, en septembre 1776, il le versifie à nouveau sans jeter même les yeux sur la rédaction précédente, mais en suivant la rédaction en prose. En 1780, *Filippo* est versifié en entier pour la troisième fois, mais se ressent toujours, au gré d'Alfieri, de son origine bâtarde. Enfin, au mois de mars 1783, *Filippo* est publié à Sienne en tête de la première édition qu'Alfieri donne de ses tragédies. Mais le labeur du poète n'est pas encore terminé et jusqu'à l'édition définitive, donnée à Paris chez Didot en 1789, il remanie le style de sa tragédie (2).

La source première de *Filippo*, au dire de l'auteur, est le *Dom Carlos* de Saint-Réal. « *Filippo*, déclare-t-il, né Français et fils de Français, me fut inspiré par le souvenir du roman de *Dom Carlos* par l'abbé de Saint-Réal, que j'avais lu plusieurs années auparavant (3). » Mais cette source est-elle unique ? On a soupçonné Alfieri d'avoir connu, d'avoir utilisé de très près l'*Andronic* de Campistron (4). On sait qu'Alfieri, dans la furieuse gallophobie de

(1) *Vita*, ed. Arturo Linaker, Firenze, 1905, p. 161.

(2) *Vita, passim* ; Brilli, p. 75.

(3) *Vita*, p. 182.

(4) Cette opinion a été formulée par Stefano Arteaga, dans sa *Lettera intorno al Filippo* (*Tragedie di Vittorio Alfieri*, Firenze, 1820, t. V). Depuis, la critique italienne s'est montrée fort divisée sur cette question. N. Impallomeni (*Il Filippo dell' Alfieri*, Cosenza, 1890) estime que « les deux tragédies se ressemblent si parfaitement dans la succession des sentiments et le développement des scènes essentielles qu'on ne peut douter que l'une ne dérive de l'autre. » E. Boghen-Conigliani (*Il Filippo di V. Alfieri e il Don Carlos di F. Schiller, Pensiero italiano*, 1895, pp. 17 sqq., et 171 sqq.) exprime une opinion tout opposée. M. Bertana, le savant biographe d'Alfieri, croit impossible de nier qu'Alfieri ait connu la tragédie de Campistron (*op. cit.*, p. 405). Par contre, selon M. Dejob (*op. cit.*, p. 65), l'assertion de Stefano Arteaga, « qu'on a répétée de nos jours, est erronée ; tout au plus la troisième scène du quatrième acte du *Filippo* offre-t-elle quelques rapprochements avec la huitième du troisième acte d'*Andronic*. »

la fin de sa vie, s'est efforcé de réduire à néant ses dettes à l'égard du théâtre tragique français. A l'en croire, lorsqu'il entreprit d'écrire, il n'avait conservé « qu'une faible et vague réminiscence des diverses tragédies françaises qu'il avait vu représenter de longues années auparavant ; mais, en toute vérité, il n'en avait jamais lu, à plus forte raison jamais étudié de près aucune (1) ». Cette affirmation est contredite par certains aveux d'Alfieri lui-même. Il reconnaît avoir lu en 1769 quelques tragédies de Voltaire (2). Il a dit lui-même qu'une des raisons qui le poussèrent à visiter la France pour la première fois était l'attrait que lui inspirait le théâtre français et qu'il connaissait déjà beaucoup des principales tragédies (3). Enfin la critique moderne, examinant de près les tragédies d'Alfieri, a établi des rapprochements que le hasard, à lui seul, peut difficilement avoir rendu possibles (4).

Que faut-il penser de ceux qu'elle a indiqués entre *Filippo* et *Andronic* ? La question est fort délicate. Pour établir la dette d'un grand poète envers un médiocre rimeur comme Campistron, de simples rapprochements verbaux ne signifient rien, des situations analogues amenant nécessairement des similitudes d'expression. La mention de certains faits particuliers, l'emprunt de certains noms propres peuvent être en certains cas de sûrs indices. Mais les deux tragédies qui nous occupent sont trop dépouillées d'événements extérieurs et de développements historiques pour que cette méthode puisse donner des résultats. Le seul parti qui nous reste est de confronter la structure des deux pièces, de chercher si, à côté de rencontres nécessaires, il ne se trouve pas quelque coïncidence particulièrement révélatrice.

Filippo débute par un monologue de la reine qui s'appelle, chez Alfieri, Isabella. Ce monologue apprend au spectateur qu'Isabella nourrit pour le fils de son royal époux un amour profond, mais ignoré de tous. A la place de ce monologue figurait, dans le plan primitif de la tragédie, une conversation entre la reine et sa confidente Olimpia. Celle-ci arrachait à sa maîtresse le secret de son amour selon les bonnes traditions du théâtre classique et comme cela se passe dans *Andronic* au début du second acte. On sait qu'un des principes dramatiques d'Alfieri fut de supprimer le plus possible les personnages secondaires. D'autre part, il lui a semblé que,

(1) *Vita*, p. 159.
(2) *Vita*, p. 95.
(3) *Vita*, ep. III, cap. 4.
(4) Cf. Bertana, *op. cit.*, surtout le chapitre sur « *Alfieri e Voltaire* ».

la passion réciproque d'un beau-fils et d'une belle-mère ayant un caractère incestueux, les personnages qui éprouvent cette passion doivent, sous peine de se rendre coupables, et par suite moins intéressants aux yeux du spectateur, ne l'exprimer jamais qu'avec la plus grande réserve et comme malgré eux (1). Isabella n'aura donc d'autre confident que son propre cœur torturé.

La seconde scène est un entretien entre Isabella et son beau-fils Carlo. Carlo laisse entendre à Isabella la cause de sa perpétuelle mélancolie. Il sait que son amour est sans espoir, il supplie seulement Isabella de ne pas le haïr. « Es-tu donc seul coupable ? » s'écrie Isabella, qui se repent aussitôt de l'aveu qu'elle a laissé échapper et ordonne au prince de ne plus la voir. Il y a chez Campistron, dans la scène correspondante (II, 3), un mouvement analogue, bien que moins vif :

Ah ! Prince, pensez-vous qu'insensible, inhumaine,
Mes yeux sans s'émouvoir regardent votre peine ?
Que pendant les horreurs d'un exil rigoureux
Vous soyez seul à plaindre et le seul malheureux ?
Mais, que dis-je ? Où m'entraîne une force inconnue ?

Alfieri ne fait point ici, comme Campistron, apparaître le roi. Il termine l'acte par un entretien entre le prince et son ami Perez. Ce Perez est le Posa du roman auquel Alfieri a donné le nom d'Antonio Perez qui joue chez Saint-Réal un rôle tout opposé. Cette substitution a peut-être pour but de donner à l'ami de Carlo, dans une scène ultérieure (III, 5), une place et une voix dans le conseil du roi. Tandis que, dans *Andronic*, Martian est le plus pâle des confidents, Alfieri a voulu donner à Perez un dévouement chaleureux et actif envers Carlo. Toutefois ce dernier ne fait pas à son ami la confidence de son amour, pour la même raison sans doute qui, à la réflexion, empêcha Alfieri de donner une confidente à la reine.

Le second acte s'ouvre par une scène entre le roi et son ministre et confident Gomez. Le roi charge Gomez d'épier soigneusement la reine pendant l'entretien qu'il va avoir avec elle. En effet, Isabella paraît et nous assistons à une sorte d'interrogatoire où, tout de suite, se montre le caractère de Filippo. Nous comprenons que celui-ci a des soupçons sur les relations de sa femme et de son fils. Par une série de questions perfides enveloppées de compliments et de réticences, il veut amener la reine à se trahir. Il lui demande

(1) Cf. *Parere dell' Autore sul Filippo* (Brilli, p. 184-185).

quel nom lui paraît le plus sacré, celui de roi ou celui de père, puis quels sentiments elle a pour Carlo, si elle le hait ou si elle l'aime. Enfin il lui déclare que Carlo a commis une grande faute. Dans une contrée lointaine un peuple de rebelles tient en échec l'autorité du roi. Or le prince les soutient, correspond avec eux. Des lettres ont été interceptées. Carlo trahit son père et sa patrie. Qu'Isabella fixe elle-même la peine d'un tel crime.

Isabella n'ose prendre ouvertement la défense du prince. Pourtant, en un discours où se trahit son trouble intérieur, elle invite le roi à se renseigner davantage, et surtout à faire comparaître son fils, à lui parler avec confiance, avec tendresse. L'innocence du prince, elle en est sûre, éclatera dans cette entrevue. Filippo remercie sa femme de ce conseil excellent. Il envoie aussitôt quérir son fils. Il exige qu'Isabella assiste à l'entretien.

Le prince paraît et le roi cherche d'abord à l'embarrasser par des reproches vagues, l'accusant de crimes énormes qu'il ne précise pas. Il lui dit enfin qu'il s'agit d'une entrevue accordée clandestinement à l'envoyé des rebelles bataves. Carlo ne nie rien et prononce un chaleureux plaidoyer en faveur des Bataves opprimés. Filippo traite avec dédain cette effervescence juvénile et interdit à son fils de discuter sa politique. Il lui pardonnera pour cette fois en faveur de la reine qui a plaidé sa cause. Il lui ordonne de la voir souvent, de suivre ses conseils. L'acte se termine par un dialogue entre Gomez et son maître. Alfieri y donne un exemple célèbre de rapidité tragique :

Filippo : Tu as entendu ? — Gomez : J'ai entendu. — Filippo : Tu as vu ? — Gomez : J'ai vu. — Filippo : Oh ! rage ! Donc le soupçon ?...— Gomez : Est maintenant certitude. — Filippo : Et Filippo n'est pas encore vengé ? — Gomez : Réfléchis. — Filippo : J'ai réfléchi. Suis-moi (1).

Ce second acte ne contient, semble-t-il, aucun emprunt direct à Saint-Réal. Par contre, il rappelle, par certains traits, et le *Don Carlos* d'Otway et l'*Andronic* de Campistron. On peut voir chez Otway, au début du premier acte, le roi confier, comme chez Alfieri, à Ruy Gomez le soin de confirmer par ses observations les soupçons qu'il a lui-même conçus. Alfieri a développé dans le même sens qu'Otway les indications données par Saint-Réal sur le caractère hypocrite et fourbe de Ruy Gomez. Quant à Campistron,

---

(1) F. Udisti ? — G. Udii. — F. Vedesti ? — G. Io vidi. — F. Oh rabbia ! Dunque il sospetto ?... — G. È omai certezza... F. E inulto Filippo è ancor ? — G. Pensa... — F. Pensai. Mi segui.

la seconde partie de son acte présente non certes l'intérêt dramatique du second acte d'Alfieri, mais une succession de scènes assez comparable. Nous y voyons, en effet, successivement Irène éveiller les soupçons de l'empereur en plaidant la cause d'Andronic (II, 4), le prince exciter la colère de son père en prenant contre lui la défense d'un peuple opprimé (II, 5), le courroux de l'empereur avivé par ses ministres (II, 6), et enfin, dans un monologue, l'empereur formulant des soupçons qu'il n'a pas voulu laisser entrevoir à ses conseillers (II, 7).

Le troisième acte débute, chez Alfieri, par une scène un peu secondaire où Carlo, se méfiant de l'indulgence affectée de son père, invite Isabella à la plus grande prudence. On voit ensuite le prince répondre par un hautain mépris aux compliments hypocrites de Gomez. Mais la scène capitale de l'acte est une solennelle délibération entre Filippo et son conseil intime auquel il dénonce un nouveau crime de son fils. Carlo a voulu assassiner son père et s'est enfui à l'approche d'un serviteur. Quel châtiment méritet-il ? Les conseillers sont au nombre de trois, Gomez, Leonardo et Perez. Gomez reproche à Filippo de trop écouter la voix du sang en faveur d'un fils criminel. Le prince a conclu avec la France un traité secret qui livre à l'ennemi national plusieurs provinces du royaume. Les trahisons de Carlo ont mérité la mort. Leonardo qui parle ensuite est un homme d'Église. Il accuse le prince d'être un impie, d'être favorable aux Réformés, de vouloir détruire le saint tribunal de l'Inquisition. Au nom de la religion, il réclame la perte de Carlo. Perez alors prend la défense du prince, son ami. Il montre que les diverses accusations qui ont été formulées sont contradictoires, il dénonce l'hypocrisie et la servilité de Gomez et de Leonardo. Filippo interrompt alors la délibération en annonçant qu'un nouveau conseil se réunira pour juger le prince. Le roi n'y paraîtra point ; en revanche il y siégera des prêtres. On devine que Filippo a senti d'où il pouvait attendre la condamnation la plus sûre. Ses derniers mots, prononcés en aparté, le montrent disposé à faire mourir Perez de qui il craint d'avoir été deviné.

C'est chez Saint-Réal (p. 194) qu'Alfieri a puisé l'idée première d'un conseil institué par le roi pour juger son fils et du rôle prépondérant joué dans cette affaire par les rancunes de l'Inquisition. Mais ni chez Saint-Réal, ni chez Otway, ni chez Campistron, ne se trouve l'idée de l'attentat supposé du prince contre la vie de son père. — Ce troisième acte était, dans le plan primitif de la pièce, le quatrième. Ce fut sur l'avis d'un Français, connaisseur en choses de théâtre, et avec qui Alfieri s'était trouvé en relations à Turin, que la scène du conseil fut transportée du quatrième acte au troi-

sième où, prétend l'auteur, elle nuit beaucoup moins à la progression de l'action (1). On peut douter que l'avis fût bon. Le pseudo-attentat de Carlo contre son père, raconté au troisième acte, ressemble, en effet, de très près à ce que nous allons voir mis en scène au quatrième, et il eût sans doute été préférable d'éviter cette répétition.

C'est la nuit. Carlo, seul dans une salle obscure, attend la venue d'Elvira qui doit lui parler au nom de la reine, sa maîtresse. Soudain on entend du bruit. Des hommes armés s'avancent avec des torches. Carlo se croit environné d'assassins. Il dégaîne et se trouve tout à coup en face du roi. Une scène violente éclate entre le père et le fils. Filippo demande compte au prince de son attitude et prononce le mot de parricide. Carlo exprime avec véhémence son indignation contre la tortueuse conduite de son père. Bravant le roi, il flétrit ce règne monstrueux « écrit jour par jour en sombres lettres de sang ». Filippo ordonne qu'on arrête son fils et qu'on l'enferme dans le plus noir cachot d'une tour voisine.

On vient d'emmener le prince quand la reine apparaît. Elle est accourue au bruit, toute remplie d'épouvante. Filippo se reprend à la torturer comme au second acte. Il lui annonce avec de terribles sous-entendus que le prince est accusé de parricide et que la justice suivra son cours.

Isabella reste seule quelques instants, en proie à une horrible angoisse. Gomez se présente. Il apprend à Isabella, qui le presse de questions, que le conseil réuni par l'ordre du roi a rendu contre le prince une sentence capitale. Comme la reine dissimule mal son indignation et sa douleur, Gomez se laisse aller à des confidences. Oui, la sentence est injuste, mais les juges ne pouvaient juger autrement sans se perdre eux-mêmes. Filippo est un tyran cruel et bas, habile par-dessus tout à dissimuler, et qui hait son fils parce qu'il jalouse le mérite de son fils. Isabella tente alors d'attendrir Gomez. Qu'il sauve le prince et plus tard il n'aura pas à s'en repentir. Qu'il prépare une fuite à laquelle elle se charge de décider Carlo. Gomez se montre ébranlé. Il promet enfin son concours dévoué. Et l'acte se termine ainsi d'une façon très dramatique, car le spectateur pressent dans quel piège abominable est tombée l'infortunée Isabella.

Alfieri ne s'est, dans ce quatrième acte, que fort vaguement inspiré de Saint-Réal, qui raconte avec des circonstances toutes différentes l'arrestation de D. Carlos. En revanche, la succession des

---

(1) *Vita*, p. 292.

scènes rappelle fort le troisième acte d'*Andronic*, où l'on voit pareillement une scène entre l'empereur et sa femme suivre la scène de l'arrestation. C'est le bruit fait dans le palais qui attire dans l'une des tragédies l'impératrice Irène, dans l'autre la reine Isabella, et toutes deux se compromettent par leur émotion. Il est significatif de trouver chez Alfieri, comme chez Campistron, l'usage d'un moyen dramatique qui n'est ni très naturel, ni fort adroit. Quant à la fin de l'acte, elle appartient davantage en propre à Alfieri. Toutefois on peut encore songer à la lettre d'Irène ordonnant au prince de chercher à se sauver, lettre qui tombe entre les mains de l'empereur et précipite la ruine des deux amants. Cet épisode, on se le rappelle, remplit les premières scènes du quatrième acte d'*Andronic* (1).

Le cinquième acte de *Filippo* nous montre d'abord le prince dans sa prison. C'est là une des trois infractions à la règle de l'unité de lieu qu'Alfieri reconnaît avoir commises (2). Quelqu'un entre soudain. C'est la reine. Elle annonce au prince que sa mort est résolue, mais qu'avec la complicité de Gomez elle va le faire évader. Au nom de Gomez, Carlo soupçonne quelque horrible machination de son père et presse la reine de se retirer au plus vite.

Mais il est trop tard. Le roi se montre et cesse enfin de dissimuler sa haine et sa soif de vengeance. Depuis longtemps il connaît les sentiments de son fils et de sa femme. Ils vont maintenant être châtiés tous deux. Non qu'il ait jamais éprouvé de l'amour pour Isabella :

> Tu as offensé — en moi ton roi et non ton amant. — C'est le nom de mon épouse, ce nom sacré — que tu as souillé. Jamais je ne me suis soucié — de ton amour (3).

Dans la première rédaction du poème, Filippo exprimait des sentiments tout différents. Alfieri a cru rendre son personnage plus complet et plus un en ne le faisant pas amoureux. On sait

(1) Dès la publication de *Filippo* on eut l'idée de comparer le stratagème dont est victime Isabella à la ruse employée par Mithridate à l'égard de Monime (Lettre de Casalbigi à Alfieri sur ses quatre premières tragédies. Alfieri, *Tragedie*, Firenze, Le Monnier, 1866, t. II, p. 473).

(2) Bertana, p. 385.

(3) Offeso
In me il tuo re, non il tuo amante, hai dunque.
Di mia consorte il nome, il sacro nome,
Contaminato hai tu. Mai non mi calse
Del tuo amor... (V, 3.)

d'ailleurs que, comme Voltaire, il voulait diminuer le rôle de l'amour dans la tragédie (1).

Nous touchons au dénouement. Gomez entre, porteur d'une coupe de poison et d'un poignard encore sanglant dont il vient de frapper Perez. Filippo offre à son fils le choix entre le poison et le poignard. Carlo choisit le poignard et se tue. Isabella s'étant déclarée heureuse de mourir, son bourreau se ravise et veut la laisser vivre jusqu'au jour où son amour éteint ne la fera plus souffrir. Mais Isabella lui arrache son propre poignard et se tue.

On peut noter que déjà chez Otway c'est Ruy Gomez qui se fait l'exécuteur de Posa. D'autre part, quelques détails seulement dans ce cinquième acte rappellent la tragédie de Campistron. Les craintes exprimées par Carlo, dans son monologue du début, au sujet du sort de la reine s'y retrouvent avec plus de développement (V, 4). Isabella tient à la scène finale un peu le même langage qu'Irène à la fin d'*Andronic*. Enfin, dans les dernières paroles de Filippo, entre un cri de vengeance satisfaite et une menace à Gomez, se glisse un : « Suis-je heureux maintenant ? » qui peut venir du « Que je suis malheureux ! » de Colojean.

Sommes-nous maintenant en état de nous prononcer sur les sources utilisées par Alfieri ? Les rapprochements que nous avons pu faire avec le drame d'Otway ne permettent de rien conclure. Au reste, Alfieri, malgré ses séjours en Angleterre, ne savait pas l'anglais (2). Il en va bien autrement pour *Andronic*. Si l'on laisse de côté dans cette tragédie le premier acte, où les ministres de l'empereur et l'envoyé des Bulgares occupent presque tout le temps le théâtre, et le quatrième, qui est la mise en scène d'une page de Saint-Réal, si l'on retranche, d'autre part, dans *Filippo* la scène du conseil, qui n'a pas trouvé tout de suite sa place définitive et n'appartenait peut-être pas au plan primitif de l'auteur, on obtient deux compositions dramatiques dont la marche est presque identique et qu'on peut, scène par scène, rapprocher l'une de l'autre. Le hasard ne peut guère expliquer une coïncidence si suivie. Il est donc probable qu'au moment où Alfieri forma le plan primitif de son *Filippo*, il fut influencé par l'*Andronic* de Campistron.

Nous pouvons toutefois nous demander s'il a subi cette influence directement ou par l'intermédiaire du *Dom Carlos* de Ximénès, qui, nous l'avons vu, n'est, au point de vue de la composition dra-

---

(1) Bertana, p. 406.

(2) Réponse à la lettre de Casalbigi (Alfieri, *Tragedie*, Firenze, Le Monnier 1866, t. II, p. 487).

matique, qu'une refonte d'*Andronic.* Il ne paraît pas possible de trancher la question avec une certitude absolue. En effet, l'enchaînement des scènes qui paraît avoir passé d'*Andronic* dans la tragédie d'Alfieri se retrouve, absolument identique, dans celle de Ximénès. D'autre part, aucun des traits particuliers par lesquels Ximénès s'écarte de son modèle ne se retrouve dans *Filippo.* On peut simplement observer que les éditions et représentations d'*Andronic* ont été toujours infiniment plus nombreuses que celles de *Dom Carlos*, que l'autorité de Campistron en tant qu'auteur tragique et sa célébrité en France et en Italie surpassaient assurément de beaucoup au temps d'Alfieri, l'autorité et la célébrité de Ximénès (1). Il est donc fort probable que si Alfieri s'est souvenu d'une tragédie française en composant son *Filippo*, ce fut d'*Andronic* et non pas de *Dom Carlos.*

Mais il est une autre source à laquelle il a certainement puisé. Il affirme lui-même, dans l'argument de la tragédie, avoir dépeint Philippe II « tel que beaucoup d'écrivains l'ont montré, soupçonneux, féroce et sanguinaire, en un mot le Tibère des Espagnes (2) ». Mais il est peu probable qu'en réalité Alfieri ait beaucoup consulté les historiens de Philippe II. On sait qu'il croyait à la supériorité des sujets antiques sur les sujets modernes dans la tragédie. Aussi, loin d'évoquer devant nous l'Espagne du XVI[e] siècle, nous fait-il assister à une action à peu près indéterminée dans l'espace et dans le temps. Philippe II n'est plus que Filippo, le pays d'origine de la reine n'est pas indiqué, les rebelles des Pays-Bas reçoivent le nom antique de Bataves. Enfin c'est uniquement l'expression des sentiments personnels d'Alfieri, et non l'esquisse d'un tableau historique, qu'il faut voir dans quelques vers sur l'hypocrisie des cours et la crainte des tyrans, tout comme dans le rôle prêté à l'inquisiteur.

Ce n'est donc pas aux historiens du « Tibère des Espagnes » que nous devons songer, mais à l'historien du véritable Tibère. Il est incontestable qu'Alfieri doit beaucoup à Tacite. C'est sur le Tibère de Tacite qu'il a modelé son *Filippo.* Et Casalbigi ne tra-

---

(1) *Andronic* paraît bien avoir inspiré l'*Eudosia* du comte Francesco Crispi, de Ferrare (*Teatro italiano del secolo decimottavo, volume secondo,* Firenze, 1784). Cette tragédie toutefois a son originalité. L'auteur s'est reporté aux historiens de l'empire byzantin, car il rend à l'héroïne son véritable nom. D'autre part, l'action de la pièce se déroule tout entière avant que l'empereur ait épousé la fiancée destinée à son fils. Alfieri ne semble s'être inspiré en rien de cette *Eudosia.*

(2) Ximénès avait déjà comparé Philippe II à Tibère (*Dom Carlos,* IV, 6, note).

hissait pas la pensée d'Alfieri en appliquant à son sinistre héros les traits même dont Tacite a gravé Tibère : «... *suspensa semper et obscura verba... sine miseratione, sine ira... obstinatum, clausumque ne quo affectu perrumperetur* (1) ».

Si Alfieri s'est inspiré de Saint-Réal, c'est donc surtout à travers Campistron et à travers Tacite. Le premier lui a fourni, croyons-nous, la forme dramatique à un moment où, tout novice dans l'art tragique, il n'en possédait pas encore parfaitement les moyens. Le second lui a procuré les traits essentiels de ce « monstre énigmatique (2) » dont l'hypocrisie et les démarches cauteleuses contrastent si fort avec la nature propre du poète.

VI. — Le Fèvre (3)

Comme le *Dom Carlos* de Ximénès, celui de Le Fèvre est une tentative pour refaire l'*Andronic* de Campistron en rendant aux personnages leurs véritables noms. Mais les raisons d'ordre politique qui avaient obligé Campistron à dépayser l'action de sa tragédie conservaient encore au XVIIIe siècle une grande partie de leur force. Ximénès n'avait pu faire jouer son *Dom Carlos* à Paris que sur un théâtre particulier. Celui de Le Fèvre, reçu à la Comédie-Française en 1781 (4), ne put être représenté, l'ambassadeur d'Espagne s'y étant opposé (5). Le Fèvre était secrétaire des commande-

(1) Lettre de Casalbigi à Alfieri sur ses quatre premières tragédies (édit. cit., t. II, p. 473).

(2) L'expression est d'Alfieri. (Réponse à la lettre de Casalbigi, *Ibid.*, t. II, p. 488).

(3) *Don Carlos, tragédie de M.* Le Fèvre, *lecteur et secrétaire ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, premier prince du sang, représentée en* 1783 *par les Acteurs de la Comédie Françoise sur le théâtre de Son Altesse Sérénissime*, Bruxelles, 1784 (Arsenal, Théat. n. 10166). — La tragédie de Le Fèvre fut rééditée par Petitot (*Répertoire du théâtre françois*, nouvelle édition, t. VI, 1817), précédée d'une notice sur l'auteur et suivie d'un examen de la pièce. Elle fut encore réimprimée en 1821, à l'ocasion des représentations qui en avaient été données à l'Odéon.

(4) *Almanach des spectacles*, 1793, p. 210.

(5) C'est au sujet du *Don Carlos* de Le Fèvre que Mme de Staël raconte l'anecdote suivante : « On demandait à M. d'Aranda, cet ambassadeur d'Espagne connu par tant de traits qui prouvent la force de son caractère et les bornes de son esprit, la permission de faire jouer une tragédie de *Don Carlos*, que l'auteur venait d'achever et dont il espérait une grande gloire. Que ne prend-il un autre sujet ? répondit M. d'Aranda. — Monsieur l'Ambassadeur, lui disait-on, faites attention que la pièce est terminée, que l'auteur y a consacré trois ans de sa vie. — Mais, mon Dieu, reprenait l'ambassadeur, n'y a-t-il donc que cet événe-

ments et premier lecteur du duc d'Orléans (1). Ce prince fit représenter chez lui la tragédie de son secrétaire, par les acteurs de la Comédie-Française, et devant un public qui comprenait toute l'Académie et toute la plus brillante société du temps. Mais ce *Don Carlos* ne fut représenté publiquement qu'en 1820, sur la scène de l'Odéon, quelques années après la mort de l'auteur, et ne paraît pas d'ailleurs avoir remporté un succès considérable (2).

Les souvenirs directs de Saint-Réal tiennent dans la tragédie de Le Fèvre une place assez restreinte. Il semble n'avoir aperçu le récit du romancier qu'à travers l'adaptation dramatique de Campistron. Il n'y a recours que pour étoffer le développement de certaines scènes qui ne semblent jamais avoir été suggérées directement par le roman. Ainsi trouvons-nous des allusions aux négociations de D. Carlos avec le sultan Sélim (I, 1), aux portraits échangés entre Élisabeth et D. Carlos lorsqu'ils étaient fiancés (I, 4), à la lettre écrite par Élisabeth à D. Carlos lorsqu'il semblait mourant (I, 4). Si nous ajoutons à ces traits, peu nombreux d'ailleurs et groupés au début de la pièce, quelques phrases à effet qui viennent de Saint-Réal, par exemple un vers du duc d'Albe sur les Inquisiteurs :

Les cœurs qu'il outrageoit pardonnent rarement (I, 1)

et l'antithèse de *père* et de *roi* (V, 1), déjà reprise par Campistron, on aura la liste à peu près complète des emprunts directs de Le Fèvre au roman de Saint-Réal. D'autre part, en bien des cas, Le Fèvre ne s'est souvenu des données du roman que pour les modifier délibérément. Ainsi, chez lui, le duc d'Albe est, au moment du drame, déjà revenu de sa mission aux Pays-Bas. Ainsi la tentative d'évasion du prince reçoit au moins un commencement d'exécution. Ainsi enfin la reine, au dénouement, meurt de désespoir, et non plus empoisonnée par l'ordre du roi.

Si Le Fèvre, en composant son *Don Carlos*, paraît avoir principalement porté son attention sur l'*Andronic* de Campistron, il

---

ment dans l'histoire ? Qu'il en choisisse un autre. — Jamais on ne put le faire sortir de cet ingénieux raisonnement, qu'appuyait une volonté forte. » (*De l'Allemagne*, 2e partie, ch. XVII.)

(1) Le grand-père de Louis-Philippe, mort en 1785.

(2) Voir les comptes rendus du *Journal des Débats* (25 décembre 1820), du *Conservateur littéraire* (t. III, p. 279-284), de la *Quotidienne* (22 décembre 1820). La pièce, dit le rédacteur de la *Quotidienne*, « dormait dans une douce obscurité, lorsque sous les auspices de M. Andrieux, et dans des vues d'utilité pour la veuve et les enfants de l'auteur, elle a été lue au comité de l'Odéon et acceptée ».

est loin cependant d'en avoir fait, comme Ximénès, un simple démarquage. Tout d'abord, frappé sans doute de la froideur qui règne dans la pièce de Campistron, il s'est efforcé d'animer la sienne par le soin donné à la mise en scène. Le Fèvre, qui avait été peintre avant de se faire auteur dramatique, se préoccupe du « tableau » que ses personnages composeront sur le théâtre. C'est avec la plus grande précision qu'il indique à chaque scène, et presque à chaque tirade, non seulement l'attitude, mais les intonations successives qui devront être réalisées par les acteurs. Enfin son cinquième acte comporte un décor assez compliqué, dans le goût voltairien, dont la description ne tient pas moins d'une douzaine de lignes.

En ce qui concerne la conduite de l'action, la tragédie de Le Fèvre nous présente, dans sa première partie, une suite de scènes qui presque toutes rappellent des scènes d'*Andronic*, bien que la succession en soit toute différente. Dans la seconde partie, au contraire, Le Fèvre s'est efforcé de renouveler le sujet par des combinaisons dramatiques qui lui sont personnelles et dont l'effet est inégalement heureux.

Le début du premier acte nous montre Philippe II, d'abord consultant sur ses soucis domestiques ses deux ministres Gomez et le duc d'Albe, puis exprimant dans un monologue son amour pour sa femme et la jalousie qui le torture. C'est, avec plus d'ampleur et de vie, l'équivalent des scènes 7 et 8 du second acte d'*Andronic*. Ensuite nous voyons Philippe II éprouver sa femme en lui annonçant qu'il veut marier D. Carlos à l'archiduchesse d'Autriche. Cette scène n'a point son original dans *Andronic*, mais rappellerait plutôt une scène de *Filippo* d'Alfieri (II, 2), en même temps qu'on y peut trouver une réminiscence de *Mithridate* (III, 1). La fin de l'acte est occupée par les confidences de la reine à sa dame d'honneur Eugénie, puis par la demande d'un rendez-vous, refusé d'abord, mais qui sera accordé ensuite, présentée de la part du prince par son ami Alvar. Toute cette fin répond aux scènes 1, 2 et 3 du second acte d'*Andronic*.

Le second acte de Le Fèvre est rempli d'abord par les confidences de D. Carlos à son ami, puis par son entretien avec la reine qui l'engage à solliciter le gouvernement des Pays-Bas. Ici Le Fèvre ne s'écarte ni des données traditionnelles, ni des exemples de son devancier Campistron. Il semble avoir pris pour modèle d'abord la scène 6 de l'acte I, puis la scène 4 de l'acte II d'*Andronic*.

Le début de l'acte III nous fait assister à une conversation entre le duc d'Albe et Gomez qui reconnaissent la nécessité d'unir leurs efforts pour perdre D. Carlos. Ce début est très directement inspiré des scènes 1 à 3 du premier acte d'*Andronic*. Mais à partir de ce

moment Le Fèvre semble s'être efforcé d'atteindre à une composition dramatique plus originale. Une courte scène nous montre d'abord Carlos qui, voulant parler sans témoins à son père, obtient de celui-ci qu'il écarte les deux ministres. La scène 4, entre le père et le fils, est le point culminant de la tragédie et ne manque pas d'une certaine beauté. Dans *Andronic*, c'est à deux reprises (I, 7 et II, 6) devant les ministres qu'Andronic demande à son père la mission qui doit l'éloigner de Byzance, et se voit opposer d'abord une réponse ambiguë, puis un formel refus. Dans ces deux scènes, fort brèves l'une et l'autre, Campistron ne donnait à ses personnages aucun laisser-aller, aucune émotion, et la politique, comme dans tout début de cette tragédie, occupait seule le premier plan. Le Fèvre a compris de quel puissant effet dramatique pouvait être une scène où D. Carlos, seul avec son père, tentant un suprême effort pour reconquérir la confiance et l'affection paternelle, paraîtrait un moment sur le point de réussir :

Carlos. — D'un jour nouveau pour nous saisissons les appas.
Nous sommes seuls, seigneur ; daignez m'ouvrir vos bras.
Plus de roi ; soyez père : un fils vous en conjure.
Essayez, un instant, de sentir la nature.
Priverez-vous ce fils de tant de souverains
D'un bonheur qu'elle accorde aux derniers des humains,
Du charme universel, du droit saint et vulgaire
De rencontrer, du moins, un ami dans son père ?
Le mien m'abandonna jusqu'à ce jour heureux ;
Ma mère est dans la tombe et se joint à mes vœux.
Sa gémissante voix vous appelle, vous crie :
« Aime-moi pour l'enfant qui m'a coûté la vie. »
Dieu ! j'ai cru voir vos pleurs ! Ne cachez point...
Philippe. — Mon fils !
Carlos, *tombant aux pieds du roi.* — Ah ! mon père !
Philippe, *à part.* — Où laissé-je égarer mes esprits ?
Carlos. — Mon père !
Philippe, *à part.* — Est-ce bien moi qu'on s'efforce à surprendre ?
Carlos. — Mon père, ouvrez les bras à l'ami le plus tendre.

Mais il fallait que la réconciliation échouât. Le Fèvre a donc imaginé que Philippe II impose à son fils deux conditions. La première est de montrer plus de déférence envers les inquisiteurs et les deux ministres favoris de son père. La seconde est d'accepter sur-le-champ la main de l'archiduchesse. Carlos s'indigne à la pensée de s'humilier devant ceux qui l'ont toujours poursuivi de leur haine :

Un mot me sauvât-il, je ne le dirai pas.

Quant au mariage proposé, il l'écarte en prétendant que, sur-

chargé de tant de soucis, son cœur n'a plus de place pour l'amour. C'est du même coup réveiller la jalousie de Philippe et le livrer à toutes les suggestions des ennemis de Carlos. On sent que le destin du prince s'est joué dans cette dramatique entrevue, que sa perte est désormais inévitable.

Les inventions par lesquelles Le Fèvre remplit la fin du troisième acte et tout l'acte suivant sont loin d'avoir le même intérêt. A peine D. Carlos a-t-il eu le temps d'épancher sa douleur en un monologue, que son ami Alvar lui apporte les plus inquiétantes nouvelles et l'exhorte à la fuite. Mais il est déjà trop tard. Un certain Fernand se présente pour arrêter le prince au nom du roi. Mais tout aussitôt ce Fernand se révèle comme un émissaire secret des Flamands, entré dans la garde royale par la protection de la reine, et qui se charge de procurer l'évasion du prince. D. Carlos se décide à le suivre, non sans avoir exprimé l'intention d'examiner de plus près, pour voir si son devoir y peut souscrire, un projet de traité que Fernand lui remet au nom des Flamands.

Nous soupçonnons quelque traîtrise. Effectivement, c'est Gomez qui, fort bien renseigné sur l'identité de Fernand, lui a fait confier la mission d'arrêter D. Carlos, espérant par là compromettre irrémédiablement et le prince et la reine. Cette espérance se réalise pleinement à l'acte IV. D. Carlos, surpris et séparé de ses compagnons au moment de sortir de Madrid, a pu à grand'peine se frayer un passage de son épée pour revenir au palais. Enfin, s'écrie-t-il,

> Enfin mes ennemis m'ont su forger un crime.

Or, avant son départ, D. Carlos avait eu le temps d'envoyer une lettre à la reine. Cette lettre établit qu'Élisabeth et D. Carlos ont l'un et l'autre vertueusement lutté contre un amour devenu coupable, et que, d'autre part, D. Carlos, en s'enfuyant, ne songe qu'à défendre aux Pays-Bas les intérêts du roi. Élisabeth voudrait montrer à son époux cette lettre qui innocente le prince. Mais D. Carlos lui fait jurer de n'en rien faire, car il ne veut pas trahir la confiance que les Flamands ont mise en lui. A peine ce serment est-il arraché qu'on voit paraître le roi qui fait arrêter et emmener séparément le prince et la reine.

Toutes ces combinaisons un peu laborieuses n'ont d'autre raison que de ménager au cinquième acte une situation pathétique sur laquelle Le Fèvre comptait sans doute pour assurer le succès de sa tragédie. A la fin du quatrième acte, Philippe II a appris de Gomez l'existence de la lettre de Carlos, restée entre les mains de la reine. Si Élisabeth fait mystère de cette lettre, Philippe n'hésitera plus à la croire coupable et l'infant avec elle, et le châtiment s'abattra

sur tous les deux. Donc Philippe se présente, au début du cinquième acte, dans les lieux où l'on retient son fils. Celui-ci se retire précipitamment dès qu'on lui annonce l'approche de l'homme dans lequel il ne veut plus reconnaître un père. Le roi donne alors ses instructions à un garde par lequel il envoie chercher Élisabeth. Ce garde devra rester au fond de la salle pendant l'entretien du roi et de sa femme. Si le roi, à un moment, fait signe au garde de se retirer, celui-ci devra sur-le-champ porter à D. Carlos l'ordre de mourir.

Élisabeth paraît et sa vue émeut encore son cruel époux qui ne peut se résigner à la croire coupable.

Elle vient. L'infidèle
A mes regards jamais ne se montra si belle.
Quoi, sur ce front charmant le plus noir des forfaits
N'a point de la nature effacé les bienfaits.

Philippe interroge sa femme. Elle avoue qu'elle a aimé celui qui lui fut destiné un jour, mais elle dit leurs efforts à tous deux pour surmonter un amour devenu coupable. Enfin elle reconnaît qu'elle a cherché à ménager la fuite de D. Carlos. Nous touchons à la catastrophe que Le Fèvre a traitée avec une sobriété assez dramatique :

ÉLISABETH. — Voilà tous mes forfaits et ceux de votre fils.
PHILIPPE. — Les voilà tous, madame ?
ÉLISABETH. — Oui, seigneur.
PHILIPPE. — Ma prudence
Doit vous convaincre assez des périls du silence.
Descendez en vous-même et pesez bien ces mots :
Voilà tous vos forfaits et tous ceux de Carlos.
ÉLISABETH, *avec plus d'assurance encore.*
Oui, Seigneur.
PHILIPPE. — Ciel !
ÉLISABETH. — Vos yeux outragent ma franchise.
De quel serment faut-il que ma voix l'autorise ?
Par vous, par le seul fils que vous laissent les cieux,
Dont les jours encor...
PHILIPPE. — Garde, ôtez-vous de ces lieux.

A peine le garde est-il sorti qu'Élisabeth pressent que la destinée de D. Carlos vient de s'accomplir. A son tour, elle presse le roi de questions et, sur un mot qui l'éclaire, lui montre enfin la fatale lettre. Philippe la parcourt des yeux et s'écrie :

Qu'ai-je lu ? Chaque mot les absout et m'accuse.

Mais déjà l'irréparable est accompli. Une tenture étant tirée au fond de la scène, on aperçoit D. Carlos tout sanglant et déjà moribond. Il lui reste pourtant la force de pardonner à son père et d'exhorter Élisabeth à supporter la vie. Mais celle-ci, après avoir crié son amour et son désespoir, tombe expirante auprès de lui, tandis que Philippe annonce le châtiment de ses conseillers perfides.

Il y a sans doute, dans toute cette fin, un pathétique quelque peu artificiel. Il faut reconnaître cependant que la scène entre le roi et sa femme ne manque pas de vigueur et d'adresse. On ne voulut y voir, quand *Don Carlos* fut joué en 1820, qu'un médiocre plagiat de *Bajazet*. Le feuilletonniste des *Débats* déclare que les deux premiers actes — ceux où Le Fèvre suit du plus près les traces de Campistron — obtinrent du succès. Mais l'intérêt parut languir à partir du troisième acte et « le spectacle froidement atroce du cinquième acte a excité quelques signes d'improbation ». Apparemment le public de 1820 n'était pas mûr pour les émotions violentes qu'allait lui prodiguer le drame romantique.

Si Le Fèvre a essayé de donner à l'action de sa tragédie plus de mouvement et de variété que n'en comportait *Andronic*, il a compris, d'autre part, que, rendant aux héros du drame leur personnalité authentique, il devait s'efforcer de les faire revivre avec leur caractère historique. La reine et le prince ne sont sans doute pas très différents chez lui de ce qu'ils étaient chez Campistron. L'absence de renseignements particuliers obligeait peut-être Le Fèvre à s'en tenir, pour ce qui les concerne, à la tradition. Par contre, il paraît s'être livré à une étude personnelle du caractère de Philippe II qui est chez lui, comme chez Alfieri, le personnage le plus marquant de la pièce. Il est sans doute impossible de dire quels livres il a utilisés pour cette étude. Le Fèvre, très classique sur ce point, ne mentionne guère de détails historiques précis, et, s'il parle de l'Inquisition, c'est toujours par le moyen d'une périphrase. On peut en tout cas remarquer qu'il ne s'est pas laissé influencer à l'excès par les écrits satiriques dirigés par les philosophes contre Philippe II. L'inspiration libérale et anticléricale est chez lui moins marquée que chez Ximénès. Son Philippe II ne pouvait assurément qu'y gagner en vérité humaine. En fait, Le Fèvre semble s'être fait de son personnage une idée assez raisonnable et complète, et c'est en fort bons termes qu'il le définit dans sa *Préface*, après avoir marqué l'insigne faiblesse du personnage de Colojean dans la tragédie de Campistron :

Indépendamment de l'orgueil national, et de cette jalousie du pouvoir, commune à tant de souverains, il falloit marquer successivement dans son

rôle sa dissimulation, son hypocrisie, ce soin affecté de parler de son zèle pour la religion, son assiduité au travail des affaires publiques ; sa surveillance sur ses ministres, accompagnée d'une hauteur dont leurs plus grands services ne le faisoient point descendre ; sa cruauté tranquille et réfléchie, et ce front toujours sévère et composé, au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions. Il falloit surtout, afin de rendre ce personnage plus dramatique, faire, au moins une fois dans le cours de la pièce, sortir de son âme profonde l'explosion d'un amour jaloux, qu'il cachoit par orgueil, et dont l'aveu surpris à sa foiblesse pouvoit seul préparer et fonder l'extrême rigueur dont il use envers sa femme et son fils.

Il se peut que Le Fèvre n'ait pas réussi à réaliser, dans la manière dont il nous a présenté son Philippe II, toutes ses excellentes intentions. Il a néanmoins marqué le personnage de traits assez heureux. Il n'approche pas sans doute de la vigoureuse et presque effrayante peinture d'Alfieri. Le roi d'Espagne reste chez lui plus près de l'humanité commune et peut-être de la vérité historique. Ici Philippe II aime sincèrement sa femme et même le sentiment paternel conserverait en lui quelque force. Mais un incommensurable orgueil l'oblige sans cesse à réfréner, non sans qu'il lui en coûte, les sentiments les plus naturels. Il le dit lui-même dans un monologue où il dépeint ses sentiments à l'égard de sa femme :

Ce cœur qui se condamne à soutenir près d'elle
L'austère dignité d'un maître et d'un époux
Est celui d'un amant et d'un amant jaloux. (I, 2.)

S'obligeant ainsi à n'être jamais lui-même avec sa femme ni avec son fils, il se voit, pour son châtiment, amené à se livrer, dans les moments de douleur et d'angoisse, aux favoris égoïstes qui l'entourent et que lui-même méprise. C'est ainsi qu'à la fin du quatrième acte, ayant trop laissé voir au duc d'Albe, à son gré, les doutes qui le torturent, il lui adresse en le congédiant ce hautain avertissement :

Et vous à qui mon âme
Laissa voir tout l'excès de sa jalouse flamme,
Si Philippe une fois n'a pu se contenir,
Duc, perdons en tous deux le fatal souvenir ;
Ou craignez ce moment, saisi par vous peut-être,
Qui vous rendit témoin des faiblesses d'un maître.

Tout n'est donc pas sans mérite dans ce *Don Carlos* de Le Fèvre. Il a manqué, sans doute, à cet écrivain, pour produire une œuvre vraiment intéressante, un cadre moins étroit et moins usé que celui de la tragédie post-classique. Il n'était incapable, nous l'avons vu, ni d'exploiter une situation dramatique, ni de faire vivre un per-

sonnage. Mais il n'aurait pas fallu que son ambition se limitât à refaire *Andronic*. Pour se renouveler véritablement, le thème de « Don Carlos » avait besoin, après la tragédie de Le Fèvre, d'un renouvellement des formes dramatiques elles-mêmes. C'est à quoi nous allons assister avec Sébastien Mercier et Schiller.

VII. — Mercier (1)

Rien assurément ne s'écarte davantage des formes traditionnelles de la tragédie classique que le *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne*, de Sébastien Mercier. Les écrivains précédemment étudiés s'efforçaient tous de plier à la règle tyrannique des vingt-quatre heures l'intrigue dramatique qu'ils empruntaient à la nouvelle de Saint-Réal. La plupart d'entre eux faisaient abstraction du milieu historique dans lequel avaient évolué leurs personnages ou, du moins, concentraient leur effort sur la peinture du caractère de Philippe II. Mercier, au contraire, s'emparant d'une formule littéraire dont le président Hénault avait donné le premier l'exemple et qui devait se perpétuer jusqu'à l'époque romantique (2), entreprit d'évoquer, dans une succession de scènes faiblement reliées les unes aux autres, non seulement une physionomie historique, mais toute une époque, un état social, un système de gouvernement.

Le drame de Mercier qui ne comporte ni division en actes, ni intrigue suivie, est difficilement analysable. On peut pourtant dans l'interminable succession de ces cinquante-deux scènes, démêler un certain nombre d'épisodes essentiels. Le groupe des cinq premières scènes est destiné à faire connaître les amours de D. Carlos et d'Élisabeth et les rapports qu'ils entretiennent l'un et l'autre avec le roi. Un second épisode, allant de la scène 6 à la scène 19, comprend les préliminaires et l'exécution d'un solennel auto-da-fé auquel assiste la cour d'Espagne. Les scènes 20 à 29 dépeignent sous ses différents aspects le gouvernement de Philippe II. On le voit tour à tour soutenir avec la reine une discussion politique, machiner en compagnie de Granvelle, son âme damnée, les plus noirs desseins

(1) *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne*, Amsterdam, 1785, in-8° (sans nom d'auteur). Cf. L. Bérard, *Sébastien Mercier. Sa vie, son œuvre, son temps*, 1903 (p. 314-318).

(2) Cf. J. Marsan, *Le théâtre historique et le romantisme* (1818-1829). (Revue d'Histoire littéraire de la France, 1910, p. 1-33.)

contre la France et les hérétiques, charger un jeune fanatique d'assassiner le prince d'Orange et soixante-douze moines de tous ordres d'aller évangéliser le Nouveau Monde, stimuler enfin et diriger l'ambition du futur Sixte-Quint. Le quatrième épisode, de la scène 29 à la scène 43, renferme l'arrestation, le jugement, la condamnation et la mort de D. Carlos. Les neuf dernières scènes enfin retracent les derniers moments de la reine, qui meurt empoisonnée par ordre de Philippe II, tandis que celui-ci, refoulant ses remords, reçoit en grande pompe la bulle pontificale qui le déclare « aux yeux de toute la chrétienté le vicaire du Saint-Siège ».

Il est peu aisé de juger si Mercier a connu les différentes adaptations dramatiques auxquelles avait donné lieu avant lui l'histoire de D. Carlos. On n'aperçoit dans son œuvre aucune réminiscence directe d'Otway, ni de Campistron, ni de Ximénès, ni d'Alfieri. On y retrouve toutefois une intervention pathétique de la reine après l'arrestation de D. Carlos analogue à ce que nous avons rencontré déjà chez Campistron, chez Ximénès et chez Alfieri. On peut noter aussi que Mercier se rapproche d'Alfieri en ce qu'il a, comme le poète italien, fait de Philippe II le personnage central et le plus étudié de son drame. De plus, le Philippe II de Mercier comme le Filippo d'Alfieri a pour trait dominant l'hypocrisie. Enfin le violent anticléricalisme qui s'exprime dans le *Portrait de Philippe II* doit nous faire songer que Ximénès avait déjà fait servir l'histoire de D. Carlos à l'expression des idées chères au parti philosophique et qu'Alfieri, de son côté, avait déjà prêté un rôle sinistre aux hommes d'Église. Il y a donc, malgré les différences extérieures, quelques points de contact entre Mercier et ses devanciers, sans qu'on puisse cependant préciser sa dette à l'égard de chacun d'eux.

Préoccupé de la portée historique de son sujet plus que de la disposition dramatique à lui donner, c'est chez les historiens que Mercier paraît avoir étudié d'abord la physionomie et les actes de Philippe II. Les résultats de cette étude, il nous les a exposés en un long *Précis historique* qui sert de préface au drame. C'est un morceau emphatique et violent où Mercier traite Philippe II comme un adversaire politique : « Depuis Tibère, s'écrie-t-il dans son exorde, jamais tyran plus sombre et plus cruel ne s'est assis sur un trône ; c'est sur un lac de sang (et l'image ici n'est pas outrée) qu'il a fait voguer le vaisseau de l'Église romaine. » On peut, par ce début, apprécier le ton et le style de l'ouvrage.

Les idées de Mercier, dans cette sorte de pamphlet historique, sont trop générales et sa documentation trop vague pour qu'on puisse exactement en déterminer les sources. Lui-même cite en un

endroit Mézeray « dur, mais véridique », en un autre De Thou. De Saint-Réal, à qui le drame empruntera de nombreuses scènes, Mercier n'a rien tiré, semble-t-il, pour ce *Précis* où l'histoire de D. Carlos et d'Élisabeth est à peine mentionnée. En revanche il y a beaucoup utilisé l'*Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, publiée en 1777 par l'anglais Watson. Une traduction française de cet ouvrage avait paru la même année, et la préface du traducteur (1), animée de l'esprit philosophique contemporain, est tout à fait dans le ton du *Précis historique* de Mercier.

Le drame ne doit guère moins que le *Précis* à l'histoire de Watson. C'est là très certainement que Mercier a pris l'idée de l'auto-da-fé qui forme le second épisode du *Portrait de Philippe II*. Il s'agit chez l'historien anglais d'un auto-da-fé qui eut lieu à Valladolid, à l'arrivée de Philippe II en Espagne :

Le Roi, entouré de ses courtisans et de ses gardes, s'assit vis-à-vis de ces victimes infortunées. Après avoir entendu un sermon de l'évêque de Zamora, il se leva et ayant tiré son épée comme un signe de son dévouement à la défense de la foi, il voulut faire, entre les mains de l'Inquisiteur général, le serment de soutenir l'Inquisition et ses ministres contre les hérétiques, ou apostats, ou tous autres qui entreprendraient de s'opposer à l'exercice de son autorité, et de forcer tous ses sujets d'obéir aux décrets de ce tribunal. (T. I, p. 153.)

C'est le cadre de la scène 15 du drame et ce sont presque textuellement les paroles que Mercier prête à Philippe II. Et c'est d'après Watson encore qu'il lui fait dire dans la même scène : « Je dresserois moi-même le bûcher de mon fils s'il étoit aussi criminel que vous tous ». — Un passage de la scène 16, relatif à la mort de Cazambrot, secrétaire du comte d'Egmont, vient également de l'historien anglais (2), tout comme ce que dit, à la scène 17, la comtesse d'Egmont au sujet des atrocités commises aux Pays-Bas par le duc d'Albe (3). — A la fin de l'ouvrage de Watson se lit un *Précis de l'Apologie que le prince d'Orange adressa aux États des Provinces confédérées à l'occasion de l'édit de prescription que le roi d'Espagne fit publier contre lui en MDLXXX*. Mercier s'est empressé d'utiliser cette pièce, fort injurieuse à l'égard de Philippe II. Il en a donné une sorte de sommaire dans une scène entre Granvelle et le roi (scène 47), et c'est de là également qu'il a tiré ses informations

---

(1) Ce traducteur ne serait autre que Mirabeau. Cf. P. Berret, notice sur *La rose de l'Infante*, dans son édition de la *Légende des siècles*.

(2) T. II, p. 39.

(3) T. II, pp. 17-39.

sur un certain mariage secret de Philippe II et sur ses amours avec « la belle Euphrasie (scène 29) ».

Mercier a donc largement emprunté à Watson. Mais tous ces emprunts sont faits très librement, sans souci de la chronologie ni de la vérité historique. Ainsi Mercier prend chez Watson tout ce qui peut lui servir à noircir Philippe II, sans imiter, par ailleurs, la relative modération de l'écrivain anglais. Celui-ci, par exemple, déclare qu'on ne peut mettre sérieusement en doute la sincérité religieuse de Philippe II (1). Mercier fait de Philippe II un parfait sceptique, usant de la religion pour duper et dominer le monde. D'autre part, il trouve que Watson charge insuffisamment le roi dans ce qui concerne l'histoire de D. Carlos. Il supprime donc tout ce que dit l'Anglais de la violence, de l'ambition, des extravagances du prince. Il ne conserve qu'un trait du portrait, la vive compassion qu'aurait témoignée D. Carlos envers les peuples des Provinces-Unies, et pour tout le reste de cette affaire, délaissant délibérément Watson et les historiens sérieux, il suit le romancier Saint-Réal.

Si l'on met à part quelques détails de médiocre importance, les emprunts de Mercier à Saint-Réal se trouvent, en effet, groupés dans le premier épisode, relatif aux amours de D. Carlos, et dans le quatrième qui nous fait assister à son arrestation et à son jugement.

Au début du drame la scène représente une forêt, avec, dans le lointain, le monastère de Saint-Just. D. Carlos est en conversation avec un religieux, le P. Hyacinthe, qu'il interroge sur les derniers moments de son aïeul Charles-Quint. Ce P. Hyacinthe est le novice que l'on voit, dans le roman (p. 28), s'attirer par une plaisante repartie l'amitié du vieil empereur. Tandis que le religieux s'éloigne, une femme voilée s'avance, plongée dans une profonde rêverie. Cette femme n'est autre que la reine, qui promène dans ces parages sa mélancolie, et D. Carlos saisit l'occasion de lui déclarer la passion contenue qui dévore son cœur. La reine, qui dissimule faiblement ses propres sentiments, ordonne pourtant au prince de solliciter le gouvernement de la Flandre. Plein d'admiration pour les vertus sublimes de la reine, D. Carlos reconnaît que l'éloignement est le seul remède à leur situation et s'engage à faire taire ses propres regrets. — Cette scène, où le devoir remporte sur la passion une victoire un peu prompte, est, dans le drame, la seule

---

(1) T. II, 2e p., p. 134. Toutefois l'opinion de Mercier est à peu près celle du traducteur français dans son *Discours préliminaire* : « Ce seroit bien mal connoitre Philippe II que d'attribuer à sa dévotion les persécutions qui ont infamé sa mémoire. Son bigotisme ne fut jamais que le voile de son ambition et l'arme acérée dont se servoit son humeur arbitraire, vindicative et implacable. »

où l'amour tienne la première place. Elle est directement inspirée par deux scènes du roman, les deux conversations particulières entre D. Carlos et Élisabeth qui ont lieu, la première aux Hiéronymites de Saint-Just, la seconde à l'Escurial. Si la première a fourni à Mercier le décor et par surcroît l'idée du dialogue entre D. Carlos et le religieux, il a, pour la peinture des sentiments, exploité surtout la seconde où l'on voit précisément la reine exhorter le prince à solliciter le gouvernement de la Flandre.

A cette scène se rattachent étroitement les scènes 4 et 5 qui mettent en présence l'une Ruy Gomez et le roi, l'autre le roi et son fils. Ces deux scènes ont encore leur source chez Saint-Réal, bien que Mercier y ait beaucoup modifié les données du roman. Dans la scène 4, Ruy Gomez joue, comme chez Saint-Réal, le rôle d'espion et de dénonciateur. Mais il agit ici sans intermédiaire et ne charge point, comme dans le roman, Antonio Perez de rapporter au roi comment la reine a fait échouer le guet-apens de Bayonne. Quant au duc d'Albe, que Saint-Réal lui donnait comme complice, Mercier le suppose déjà parti pour la Flandre, ce qui enlève beaucoup d'à-propos à la demande que le prince doit présenter à son père, mais permet à notre dramaturge de s'étendre longuement, en d'autres scènes, sur les atrocités commises par le duc dans son gouvernement. Non content de dénoncer le caractère indiscipliné et raisonneur de son ancien élève, Ruy Gomez se charge encore de dévoiler au roi les sentiments secrets du prince et de la reine. Le roi, il est vrai, se montre peu touché de cette révélation : « Vous savez, dit-il d'un ton cavalier, que mon amour pour la reine ne va pas à l'excès. J'ai fait ce nouveau mariage uniquement par politique. C'étoit le seul moyen d'ôter Élisabeth à mon fils. » Ainsi Philippe deviendra meurtrier de son fils par ambition et par peur, nullement par jalousie amoureuse. Mercier ne consent à lui prêter que des passsions mesquines et viles. Quant à Ruy Gomez, il est le digne valet de son maître. « Qui mieux que vous, dit le roi, sait l'histoire de toutes les femmes que j'ai eues ? A parler vrai, aucune n'a mérité mon attachement comme le vôtre. » Et Ruy Gomez de répondre : « Sire, je sens ainsi qu'elle tout le prix d'un pareil honneur. »

La scène suivante, entre D. Carlos et son père, ne doit au roman que l'idée d'une mission en Flandre sollicitée par le prince. Mais il convient de remarquer que, dans le roman, D. Carlos ne présente pas directement sa demande. Du reste, jusqu'à l'arrestation du prince, Saint-Réal n'indique formellement aucun entretien entre le père et le fils. Mercier, au contraire, se rencontre sur ce point avec tous les dramaturges qui l'ont précédé. D'autre part, chez Saint-Réal, le roi commence par une adhésion hypocrite aux désirs de

D. Carlos. Chez Mercier, Philippe II tourne en dérision les velléités libérales de son fils et lui ordonne d'accomplir ses dévotions avec plus d'exactitude.

De la scène 6 à la scène 28, Mercier laisse de côté Saint-Réal. En revanche, il le suit d'assez près dans tout ce qui concerne l'arrestation et le jugement de D. Carlos. Toutefois ce qui, chez Saint-Réal, n'est qu'une indication rapide donne lieu souvent dans le drame à une représentation développée. Nous voyons donc d'abord Philippe II, instruit par Ruy Gomez des préparatifs du prince, donner les ordres nécessaires à son arrestation. Transportés ensuite dans la chambre de D. Carlos, nous l'entendons lire un billet d'un ami inconnu dont le texte est emprunté à Saint-Réal (p. 151). Puis D. Carlos donne audience à Osorio, un homme dévoué qui doit l'accompagner dans sa fuite et dont le roman a fourni le nom (p.183). Puis entre le marquis de Posa, qui ne paraît qu'à cette scène et joue un rôle insignifiant. Le marquis remet au prince une lettre de la reine, sans qu'on sache d'où il tient l'honneur d'une pareille mission. Il fait à D. Carlos de grandes protestations de dévouement. Néanmoins le prince ne lui communique rien de ses desseins actuels : « Un homme comme vous, lui dit-il, m'est trop précieux pour l'exposer. Je veux vous retrouver dans un temps plus favorable (scène 32). » Posa sort et D. Carlos lit la lettre où la reine le supplie de ne pas entrer en révolte contre son père. Ébranlé, D. Carlos remet son départ au lendemain. Chez Saint-Réal également le départ de D. Carlos se trouve différé d'un jour, mais pour une tout autre raison (p. 184). Ce délai n'a d'ailleurs ici aucune importance, puisque nous avons appris par Posa que le logement du prince est déjà entouré de gardes.

La scène suivante représente l'arrestation de D. Carlos. Les événements s'y déroulent à peu près selon la narration de Saint-Réal. Mercier toutefois, de son cru ou sur l'exemple d'un de ses prédécesseurs, ajoute ici une intervention d'Élisabeth qui se fraie un chemin à travers les gardes, oblige D. Carlos à tomber aux genoux de son père et entraîne tous les assistants à demander grâce pour le prince. Ici nous reconnaissons quelques mots historiques prononcés dans le roman à un autre endroit, la phrase de Philippe II : « Mon sang !... lorsqu'il devient impur, je m'en laisse purger » et la réplique de D. Carlos à ceux qui lui parlent de son père : « Dites mon roi et non pas mon père ».

Vient ensuite (scènes 38-43) le jugement de D. Carlos par les Inquisiteurs. Mercier suit, en ajoutant beaucoup de détails, le schéma fourni par le roman. Il note la mise en scène avec une précision digne d'un dramaturge romantique. C'est ainsi qu'on lit en tête de la scène 41 :

(Les Inquisiteurs) conduisent Don Carlos vêtu d'un san-benito de toile noire, rayée de blanc. Spinola prend sa place sur un siège élevé. Les greffiers se placent à côté et se mettent en devoir d'écrire. Les autres juges se placent successivement. L'on veut faire asseoir Don Carlos sur une petite sellette ; mais il se tient debout avec opiniâtreté. Tout est tendu de noir.

On le voit, même dans les passages où il s'inspire le plus de Saint-Réal, Mercier ajoute beaucoup à son modèle. Il s'efforce d'animer et de colorer le récit du romancier qui lui semble sans doute un peu froid. Il le transforme surtout en répandant à pleines mains à travers le drame ses idées personnelles, ou plutôt les idées de son temps. Il est probable, en effet, que lorsque Mercier, peut-être après une lecture du roman de Saint-Réal, conçut l'idée de donner la forme dramatique à l'histoire de D. Carlos, il fut moins attiré par les effets pathétiques qui pouvaient naître de l'intrigue d'amour, du drame de famille, que par le côté politique du sujet et les facilités qu'il offrait pour attaquer le despotisme et l'intolérance. Déjà, nous l'avons vu, le marquis de Ximénès, en bon disciple de Voltaire, avait introduit dans son *Dom Carlos* quelques tirades d'inspiration philosophique. Ximénès a été, dans cette voie, dépassé de loin par Mercier.

Mais, en vérité, celui-ci n'a gardé aucune mesure, et l'esprit du XVIIIe siècle anime plus que de raison tels de ses personnages. Ce sont d'abord des religieux désabusés, que les excès du catholicisme épouvantent. Le P. Hyacinthe regrette le moment d'erreur qui l'a séparé du monde et appelle de ses vœux un monarque philosophe. Un vieux moine augustin supplie le roi qu'on ne l'envoie plus évangéliser le Nouveau Monde, car les atrocités auxquelles il a dû assister le remplissent de remords. Il n'a vu chez les Espagnols qu'avarice et que cruauté, tandis qu'il a trouvé chez les Péruviens de saintes lois et une sage morale à peu près semblable à celle de l'Évangile.

Le plus souvent, c'est Élisabeth et D. Carlos qui servent de porte-parole à l'auteur. A la suite de l'auto-da-fé, Élisabeth dépeint à son époux les haines amassées par tant de sang versé et lui fait la leçon en ces termes :

Il me semble qu'il n'est pas si difficile de régner en paix. Ne point envier les possessions de ses voisins, protéger jusqu'aux derniers de ses sujets, plutôt que d'en forcer d'autres à le devenir, c'est, je crois, assez d'occupations pour un roi qui veut se faire chérir sur la terre. C'est pour leur bien, dites-vous, que vous forcez les Flamands à se soumettre. Quel bien, juste ciel, que celui qui commence par exterminer cent mille hommes !... Vos yeux fascinés n'ont vu les hommes que comme des esclaves qui devoient ramper sous votre joug. Est-ce donc une gloire désirable que de commander

à des êtres timides et tremblans ? Que vous revient-il à cette heure de tant de supplices ? Les imprécations de ceux qui survivent, une haine qui ne s'éteindra jamais. (Scène 20.)

D. Carlos tient à son père un langage analogue. Il se fait hardiment le défenseur de la liberté de conscience : « Pourvu, s'écrie-t-il, que le sujet soit fidèle à son roi et le chérisse, voilà, je pense, tout ce qu'un souverain peut et doit lui demander. Qu'importent, après tout, ses opinions, son culte et sa manière d'honorer l'Être suprême ? » (Scène 3.) Conformément aux indications du roman, D. Carlos est, dans le drame, l'ennemi né des Inquisiteurs. Toutefois cette haine, chez Saint-Réal, procède surtout de raisons personnelles, de l'outrage infligé naguère par l'Inquisition à la mémoire de Charles-Quint, aïeul de D. Carlos. Le D. Carlos de Mercier est un philosophe humanitaire auquel la vue d'un auto-da-fé donne cette fièvre que Voltaire connaissait à chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy. Il crie à la face des Inquisiteurs :

Vous savez combien vos actes barbares me font horreur. C'est en les contemplant que je viens nourrir l'indignation dont je veux un jour vous écraser. Prêtres impitoyables, mille fois plus odieux et plus cruels que les païens, que les sauvages même accoutumés à se repaître du sang humain ! oui, j'espère un jour vous anéantir ; sans cette espérance, je me ferois tuer à l'instant plutôt que de vous laisser achever vos abominables sacrifices. (Scène 14.)

D. Carlos ne ménage pas davantage l'Inquisition dans la scène suprême où il comparaît devant son tribunal avec la certitude d'être condamné (scène 41). On lui demande de confesser ses opinions religieuses, et, sans se faire prier, il expose une sorte de déisme rationaliste. Aux vices du clergé il oppose les « sublimes et pures » maximes de l'Évangile. Il révère Jésus qui « prêcha contre les prêtres » et « fut sacrifié par le fanatisme et l'imposture ». Mais il rejette « la prétendue infaillibilité de ces pontifes, mendiant des royaumes, tantôt complaisants et adulateurs des rois, tantôt leurs tyrans ; tour à tour esclaves et usurpateurs » et l'autorité de ce Concile de Trente où l'on a vu une insidieuse politique « s'obstiner à maintenir d'antiques abus, appuyés par des décisions obscures ». D. Carlos, cela est clair, a lu avec profit Bayle, Voltaire et l'Encyclopédie.

Il est naïf de prêter au fils de Philippe II les sentiments d'un philosophe français du XVIII[e] siècle. Il ne l'est pas moins de peindre Philippe II, ses ministres et ses conseillers, sous les traits de croque-mitaines ridicules. Comme la plupart des Philosophes, Mercier ne comprend pas que le fanatisme puisse être exempt d'hypocrisie. Tous les représentants du parti catholique qui figurent dans son

drame, le cardinal Granvelle, le cardinal Spinola, le légat, le nonce, Montalte, Philippe II lui-même, ne sont que d'hypocrites ambitieux qui s'entendent comme larrons en foire pour exploiter la crédulité populaire.

Mais ces hypocrites étalent à nos yeux, avec une naïve impudeur, les principes de leur conduite scélérate. La trivialité du style rehausse, le plus souvent, le cynisme des propos. Une scène entre le légat, le nonce et Montalte montre les trois compères fort occupés de leur fortune ecclésiastique et se promettant mutuellement la tiare. Un monologue nous initie particulièrement aux ambitions de Montalte :

Courage, Montalte ! Te voilà enfin sur le chemin des grandeurs. Soutenu par Rome, accueilli à la cour d'Espagne, je crois déjà commencer à devenir un homme important... Tous ces gens-là ne valent rien, et je ne dois pas me rendre meilleur, si je veux m'avancer. Allons, Montalte, suivez votre destinée. N'avez-vous pas fait vœu d'être pape ?... Les hommes, en général, sont bien foibles, il ne faut que prendre un certain ascendant sur eux, et cela devient aisé quand on a pour soi l'opinion et la force. Fort bien, Montalte, baisse-toi sans cesse pour mieux t'élever. (Scène 11.)

Aucune nécessité du sujet n'obligeait Mercier à faire paraître le futur Sixte-Quint. Mais il a été trop heureux de pouvoir vilipender un moine de plus. Le grand maître de tous ces hypocrites dévots est encore Philippe II. Il en remontre à Montalte lui-même et lui donne les édifiants conseils que voici :

Vous avez l'air un peu trop vif, trop ouvert. Il faut vous composer un extérieur austère, humilié, entièrement détaché des affaires de ce monde. Alors, je pourrai faire quelque chose de vous. Allez, nous verrons votre conduite. (Scène 27.)

Il n'est point de scélératesse dont Mercier n'ait chargé son Philippe II. Fourbe, cruel, débauché, il est tout à la fois et ne saurait produire cependant l'impression de terreur que commande si impérieusement, chez Alfieri, le « Tibère des Espagnes ». C'est qu'il conserve dans la scélératesse une allure vulgaire. Son ambition est sans grandeur et ne lui donne que des jouissances mesquines. A un moment, étant occupé à écrire, il s'interrompt pour prononcer la réflexion suivante : « Avec quatre doigts de papier, je me fais obéir d'un bout du monde à l'autre ; c'est assez commode (scène 28). » La pensée est ici aussi plate que le style.

Il n'y a donc, dans l'œuvre de Mercier, ni psychologie, ni art, ni intérêt dramatique, et nous nous serions moins arrêté sur cette œuvre médiocre si, comme nous l'allons voir, elle n'avait contribué à la genèse d'un des plus illustres « Don Carlos ». En lui-même ce

drame injouable est bien loin de justifier les ambitions de sa préface. S'il eut quelque succès auprès « des lecteurs intelligents et judicieux » qui devaient l'apprécier dans le « silence du cabinet », ce fut uniquement, sans doute, en raison des passions politiques contemporaines, qui en masquèrent pour un temps les faiblesses et les ridicules. La seule place dont nous paraisse digne aujourd'hui cette œuvre d'une polémique surannée, c'est la bibliothèque de M. Homais.

VIII. — Schiller (1).

Le 9 décembre 1782, Schiller, réfugié à Bauerbach après sa fuite de Stuttgart, écrivait à Reinwald, bibliothécaire de Meiningen, pour lui demander des livres et faisait figurer sur la liste incluse dans sa lettre « les *Œuvres de Mons. l'Abbé Saint-Réal* (le volume contenant l'histoire de D. Carlos) » (2). Reinwald lui fit parvenir *Dom Carlos* dans une édition séparée, celle qui avait paru à Amsterdam en 1691 (3). Schiller songeait, sans doute, dès ce moment à composer un *Dom Carlos* pour le théâtre de Mannheim. Ses projets ne tardèrent pas à se préciser. Dans une nouvelle lettre à Reinwald, du 27 mars 1783, il soumet à l'approbation de son ami le nouveau sujet dramatique qui l'occupe, et déclare qu'il ne pourra commencer d'écrire son *Don Carlos* qu'après une solide préparation historique pour laquelle il aura recours aux lumières et à l'obligeance du bibliothécaire de Meiningen (4).

La gestation de ce drame, entrepris cependant avec enthou-

---

(1) *Don Carlos Infant von Spanien, Ein dramatisches Gedicht* (1787). *Schillers Werke*, édition Boxberger (Deutsche National-Litteratur Ausgabe), t. IV. *Théâtre de Schiller*, traduction nouvelle, par Ad. Regnier, Paris, 1881, t. II. — Les critiques d'Outre-Rhin ont beaucoup écrit sur le *Don Carlos* de Schiller. On trouvera un bon résumé des questions relatives à la composition de ce drame dans : Elster, *Zur Entstehungs-geschichte des Don Carlos*, Halle, 1889. En France, *Don Carlos* a été l'objet d'une étude détaillée de la part de M. Kontz (*Les drames de la jeunesse de Schiller*, 1899, p. 400-501). On se contentera ici de quelques indications essentielles, en insistant surtout sur les rapports du drame allemand avec la nouvelle de Saint-Réal et les œuvres dramatiques précédemment étudiées.

(2) *Schillers Briefe herausgegeben und mit Anmerkungen versehen von* Fritz Jonas, t. I, p. 85.

(3) L'exemplaire utilisé par Schiller existe toujours à la Bibliothèque de Meiningen. Il a servi à une réimpression de *Dom Carlos* faite de nos jours en Allemagne : *Des abbé de Saint-Réal. Histoire de Dom Carlos nach der Ausgabe von* 1691, *herausgegeben von* Albert Leitzmann. Halle, 1914.

(4) *Briefe*, t. I, p. 108.

siasme, fut longue et parfois pénible. La correspondance de Schiller nous fournit à cet égard de nombreux renseignements. De plus, nous possédons, pour suivre l'évolution des conceptions de Schiller et découvrir les influences successives qu'il a subies, deux documents de haute importance. Le premier est un plan, composé par Schiller à Bauerbach en 1783, et qui nous montre sa conception première du sujet (1). L'autre est une première rédaction du drame, comprenant les deux premiers actes et les sept premières scènes du troisième, qui parut en quatre fois, de mars 1785 à décembre 1786, dans une revue littéraire, la *Thalie du Rhin* (2). Le texte de la *Thalie* n'est pas seulement beaucoup plus copieux que le texte de l'édition complète, publiée vers le milieu de 1787 (3) ; il répond encore parfois à une inspiration toute différente.

Le plan rédigé à Bauerbach est très directement inspiré de Saint-Réal. Si Schiller s'en était tenu à l'exécution de ce plan, son œuvre se serait sans doute beaucoup plus rapprochée du roman que toutes celles que nous avons étudiées. Alors que celles-ci éliminaient toutes certains personnages secondaires, tantôt Posa, tantôt D. Juan, tantôt la princesse d'Eboli, tantôt le duc d'Albe, tous ces personnages sont mentionnés dans le plan de Schiller. Leur rôle est exactement celui que leur prête Saint-Réal. La princesse d'Eboli est dédaignée par D. Carlos, D. Juan est repoussé par la reine, et tous deux tombent d'intelligence pour se venger. Les « grands » — par ce terme souvent répété il convient d'entendre Ruy Gomez et le duc d'Albe — les grands craignent et haïssent le prince. Posa enfin, confident de D. Carlos et de la reine, « attire le soupçon sur lui-même » et succombe sans doute — Schiller n'en dit rien — à la jalousie du roi (4). Quant aux sentiments des trois personnages principaux, ils sont dans ce plan ce qu'ils sont chez Saint-Réal. Carlos est mélancolique, violent, passionné, téméraire. Philippe est soupçonneux, porté à la jalousie, avide de vengeance. La reine enfin répond à l'amour du prince. Cet amour est motivé « par le fait qu'elle a été d'abord destinée au prince et qu'elle a eu du penchant pour

(1) *Schillers Werke*, t. IV, p. LXI-LXIII.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 353-422.

(3) Cette édition n'est pas l'édition définitive. Schiller retoucha encore et surtout abrégea son œuvre dans les réimpressions postérieures. Enfin nous possédons deux rédactions, l'une en prose, l'autre en vers, destinées spécialement au théâtre.

(4) Il est possible que l'idée du sacrifice volontaire de Posa ait déjà à cette époque été conçue par Schiller. Elle dérive assez naturellement d'ailleurs du rôle prêté à Posa par le romancier.

lui », par la tendresse de son cœur à laquelle il manque un objet, par la contrainte où on la tient. Il est révélé « par ce qu'elle manifeste en présence du prince : souffrance intérieure, crainte, intérêt, trouble. »

Si la situation et les sentiments des personnages sont très nettement délimités par ce plan, la conduite de l'action y apparaît moins clairement. En le rédigeant, Schiller paraît s'être livré surtout à un travail d'analyse. Il décompose en ses éléments le thème dramatique qui s'offrait à lui et procède à une sorte de classification abstraite. Mais il n'agit pas comme un véritable auteur dramatique qui aurait de prime abord la vision concrète des principales « scènes à faire ». Il serait impossible de faire correspondre une scène à chacune de ses indications et, bien que ce plan soit divisé en cinq « pas », l'action du drame ne marche guère. Les deux premiers « pas » ne constituent qu'une exposition. Le troisième semble tirer du péril la reine et D. Carlos, et le quatrième doit les y replonger de plus belle. Mais on voit mal comment les moyens indiqués par Schiller peuvent produire l'un et l'autre résultat. On ne voit point davantage comment la catastrophe est reculée jusqu'au cinquième acte. Il est manifeste, à la lecture de ce plan, que Schiller aperçut tout d'abord, dans le sujet de *Don Carlos*, une source admirable de thèmes lyriques, mais qu'il fut très embarrassé pour réduire à la forme dramatique la narration de Saint-Réal. Peut-être même commença-t-il à écrire avant d'avoir une idée nette sur la marche et les détails de l'action. De là les accès de fatigue et de découragement à travers lesquels le poète poursuivit son œuvre mal engagée. De là aussi la facilité avec laquelle, obéissant à des impressions nouvelles, Schiller modifia par la suite l'orientation de son drame, au prix de plus d'une invraisemblance, de plus d'une contradiction.

Mais, dans aucune phase de son travail, Schiller ne perd de vue le texte de Saint-Réal, et si l'ensemble de son œuvre en vint à ne plus guère ressembler à la source première, des traits nombreux cependant continuèrent d'en rappeler le souvenir. Sans parler de rencontres verbales dont certaines peuvent être l'œuvre du hasard, c'est de Saint-Réal que viennent de nombreux détails que la plupart des devanciers de Schiller avaient éliminés : la présentation de D. Carlos aux grands du royaume (1), le châtiment subi par D. Carlos enfant à la demande de la reine de Bohême (2), le souvenir de l'impression faite sur Élisabeth, lors de la première rencontre, par les cheveux

(1) Schiller, acte I, scène I ; Saint-Réal, p. 87.
(2) *Id.*, acte I, scène II ; Saint-Réal, p. 89.

blancs de son époux (1), la lettre envoyée par Élisabeth à D. Carlos lors de l'accident survenu au prince à Alcala (2). L'épisode des « grands et admirables voyages du roi D. Philippe » se retrouvait aussi dans le texte de la *Thalie* (3), mais fut retranché du texte définitif. On peut dire qu'aucun des auteurs dramatiques dont nous avons parlé n'a plus emprunté à Saint-Réal. Mais, si importante qu'ait été la part de Saint-Réal dans la genèse du *Don Carlos* allemand, d'autres influences se sont ajoutées à la sienne et ont contribué, concurremment avec les méditations personnelles de Schiller, à la transformation du drame. Il convient de les indiquer brièvement et de rendre à chacune ce qui lui appartient.

Tout d'abord Schiller, au cours de son travail, a cherché à se documenter auprès de quelques historiens. Sa correspondance en fait foi. Le 27 mars 1783, il demande à Reinwald de lui procurer l'*Histoire de Philippe II* par Brantôme (4). Le 5 octobre 1785, écrivant à Ferdinand Huber, il dit être plongé dans la lecture de Watson qui l'amènera sans doute à réformer son Philippe II et son duc d'Albe (5). La préface du premier fragment publié dans la *Thalie* mentionne l'historien espagnol Ferreras. Ces historiens n'ont pas influé sur la direction générale du drame. Ni Watson, ni Ferreras n'admettent que D. Carlos ait aimé sa belle-mère. Mais Schiller a précisé en les lisant l'idée qu'il s'était faite du caractère et du gouvernement de Philippe II. C'est par leur influence sans doute qu'il paraît avoir cherché à traiter équitablement ce souverain, et certes l'une des originalités les plus intéressantes de son drame est d'avoir montré un Philippe II mélancolique, comme accablé d'une effroyable solitude morale, et plutôt victime des préjugés de son rang et de son siècle que vraiment coupable des crimes qui s'accomplissent en son nom. D'autre part, les historiens ont fait vivre devant l'imagination du poète la cour d'Espagne avec sa tristesse et sa sévère étiquette. Ils lui ont enfin fourni quelques traits de détail. Schiller a trouvé chez Brantôme le nom du médecin Mercado (6). Watson

---

(1) Schiller, acte III, scène III ; Saint-Réal, p. 19.

(2) *Id.*, acte IV, scène V ; Saint-Réal, p. 72. Schiller, faisant usage de ce détail, oublia qu'au second acte D. Carlos avait dit ne pas connaître l'écriture de la reine. Il a commis cette bévue pour ne pas perdre un trait suggéré par Saint-Réal.

(3) Au troisième acte, dans la scène entre Philippe et le duc d'Albe ; Saint-Réal, p. 129.

(4) *Briefe*, t. I, p. 109.

(5) *Ibid.* t. I, p. 272.

(6) Dans la *Vie de Dom Philippe roy d'Espaigne* (éd. Lalanne, t. II, p. 71).

lui a donné l'idée de ce registre secret où Philippe II découvrira le nom de Posa (1). Enfin c'est encore en lisant dans Watson le siège héroïque soutenu dans l'île de Malte par la garnison du fort Saint-Elme que Schiller s'avisa de transformer son cher Posa en chevalier de Malte (2).

Si remarquables que soient ces emprunts, il serait plus intéressant pour nous de savoir dans quelle mesure Schiller a pu s'inspirer, dans son *Don Carlos*, des œuvres dramatiques antérieures qui traitaient le même sujet. Les critiques, en effet, n'ont pas manqué de le soupçonner d'avoir imité de fort près plusieurs de ses devanciers. Le nombre même de ceux-ci rend fort délicate la recherche des emprunts que Schiller a pu leur faire. L'ampleur de son drame, ainsi que la richesse poétique de son style, peuvent donner lieu à des rencontres qui ne sont pas forcément des réminiscences. Au reste, il est probable que Schiller, grand liseur et familier avec plusieurs littératures, n'a pas écrit son *Don Carlos* sans avoir la curiosité de jeter au moins les yeux sur les principales œuvres dramatiques où l'on avait, avant lui, fait vivre les mêmes héros. Mais la question importante est de savoir si, parmi ces lectures, il en est qui aient véritablement influencé le *Don Carlos* de Schiller et contribué à donner au drame allemand sa forme définitive.

M. Kontz, dans son étude sur les *Drames de la jeunesse de Schiller* (p. 416-424), s'efforce d'établir, en multipliant les rapprochements, que Schiller a connu et utilisé le *Don Carlos* d'Otway. Certes, il arrive souvent que les deux poètes donnent à des sentiments analogues une expression assez semblable. Mais dans un cas seulement il semble bien qu'il y ait réminiscence. Chez Otway, D. Carlos, rappelant à son père le temps où Élisabeth lui était destinée, s'écrie : « Je vins, et je vis, et j'aimai. » Chez Schiller, Posa, décrivant à la reine la passion de son ami, adapte de la même manière la phrase célèbre de César : « Il vient, il voit, il aime (3) ! »

Quant aux circonstances de l'action qui se retrouvent dans les deux œuvres, il en est deux qui peuvent être interprétées comme des imitations d'Otway par Schiller. Otway, comme Schiller, met D. Carlos en présence du cadavre de Posa et de Philippe II qu'il sait être l'assassin. Dans les deux scènes, D. Carlos prononce des

---

(1) T. I, p. 154-155.

(2) T. I, p. 210-229. Dans le texte de la *Thalie*, Posa n'est pas encore chevalier de Malte.

(3) Otway, acte III (édition Roden Noel, p. 38) : « I came, and saw, and lov'd. » Schiller, acte I, scène IV : « Er kommt ! Er sieht ! Er liebt ! »

paroles analogues et tient à la main une épée dont son père peut se croire un moment menacé (1). D'autre part, on se rappelle qu'à la fin du drame anglais la princesse d'Eboli, saisie de repentir après avoir empoisonné la reine, s'accuse elle-même et dévoile toute la vérité au roi qui se venge en poignardant Ruy Gomez. Or le plan rédigé par Schiller à Bauerbach se terminait par les indications suivantes : « Le témoignage du mourant et le crime de ses accusateurs justifient trop tard le prince. Douleur du roi trompé et vengeance exercée sur l'auteur du mal. »

Il semble donc que Schiller, au commencement du moins de son travail, ait subi l'influence d'Otway. Il paraît alors avoir compris son sujet à peu près de la même façon que le poète anglais et conçu de la même manière le caractère des principaux personnages. D. Carlos était alors au premier plan du drame, et Schiller pensait exprimer dans ce rôle tout ce qui bouillonnait en lui-même de sentiments juvéniles et passionnés. Le personnage du prince s'effaça légèrement dans la suite, lorsque le poète eut pris lui-même plus de maturité et, comme nous le verrons, subi d'autres influences.

Le 24 août 1784, Schiller écrivait au baron de Dalberg : « J'ai actuellement partagé mon temps entre certains travaux et des lectures françaises. V. E. approuvera sans doute les raisons pour lesquelles je m'adonne à ces lectures... Je compte ainsi maintenir un équilibre salutaire entre deux extrêmes, le goût anglais et le goût français (2). » Le goût anglais, il en avait trouvé une expression assez accentuée dans le *Don Carlos* d'Otway. Faut-il croire, avec certains critiques, que le goût français se soit particulièrement présenté à lui sous les espèces de l'*Andronic* de Campistron (3) ?

On allègue, pour établir que Schiller a imité Campistron, un certain nombre de rapprochements verbaux. De tels rapprochements ne seraient probants que s'ils aboutissaient, ce qui n'est pas le cas ici, à constater une transcription presque littérale. Campistron a exprimé sous une forme abstraite et nue les généralités de son sujet. Schiller, au contraire, épuise, ou peu s'en faut, les idées et les images que ce même sujet comportait. Il ne pouvait manquer de paraître se rencontrer quelquefois avec son prédécesseur. De plus, Campis-

(1) Otway, acte IV (édition Roden Noel, p. 60) ; Schiller, acte V, scène IV.

(2) *Briefe*, I, p. 207.

(3) Cette thès a été développée avec une véritable profusion d'arguments par H. J. Heller (*Die Quellen des Schillerschen Don Carlos. Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen herausg. von* L. Herrig, t. XIV (1859), p. 55-109. M. Kontz reprend à son compte les principaux arguments de Heller.

tron n'a pas un style à lui. Il parle la langue banale de tous les dramaturges secondaires de la même époque. Schiller, qui lisait Racine et Voltaire, n'avait pas besoin, comme on l'affirme, de l'exemple de Campistron pour donner à une reine le titre de « Madame ».

Mais on croit encore trouver entre l'intrigue de *Don Carlos* et celle d'*Andronic* de frappantes ressemblances. Chez Saint-Réal, dit-on, le marquis de Posa n'a nulle part aux projets d'évasion de D. Carlos. Au contraire, dans *Andronic*, Martian, confident du prince, et Léonce, envoyé des Bulgares, préparent de concert cette évasion. Schiller aurait fondu ensemble Martian et Léonce pour en faire son Posa. — Il est exact que Posa joue chez Schiller un rôle politique qu'il n'a point chez Saint-Réal. Mais si Schiller a donné à Posa certaines attributions qui appartiennent dans le roman aux Flamands Bergh et Montigny, n'a-t-il pu concevoir de lui-même cette extension du rôle ? On voyait déjà chez Otway le prince confier à Posa sa correspondance pour la Flandre (1). Quant au Martian de Campistron, son rôle est très effacé, et, loin de pousser Andronic à la fuite, il cherche tout d'abord à le retenir (III, 3).

On dit ensuite que le héros de Schiller, comme celui de Campistron, renonce par vertu à son amour, tandis que l'idée de renoncement est absente chez Saint-Réal. — Mais si Andronic veut aller rejoindre les Bulgares ce n'est pas seulement par vertu, mais aussi par prudence et désir de vengeance :

> Ami, je suis perdu si je ne puis vous suivre...
> ...Rendons à notre tour les maux qu'on m'a causés. (III, 2.)

D'autre part, l'idée d'une victoire du devoir sur la passion apparaît déjà dans le roman, surtout, il est vrai, dans le personnage de la reine. C'est pour guérir le prince d'un amour funeste et c'est par vertu qu'Élisabeth veut l'envoyer en Flandre (2). Enfin le caractère généreux du D. Carlos de Schiller tient principalement à tout ce que le poète a mis de lui-même dans ce personnage.

On dit encore que, chez Saint-Réal, Élisabeth et D. Carlos peuvent se voir librement, tandis qu'ils ont, chez Campistron et chez Schiller, besoin d'un intermédiaire qui leur ménage des entrevues. — Mais il n'est pas exact que dans le roman les tête-à-tête de Carlos

---

(1) Mais il n'est pas exact, comme le veut M. Kontz (p. 417), que Posa soit chez Otway un émissaire des Flamands. Au contraire, dans la pièce anglaise, lorsque D. Carlos ordonne à Posa de préparer une dépêche pour la Flandre, Posa s'indigne d'abord à cette idée : « Une dépêche aux rebelles ! » s'écrie-t-il (IV, 1).

(2) P. 120-121.

et d'Élisabeth soient fréquents et faciles. Le romancier a même bien soin d'expliquer les circonstances qui, à deux reprises, leur permettent de s'entretenir librement. D'autre part, dans *Andronic*, les allées et venues d'Eudoxe et de Martian sont des jeux de scène sans importance, tandis que Schiller a voulu peindre les rigueurs de l'étiquette espagnole en représentant comme difficiles et rares les rencontres des deux amoureux. Enfin il est inexact que, chez Schiller, Philippe II surprenne, comme on l'affirme, son fils en conversation avec sa femme de la même manière que Colojean surprend Andronic et Irène.

Reste un détail qui paraît absolument concluant à certains critiques. On se rappelle qu'au second acte de *Don Carlos* le prince dit n'avoir jamais vu l'écriture de la reine, alors qu'il est question plus loin d'une lettre qu'il a reçue d'elle à Alcala. Or, dans la pièce française, Andronic recevant dans sa prison un message de l'impératrice, s'écrie tout d'abord : « Je ne saurois reconnoître la main. » (IV, 5.) Pour avoir voulu emprunter ce trait à Campistron, Schiller se serait rendu coupable d'une flagrante contradiction.

L'argument aurait une certaine valeur si le trait en question figurait dans une scène de *Don Carlos* tant soit peu analogue à une scène d'*Andronic*. Mais il n'en est rien. Le souvenir de Campistron qu'on veut ici reconnaître se serait présenté tout seul, sans lien avec ce qui précède ou ce qui suit. Cela déjà pourrait surprendre. Le vers de Campistron avait-il donc de quoi frapper l'oreille de Schiller et se graver dans sa mémoire ? On conviendra qu'il est de la dernière platitude.

Il y a plus. La coïncidence est beaucoup plus apparente que réelle. Andronic n'affirme pas qu'il n'a jamais vu l'écriture de l'impératrice. Il éprouve seulement quelque hésitation à la reconnaître. A peine a-t-il lu les premiers mots qu'il identifie, sans hésitation et sans erreur, l'expéditrice du billet. D. Carlos, au contraire, tombe dans une méprise grossière et peu vraisemblable. Mais cette méprise était nécessaire à l'action du drame, et Schiller s'est évertué à la justifier. Il était si peu fier de sa trouvaille qu'il a cherché lui-même, à un moment, un autre expédient. Dans la rédaction en prose qu'il fit, en 1785, pour le théâtre de Leipzig, il justifia la méprise de D. Carlos par l'identité d'initiale entre les deux noms : Élisabeth et Eboli.

C'est donc sur des preuves bien inconsistantes que l'on affirme la prétendue imitation de Campistron par Schiller. Quand ce dernier parle de ses lectures françaises nous ne sommes pas obligés de penser à Campistron. Nous devons songer bien plutôt aux maîtres du théâtre classique. S'il est une tragédie française qui devait l'arrê-

ter particulièrement, ce n'est point *Andronic*, ce serait bien plutôt *Mithridate*. Il n'a pas pu ne pas être frappé de la ressemblance entre la situation de Monime et celle d'Élisabeth. Toutefois, de *Mithridate*, que Schiller connaissait parfaitement, on ne trouve dans *Don Carlos* aucune flagrante réminiscence (1).

Schiller travaillait déjà à son *Don Carlos* quand parurent trois œuvres dramatiques sur le même sujet. Le *Filippo* d'Alfieri, sur le métier depuis de longues années, vit le jour en mars 1783, le *Don Carlos* de le Fèvre fut publié en 1784, le *Portrait de Philippe II* de Sébastien Mercier date de 1785. Ces trois œuvres ont-elles été connues de Schiller ? Ont-elles influé sur la genèse du *Don Carlos* allemand ?

Il est douteux que Schiller ait connu *Filippo* avant l'achèvement de *Don Carlos* (2). En tout cas, l'inspiration de *Don Carlos* est bien différente de celle de *Filippo*. L'histoire et la politique sont, nous l'avons vu, absentes chez Alfieri. S'il n'en est pas de même de l'anticléricalisme, qui se retrouve chez Schiller avec une particulière violence, surtout dans le texte de la *Thalie*, il suffit, pour expliquer cette ressemblance, de noter que Schiller est, comme Alfieri, disciple de la philosophie anticléricale du XVIIIe siècle. Son Philippe II est très différent du Filippo italien. Son Posa ne semble rien devoir au Perez d'Alfieri. Enfin, aucun détail de l'action ne décèle chez Schiller une imitation quelconque d'Alfieri (3).

Il ne semble pas que personne ait jamais songé à rapprocher le *Don Carlos* de Schiller de celui de Le Fèvre. Pourtant, si dissemblables que soient ces deux œuvres dans l'ensemble de leur conduite, il est cependant un point où elles offrent une frappante ressemblance. Nous avons vu qu'une des meilleures scènes de la tragédie de Le Fèvre était l'entretien de D. Carlos avec le roi (acte III, scène 4). Cet entretien est précédé chez Le Fèvre d'une courte scène dans laquelle Carlos obtient que son père éloigne le duc d'Albe et Gomez qui se préparaient à surveiller la tournure de leur conversation. De même chez Schiller (II, 1), Carlos demande à son père, qui lui cède avec peine, d'écarter pour un moment le duc d'Albe.

---

(1) Cf. Kontz, *op. cit.*, p. 429.

(2) Il semble n'avoir lu Alfieri que dans la traduction française publiée par Petitot en 1802. Cf. *Briefwechsel zwischen Schiller und Goethe*, Iena, 1905, t. II, p. 474.

(3) On trouvera dans les *Opere edite ed inedite* de Carlo Cattaneo (Firenze, 1881, t. I, p. 11-59) une longue comparaison entre *Don Carlos* et *Filippo*.

D'autre part, le ton général de la scène entre le père et le fils est le même chez les deux poètes, et s'il y a, naturellement, plus de poésie, et aussi plus de verbosité, chez Schiller, la marche de la scène et les idées exprimées reproduisent à peu près chez lui ce que nous avons trouvé chez Le Fèvre : même exaltation de piété filiale chez le prince, mêmes attaques contre les favoris de son père, même désir ardent de conquérir en Flandre une gloire pure, même déception profonde lorsque s'est exprimée l'inébranlable volonté du roi. En est-ce assez pour que nous puissions affirmer que Schiller a connu et imité Le Fèvre ? Nous ne le croyons pas. La pièce de Le Fèvre n'eut qu'une faible notoriété et l'on peut douter que Schiller en ait connu l'existence. La rencontre que nous venons de signaler est du moins intéressante en ce qu'elle montre chez certains dramaturges, à la fin du XVIIIe siècle, une tendance à modifier quelque peu la peinture traditionnelle du caractère de Philippe II. Et c'est sans doute l'évolution même des mœurs qui les conduit à exprimer plus fortement ce que présentent d'anormal à leurs yeux, dans l'exemple de Philippe II et de D. Carlos, les relations du père et du fils.

Si Schiller ne doit rien à Campistron ni à Alfieri, si ses emprunts à Otway sont de médiocre importance et celui qu'il aurait pu faire à Le Fèvre fort hypothétique, en revanche il est indubitable qu'il a subi fortement l'influence de Sébastien Mercier. On sait que les idées émises par celui-ci dans son *Essai sur l'art dramatique* (1773) avaient eu le plus grand succès auprès des écrivains allemands. Ceux d'entre eux qui prétendaient échapper à la tyrannie du goût français trouvaient en ce Français un allié imprévu qu'ils s'empressèrent de flatter. Schiller, notamment, est tout imprégné de ce livre de Mercier (1). Il n'est pas étonnant qu'il ait été attentif à toute production nouvelle de cet écrivain. Non seulement il connut le *Portrait de Philippe II*, mais il traduisit en allemand une grande partie du *Précis historique* qui accompagnait le drame de Mercier, et publia cette traduction, en même temps que son second acte à lui, dans le second tome de la *Thalie* (2).

Le *Portrait de Philippe II* n'a pu influer sur le premier acte de *Don Carlos* que Schiller lisait dès la fin de l'année 1784 devant le duc Charles-Auguste de Weimar (3). Il a pu influer sur le second

(1) Kontz, *op. cit.*, p. 184-191.
(2) Cf. O. Zollinger. *L. S. Mercier's Beziehungen zur deutschen Litteratur*, p. 98-101. (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, octobre 1902).
(3) Cf. trad. Regnier, p. 216.

qui ne fut terminé qu'en novembre 1785 (1), et sur le troisième qui fut composé de décembre 1785 à février 1786. C'est à partir de ce troisième acte que Schiller imprime à son drame une orientation nouvelle (2). La lecture du drame de Mercier y contribua, croyons-nous, pour une large part.

Au cours de l'année 1784, Schiller ne songeait encore nullement à introduire dans son drame l'expression développée de ses propres sentiments politiques. Il le définissait lui-même : « un tableau de famille dans une maison princière (3). » Les quatre personnages principaux du drame devaient être alors D. Carlos, le roi, la reine et le duc d'Albe (4). Posa n'était encore que l'ami fidèle et dévoué jusqu'au sacrifice. A partir du troisième acte, le drame tourne en plaidoyer en faveur de la liberté de conscience, et Posa en devient le héros. Le rôle de Mercier ne fut point sans doute, en cette occurrence, de suggérer à Schiller des sentiments nouveaux en matière de politique et de religion. Mais l'exemple de Mercier fut pour Schiller un stimulant, et lorsqu'il vit un théoricien respecté de l'art dramatique, rompant en visière avec les traditions scéniques antérieures, juxtaposer à un drame d'amour des tirades enflammées contre les tyrans et les prêtres, il crut que c'était là renouveler le théâtre et, se résignant à faire de son *Don Carlos* un drame aussi injouable que le *Portrait de Philippe II*, il monta à son tour sur la tribune aux harangues et fit de son Posa un apôtre.

Le second et le troisième acte de Schiller semblent devoir beaucoup à Mercier. En tête du second acte se lit dans la *Thalie* le sommaire de plusieurs scènes qui ne furent jamais développées par Schiller. On y aurait vu le roi revenant au palais, entouré des grands et des inquisiteurs, à la suite d'un auto-da-fé auquel toute la cour a assisté. L'idée de l'auto-da-fé n'a pas été suggérée par Mercier, car il en est déjà question au premier acte. Il n'en est sans doute pas de même des indications suivantes :

> Le cardinal grand inquisiteur Spinola présente au monarque une épée bénie, que le pape lui envoie, au nom de toute la chrétienté catholique, comme au défenseur de l'Église romaine et à l'exécuteur du jugement de Dieu.

---

(1) *Briefe*, I, p. 273.

(2) Elster (*op. cit.*, p. 54-57) établit avec assez de vraisemblance que le changement d'orientation date du moment où Schiller écrivit l'entretien de D. Carlos et de Posa au couvent des Chartreux (acte III, scène II dans le texte de la *Thalie* ; acte II, scène XV dans le texte définitif).

(3) *Briefe*, I, p. 192.

(4) *Ibid.*, I, p. 208.

Cela rappelle directement la bulle pontificale qui est solennellement présentée au roi à la fin du drame de Mercier.

Le cardinal profite de l'occasion pour rapporter au roi quelques exclamations équivoques qui étaient échappées au prince Carlos pendant l'horrible fête, et qui contenaient des menaces contre le tribunal de l'Inquisition.

Nous avons ici l'écho d'une scène de Mercier (scène 14) où le prince s'emporte contre les inquisiteurs et prononce de très imprudentes paroles.

Dans la rédaction définitive, au début du second acte, Schiller nous fait assister à une tentative de D. Carlos pour conquérir la confiance de son père et se faire donner le gouvernement de la Flandre. Cette scène, qui nous a déjà rappelé la tragédie de Le Fèvre, offre aussi plus d'une analogie avec la cinquième scène du drame de Mercier. Là aussi D. Carlos essaie d'attendrir son père :

Daignez regarder votre fils d'un œil paternel, et son état changera. Ne rejetez point, seigneur, la prière que je vais vous faire et vous me rendrez la paix et la tranquillité... Souffrez que je m'éloigne pour quelque temps de votre cour... Confiez-moi le soin d'aller en votre nom appaiser les troubles de la Flandre : je promets de vous y faire aimer. (P. 37.)

Et chez Mercier comme chez Schiller, le roi traite de billevesées juvéniles les aspirations libérales du jeune prince.

Tout le reste de l'acte, rempli essentiellement par le rendez-vous donné à D. Carlos par la princesse d'Eboli et l'entretien de D. Carlos avec son ami au couvent des Chartreux, ne doit rien à Mercier qui avait supprimé la princesse et n'avait donné à Posa qu'un rôle très restreint. En revanche, d'importantes réminiscences de Mercier sont éparses dans le troisième acte. Le roi a soupçonné la perfidie de ses conseillers Albe et Domingo. Il supplie la Providence de lui envoyer un homme : « J'ai besoin de vérité... Découvrir sa source paisible — sous le sombre amas des erreurs — n'est pas le sort des rois. Donne-moi — l'homme rare, au cœur pur et ouvert, — à l'esprit lucide, à l'œil impartial — qui puisse m'aider à la trouver (1). » De même, chez Mercier, D. Carlos se plaignait d'être entouré de courtisans menteurs ; lui aussi cherchait un homme : « Ne puis-je

(1) Ich brauche Wahrheit — Ihre stille Quelle
Im dunkeln Schutt des Irrthums aufzugraben,
Ist nicht das Loos der Könige. Gib mir
Den seltnen Mann mit reinem, offnem Herzen,
Mit hellem Geist und unbefangnen Augen,
Der mir sie finden helfen kann... (III, 5.)

trouver un seul homme qui me parle le langage de la vérité (scène 1) ? »

D. Carlos rencontre la sincérité sous le froc d'un Hiéronymite. Philippe II a l'idée saugrenue de confier ses angoisses à Posa dont, à vrai dire, il ne sait rien, car ce monarque, mal servi par ses espions, ignore que Posa est l'ami intime de D. Carlos et que la reine l'honore de ses confidences. Pendant qu'on cherche Posa, Philippe donne audience à ses grands. Il reçoit avec une sérénité grandiose le duc de Medina Sidonia qui lui annonce le désastre de l'Invincible Armada, survenu en 1588, vingt ans après la mort de D. Carlos. Mercier n'avait pas donné à Schiller l'exemple de cet anachronisme, mais il avait consacré à l'Armada une note de son *Précis historique* (p. VIII), qui avait sans doute frappé Schiller.

Posa, introduit devant le roi, lui expose sur le mode lyrique les doctrines de Montesquieu. A la poésie près, il pense et parle comme certains personnages de Mercier. Le prince selon son cœur serait exactement ce monarque philosophe que le P. Hyacinthe appelait de ses vœux :

Un roi véritablement homme, un monarque instruit, qui chérisse la paix et la concorde, qui fasse aimer la simplicité des mœurs, qui soit l'ami de la vérité, qui apprenne à respecter le sang et la liberté des hommes !... Oh ! s'il s'en trouvoit un, il n'enverroit sûrement pas, comme Philippe, des soldats dans la Flandre pour forcer les consciences. C'est en faisant le contraire qu'un tel roi pourroit s'immortaliser. Que j'aimerois à voir un souverain, armé du glaive de la justice, réunir les esprits par le lien de la vérité et de la paix ! (*Le Portrait de Philippe II*, scène première.)

C'est encore le langage de Posa que tenaient devant le roi, nous l'avons vu, D. Carlos et Élisabeth dans le drame de Mercier. Comme Posa, Carlos revendiquait la liberté des consciences, et comme Posa, Élisabeth demandait à son époux de régner par l'amour plutôt que par la crainte. Les uns et les autres parlent un langage invraisemblable. Mais on conviendra que l'invraisemblance est moins criante à faire donner à Philippe II de pareils avis par son fils et par sa femme plutôt que par un chevalier de Malte inconnu. Mais le plus étrange est encore le dénouement de cette étrange scène. Tandis que chez Mercier les généreuses paroles de Carlos et d'Élisabeth rendaient inévitable la perte des deux imprudents, chez Schiller, Philippe II, fasciné par l'éloquence de Posa, fait de lui son confident et son premier ministre. Bien plus encore, c'est à Posa qu'il confie le soin de surveiller sa femme et son fils.

Comment Schiller s'est-il laissé aller à commettre une si monstrueuse invraisemblance ? Il est peu probable qu'il ait précisément

voulu, comme on l'a insinué (1), dépeindre le régime despotique par l'un de ses traits caractéristiques, « l'établissement d'un vizir ». Il est probable que Schiller, ayant voulu d'abord faire de Posa un ami accompli, et exprimer à son sujet la conception passionnée que lui-même se faisait de l'amitié, devint en quelque sorte amoureux de sa propre création. Dès lors il ne rêva que d'embellir, d'amplifier, d'idéaliser le personnage de Posa, de le combler enfin comme dans *Ruy Blas* la reine comble son amant.

Et Posa est bien le digne prototype de Ruy Blas, aussi généreux, aussi enthousiaste, mais aussi maladroit. Ayant fait sortir son drame de la voie normale tracée par ses devanciers, Schiller ne se trouve plus capable d'amener normalement un dénouement que pourtant il ne peut guère modifier. Dès lors, l'action n'est plus qu'un tissu d'énigmes et de bizarreries. D. Carlos e Posa commettent toutes les imprudences, toutes les extravagances imaginables. Posa compromet tout en ne disant rien au prince de ce qui s'est passé entre le roi et lui. Pour mieux assurer le règne de son ami, il le fait mettre en prison au lieu de lui faire prendre la poste. D. Carlos, au cinquième acte, alors qu'il est instruit de tout, s'obstine à rester dans cette prison et à y faire rester Posa, comme pour rendre plus sûre la mort de Posa. Enfin, la reine attire le prince dans le plus dangereux et le plus inutile des rendez-vous après avoir soulevé une émeute pour le faire évader. En réalité, l'intérêt du drame se trouve épuisé à la fin du troisième acte. A peine se ranime-t-il, au cours des deux derniers, en quelques scènes épisodiques, la scène impressionnante, par exemple, qui met en présence Philippe II et le Grand Inquisiteur. Ce Grand Inquisiteur, « vieillard de quatre-vingt-dix ans et aveugle » ne ressemble sans doute nullement à l'historique Diego d'Espinosa. Mais il ne manque pas d'une sorte de grandeur farouche et symbolise avec puissance le régime de l'Inquisition. On trouve donc, jusqu'en ces deux derniers actes, des traits d'une éclatante beauté. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble, fatigant à la lecture, serait insupportable à la scène. On peut donc dire que Mercier a rendu mauvais service à Schiller en l'incitant à transformer en drame politique le « tableau de famille » primitif.

Bien que, par cette transformation même, le drame de Schiller se soit fort éloigné de la nouvelle de Saint Réal, cette nouvelle en reste cependant, nous l'avons montré, la source la plus importante. Schiller lui a fait plus d'emprunts directs qu'aucun de ses prédécesseurs. D'ailleurs, si la politique du *Don Carlos* de Schiller est

(1) Kontz, *op. cit.*, p. 461.

inspirée, pour beaucoup, de la politique répandue dans le *Portrait de Philippe II*, nous avons vu comment celle-ci rappelait elle-même certaines indications très nettes contenues dans la nouvelle.

On pouvait croire que l'histoire de D. Carlos ayant été mise sur la scène coup sur coup, dans l'espace de quelques années, par quatre écrivains aussi différents de tempérament et de culture qu'Alfieri, Le Fèvre, Mercier et Schiller, les auteurs dramatiques cesseraient, pour un temps, de s'intéresser au fils de Philippe II. Il n'en fut rien et les quatre œuvres importantes que nous venons d'étudier enfantèrent à leur tour, dans le premier tiers du XIXe siècle, toute une série d'imitations et de contrefaçons « Qui n'a pas fait ou qui n'a pas essayé de faire un *Don Carlos* ? » s'écriait en 1820 le critique dramatique des *Débats* (1).

Il suffira de mentionner brièvement la plupart de ces *Don Carlos*, trop dignes de l'obscurité dans laquelle ils sont demeurés ensevelis par exemple, ce *Don Carlos, infant d'Espagne*, dont la représentation annoncée au théâtre du Marais en Floréal an VIII ne put jamais avoir lieu et que l'auteur publia en 1820 (2). Cette tragédie quasi illisible offre l'originalité de débuter par l'arrestation de D. Carlos, seule partie de la pièce où se montrent encore quelques souvenirs directs de Saint-Réal. On apprend ensuite que D. Carlos est marié à une protestante, nommée Isabelle, et qu'il en a plusieurs enfants, que la reine Élisabeth est morte depuis quelques années et que le roi lui-même est remarié. On assiste à l'échec d'une conjuration ourdie par un certain Garcie pour sauver le prince, et l'on entend celui-ci, dans un entretien avec l'évêque Las Casas, formuler les plus purs principes du déisme et de la tolérance. L'auteur, à ce qu'il prétend, reçut pour ces belles inventions les encouragements de MM. Ducis et Legouvé.

Plus modeste et plus prudent, François-Isidore Licquet, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen et président de l'Académie royale de cette ville, se contentait d'imiter Alfieri dans un *Philippe II, tragédie en cinq actes, en vers*, représenté à Rouen sur le théâtre des Arts le 1er février 1813 (3). Il y eut encore un *Don Carlos* de J.-B. Daumier, représenté à Paris par des amateurs sur le théâtre de la rue Chantereine (4). Il y en eut un autre d'un cer-

(1) Dans le compte rendu de la représentation du *Don Carlos* de Le Fèvre.
(2) Cf. Lieby, *Le Théâtre de M.-J. Chénier*, p. 203. Selon Barbier *(Dictionnaire des anonymes*, art. *Don Carlos)*, l'auteur s'appelait Ch. Malinas, de Nantes.
(3) Publié à Rouen la même année. Cf. Quérard, *France littéraire*, art. Licquet.
(4) Feuilleton dramatique de la *Quotidienne*, du 22 décembre 1820. Cf. *Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne*, t. III, p. 60.

tain Doigni du Ponceau (1). Il y en avait un enfin de Raynouard, dont parlent en 1820 tous les feuilletonnistes en rendant compte de celui de Le Fèvre, et qui paraît n'avoir jamais vu le jour. Les musiciens eux-mêmes s'en étaient mêlés et l'on vit à l'Opéra-Comique en l'an VIII un *Don Carlos* dont les paroles étaient de Léger et la musique de Deshaies (2).

De toute cette production nous retiendrons seulement deux œuvres que le nom de leurs auteurs doit, tout au moins, signaler à notre attention, le *Philippe II* de Marie-Joseph Chénier et le *Secret de la confession* d'Alexandre Soumet. Elles nous permettront de constater qu'à l'époque où nous sommes arrivés, le thème dramatique de « Don Carlos » s'est détaché complètement de l'œuvre romanesque qui lui avait donné naissance. Chénier et Soumet ne doivent rien à Saint-Réal. Par contre, chacun d'eux concilie avec l'imitation de tel ou tel de ses prédécesseurs de larges emprunts au *Don Carlos* allemand (3).

IX. — Chénier (4)

Le *Philippe II* de M.-J. Chénier fut publié pour la première fois dans l'édition posthume de ses *Œuvres*, en 1818. Cette tragédie, disait l'éditeur, « est reçue depuis quinze ans au Théâtre-Français : nous n'avons pas besoin d'expliquer les causes qui en ont empêché la représentation. Il n'a plus été permis, sous le régime impérial, de mettre à la scène aucun des ouvrages de Chénier, et cette prohibition est de celles qui se sont maintenues, comme d'elles-mêmes, depuis 1814 (5) ». Les « quinze ans » reporteraient à 1803 la réception de *Philippe II* au Théâtre-Français. Mais, dès 1801, Chénier travaillait à cette tragédie à laquelle Geoffroy faisait allusion dans un article des *Débats* (6).

---

(1) La *Quotidienne*, art. cit.

(2) Cf. *Décade philosophique* du 30 Nivôse, an VIII.

(3) Quelques *Don Carlos* virent aussi le jour hors de France durant la même période. Signalons *La Gelosia snaturata ossia Don Carlo* d'Alessandro Pepoli (1784) (Cf. *Tragédie di V. Alfieri*, éd. Brilli, t. I, p. 74) ; un *Don Carlos* (1822), œuvre de jeunesse d'un futur homme d'État anglais, John Russell ; un *Don Carlos* belge de J.-J. Coomans, imprimé à Gand en 1837 (*Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne*, t. III, p. 60).

(4) *Théâtre de M.-J. Chénier, précédé d'une notice et orné d'un portrait de l'auteur*, Paris, 1818, 3 vol. in-8° (t. II, p. 277-371). Cf. A. Liéby, *Etude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier*, 1901.

(5) Notice sur M.-J. de Chénier, p. XIII.

(6) Liéby, p. 202.

On comprend que le régime impérial n'ait pas laissé représenter le *Philippe II* de Chénier. Le sujet était scabreux au point de vue politique, et ce point de vue était bien celui de Chénier, idéologue fervent en même temps que révolutionnaire apaisé. Vers le même temps, il ébauchait un poème épique intitulé: *La Hollande affranchie du joug espagnol* (1). Ce rapprochement indique suffisamment l'inspiration de la tragédie de Chénier. Au reste, Chénier, disciple de Voltaire en matière de littérature, avait toujours considéré le théâtre comme une tribune. Enfin les modèles qu'il suivait ici n'étaient pas de nature à lui inspirer une autre conception de son sujet. En effet, comme nous l'allons voir par une rapide analyse, ses deux sources essentielles sont Mercier et Schiller (2), complétés par quelques emprunts à Le Fèvre.

La première scène de la tragédie est un entretien de Philippe II avec le duc d'Albe. Celui-ci est supposé déjà gouverneur des Flandres, mais venu à Madrid pour entretenir son souverain des progrès de la rébellion parmi les Flamands. Le duc d'Albe accuse formellement la reine et l'infant de soutenir les révoltés. Il insinue que les deux jeunes gens continuent à s'aimer secrètement. Philippe II déclare qu'il connaît l'amour de l'infant, mais qu'il ne peut soupçonner la vertu de la reine. Il apprend au duc d'Albe qu'il a, malgré le grand inquisiteur Spinola, confié à Carlos le commandement d'une expédition contre les Maures. Gomès, ancien précepteur du prince qui a toute confiance en lui, rend compte au roi de tout ce que fait son fils. De son côté, le duc avertit son maître que le comte d'Egmont est à Madrid et vient plaider la cause des Belges révoltés contre leur gouverneur.

Ce début rappelle à la fois Le Fèvre, Mercier et Schiller. La tragédie de Le Fèvre commence, elle aussi, par une scène où Philippe II délibère avec ses conseillers sur la conduite de l'infant et les principes de son propre gouvernement. Ruy Gomès, présent à l'entretien chez Le Fèvre, affecte à l'égard de D. Carlos des sentiments d'affection dont l'hypocrisie a pu suggérer le rôle donné par Chénier à ce personnage d'un bout à l'autre de sa pièce. Enfin il est question chez Chénier comme chez Le Fèvre des relations de D. Carlos avec le sultan Sélim. A Mercier il semble que Chénier ait emprunté quelques détails historiques relatifs au mariage projeté jadis

---

(1) Notice sur M.-J. de Chénier, p. XXI.

(2) Il avait paru en 1799 deux traductions du *Don Carlos* de Schiller, l'une de La Martelière, l'autre de Lezay-Marnesia (Cf. Baldensperger. *Die französische Uebersetzung des Don Carlos durch Lezay-Marnesia. Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte,* 1905).

entre D. Carlos et Élisabeth, ainsi qu'aux affaires de France (1). Enfin le Philippe II de Chénier se montre à plusieurs reprises, comme celui de Schiller, fatigué de son propre pouvoir, et il révèle au duc d'Albe ses angoisses intimes presque avec autant d'abandon que chez Schiller, dans la grande scène avec Posa.

Le duc d'Albe fait place à la reine. Celle-ci vient solliciter du roi une audience pour le comte d'Egmont. D'Egmont a connu jadis Élisabeth à la cour de France. C'est pourquoi il s'est maintenant adressé à elle, la priant de lui servir d'intermédiaire auprès du roi. Élisabeth s'acquitte avec chaleur de sa mission. Elle prépare le terrain par une attaque véhémente contre le duc d'Albe et par un appel à l'indulgence du roi envers ses sujets :

Quand tout cède aux décrets d'un ministre homicide
Permettez quelquefois qu'une épouse timide
Des peuples opprimés entretienne un époux,
Et que leur plainte au moins puisse aller jusqu'à vous.

L'idée de cette scène vient très certainement de Mercier (scène 20). Chez Mercier, Élisabeth intervient également en faveur du comte d'Egmont, non pour lui procurer une audience royale, mais pour lui conserver la vie. Mais le Philippe II de Chénier est beaucoup plus traitable que le Philippe II de Mercier. Il est, au contraire de ce dernier, très amoureux de la reine et lui accorde sans peine l'audience demandée pour Egmont.

A ce moment survient le grand inquisiteur Spinola. Spinola revendique avec hauteur le droit pour l'Église de donner des avis aux rois. Il réclame le rappel de D. Carlos, ennemi avéré de l'Inquisition, secret protecteur des Belges révoltés. La reine reproche à Spinola de semer la haine entre le père et le fils. Le roi lui-même, tout en reconnaissant les erreurs de D. Carlos, se refuse à sévir contre le prince : « Une longue indulgence, dit-il, est l'équité d'un père. » Spinola, fort mécontent, se retire en annonçant qu'on aura bientôt besoin de lui. Ce Spinola n'appartient pas à la famille des prêtres hypocrites, rampants et vulgaires, dépeints par Mercier. C'est au Grand Inquisiteur de Schiller qu'il emprunte le ton impérieux dont il ose user en face de son souverain.

A peine l'inquisiteur est-il sorti qu'on annonce l'entrée dans Ma-

(1) En particulier, le détail concernant la paix conclue par Catherine de Médicis avec les protestants français. Chénier : « Cette paix n'est qu'un piège et la mort les attend. » Mercier (scène VI) : « Catherine... a conclu un traité de paix simulé avec les révoltés. »

drid de D. Carlos triomphant, et le prince, qu'on croyait bien loin, fait lui-même son apparition quelques instants après. Des réminiscences classiques remplissent toute la fin de ce premier acte. Chénier, en effet, ne fait point de D. Carlos une sorte d'Hamlet, à l'exemple de Schiller, mais bien plutôt un Rodrigue. Et ce Rodrigue, naturellement, nous raconte dans le pur style classique « la bataille contre les Maures ». Mais ici le guerrier triomphant est froidement accueilli par le monarque :

> Je vous vois de retour ; j'ai lieu d'être content ;
> Vous prévenez mon vœu ; mais un sujet l'attend.

Si Don Carlos rappelle Rodrigue, Philippe II, on le voit, joue un peu le rôle de Prusias.

Au début du second acte, le jeune héros confie à Gomès, qui l'interroge sur les causes de sa mélancolie, le triste état de son cœur. Jamais Élisabeth ne lui a paru si belle et jamais il ne l'a tant aimée. Justement la reine paraît. D. Carlos l'aborde, et comme elle aussi s'étonne des chagrins qui assombrissent « un front victorieux », D. Carlos fait une allusion directe à son amour pour elle. Élisabeth lui ordonne d'étouffer de coupables transports. Elle parle à D. Carlos de sa gloire et des espoirs qu'on fonde sur lui. Elle le quitte enfin, lui promettant « l'intérêt le plus pur, l'amitié la plus tendre », mais le conjurant de ne pas travailler à leur malheur commun. — Cet entretien de Carlos et d'Élisabeth, nous l'avons entendu maintes fois déjà et il n'est pas aisé de déterminer la source suivie ici par Chénier. C'est cependant de Schiller (I, 5) qu'il paraît surtout s'être inspiré.

Nous voyons ensuite reparaître le roi à qui Gomès vient de dire que l'infant aime toujours Élisabeth. Philippe II reproche à son fils un air sombre qui convient mal à l'héritier d'un trône :

> Son cœur doit, s'il est pur, ignorer les chagrins.

C'est un peu de la même manière qu'au commencement du drame d'Otway le roi demande compte à D. Carlos de son étrange attitude.

Cependant on introduit Egmont qui se fait, en présence même du duc d'Albe, son accusateur. Interrogé par le roi sur ces droits prétendus que les Belges revendiquent avec tant de courroux, Egmont réclame pour ses compatriotes la liberté de conscience. De tous les droits, dit-il,

> ...Le plus saint de tous, celui que la Belgique
> Est prête à maintenir jusqu'au dernier moment,
> Sire, c'est le beau droit de penser librement.

A quoi Philippe II répond en affirmant les doctrines de l'absolutisme :

> ...J'ai reçu du ciel mon sceptre et mon épée...
> Je ne discute point la foi de mes ancêtres...
> Je ne compose point avec des révoltés :
> Guerre ou soumission, voilà tous mes traités.

D. Carlos, témoin passionné mais impuissant de cette discussion, ne cache pas du moins sa sympathie pour la cause défendue par Egmont. A deux reprises, le roi interpose son autorité pour empêcher une altercation entre le duc d'Albe et son fils. — Cette scène, qui termine le second acte, a sa source profonde chez Mercier (scènes 5 et 20). Mais à travers les fières paroles d'Egmont retentissent aussi les déclamations de Posa. Enfin, l'antagonisme entre le prince et le duc d'Albe peut venir soit de Le Fèvre (III, 1), soit de Schiller.

Au début du troisième acte, Élisabeth, en présence d'Egmont, s'abandonne au regret du pays natal et dit la tristesse d'être reine :

> Je suis une exilée ; on m'appelle une reine :
> Ce nom que l'on m'impose est trop pesant pour moi.

Ici encore, Chénier refait une scène déjà faite par la plupart de ses devanciers. Il a pu s'inspirer particulièrement de la réception de Posa par Élisabeth au premier acte du drame de Schiller.

D. Carlos paraît. Egmont l'invite à venir se mettre à la tête des Flamands qui espèrent en lui un maître libéral et magnanime. D'ailleurs, la vie même du prince est menacée en Espagne. Quant à la reine, Egmont compte sur elle pour déterminer Carlos à faire son devoir :

> Conservez-le, madame, au bonheur des humains ;
> L'Europe, qui l'attend, le dépose en vos mains.

Cette fois, Egmont joue tout à fait le rôle de Posa et le souvenir de Schiller (IV, 21) est manifeste.

D. Carlos reste seul avec la reine. Il lit un papier qu'Egmont lui a remis. C'est l'acte par lequel la Belgique déclare son indépendance et proclame D. Carlos duc de Brabant. Le prince, enflammé d'enthousiasme, veut répondre sans retard à l'appel des révoltés. Mais Élisabeth lui rappelle ses devoirs envers son père et exige de lui qu'il demande au roi d'abord le gouvernement de la Flandre. — L'écrit remis ici par Egmont au prince fait penser au projet de traité qui, dans la tragédie de Le Fèvre, parvient à D. Carlos par l'entremise du garde Fernand (III, 7). Mercier a fourni quelques traits

relatifs au caractère de Philippe II (1). Mais c'est surtout d'après Schiller que Chénier a dépeint les amours de D. Carlos et d'Élisabeth. Comme chez Schiller, cet amour devient pour le prince une source d'héroïsme. Élisabeth veut qu'on dise :

Il eût été moins grand s'il m'avait moins aimée.

Et D. Carlos de répliquer :

Jusqu'à vous, s'il se peut, j'élèverai mon âme (2).

La fin de l'acte est remplie par un entretien de D. Carlos avec son père. Le prince sollicite le gouvernement de la Flandre. Il invite Philippe II à s'associer au grand mouvement d'idées qui entraîne le monde vers la liberté :

Partout l'esprit humain sort de la nuit profonde,
Et des tyrans sacrés rompt lentement les fers...
Des préjugés vieillis Philippe défenseur
Voudrait-il étayer leur empire débile
Et sur un trône oisif s'endormir immobile ?

Philippe, naturellement, n'entre point dans ces idées et, dans une tirade éloquente, il justifie sa méthode de gouvernement et les répressions qu'il a ordonnées :

A je ne sais quels droits le peuple ose prétendre.
Puisque ceux de l'Église aujourd'hui sont jugés,
Ceux du trône demain seront des préjugés.

Cette discussion politique, qui a le tort de recommencer celle du deuxième acte, entre Egmont et le roi, provient à la fois de Mercier (*Précis* et scène 5) et de Schiller (II, 2). Mais ce qui suit est inspiré surtout de Schiller. Carlos ose faire allusion à son amour pour la reine. Il a besoin de fuir pour sauver sa vertu :

L'air qu'ici l'on respire est trop brûlant pour moi (3).

---

(1) Chénier : « Tout manquait, hors la gloire, à ce grand empereur. » Mercier : « L'ancien maître de tant de royaumes n'avoit plus d'argent. » (*Précis*, p. 17.) — Chénier : « Avant d'être un père sans pitié, il fut un fils ingrat. » Mercier : « Fils ingrat autant qu'il fut depuis mauvais père. » (*Précis*, p. 48.)

(2) Élisabeth dit à Carlos qui présume qu'elle est malheureuse auprès de son époux :

Quand je ne me plains pas, pourquoi m'osez-vous plaindre,
Prince, et qui vous a dit que j'accusais mon sort ?

Cf. Schiller (I, 5) : « Qui vous a dit qu'auprès de Philippe mon sort soit digne de compassion ? »

(3) Cf. Schiller II, 2 : « Ce m'est un devoir et une nécessité de sortir d'Espagne... Le ciel à Madrid pèse lourdement sur moi, comme la conscience d'un meurtre. »

Enfin la scène se termine par un appel pathétique, mais vain, aux sentiments paternels de Philippe :

> ...Et le père, à mes yeux quand voudra-t-il paraître ?
> Le père ! auprès de vous, je l'ai cherché souvent.
> Carlos n'a point de père, et Philippe est vivant !
> ...Redevenez mon père et tendez-moi vos bras...
> ...Laissez-moi vous donner le premier bien, la paix ;
> Le plus grand des trésors, l'amour de vos sujets...
>
> Philippe. — Jamais.
>
> Carlos, *se relevant désespéré.* — Jamais ! ce mot a fixé mon destin !

Cette fin rappelle non seulement Schiller, mais Le Fèvre. Toutefois la scène était plus émouvante dans la tragédie de Le Fèvre où l'on voyait Philippe II réprimer par orgueil l'attendrissement qui semblait à un moment le gagner.

Le quatrième acte est destiné à nous montrer l'arrestation de D. Carlos. Au début de l'acte, le roi se fait instruire par Gomès de ce qui s'est passé entre Egmont et le prince. Gomès semble regretter sa trahison et réclame le repos, tout comme, dans le drame de Mercier, le prêtre qui répète à Philippe II ce que la reine lui a dit au confessionnal. Le roi donne quelques ordres aux grands qui l'entourent et dont Schiller a fourni les noms (1). Il exprime le désir d'entendre d'abord le grand inquisiteur Spinola, ensuite la reine.

L'entretien de Philippe II avec le grand inquisiteur rappelle la scène correspondante de Schiller (V, 10). Spinola réclame le châtiment immédiat de D. Carlos. Il s'exprime sur un ton à la fois solennel et impérieux dont Schiller a donné le modèle.

Élisabeth est à son tour introduite. Elle s'efforce de prouver que l'infant n'a point eu de pensées criminelles. Elle s'attaque aux mauvais conseillers qui n'ont jamais parlé de clémence à leur maître. Le roi paraît un instant ébranlé, mais il se reprend et quitte Élisabeth sur un froid et énigmatique adieu. — Cette scène ne paraît devoir à Schiller qu'un seul trait, relatif à la solitude morale du roi,

> Dans sa grandeur farouche à toute heure isolé (2).

Elle rappelle davantage la scène de Mercier (scène 20) où la reine, venue pour sauver Egmont, attaque les conseillers du roi et le conjure d'envoyer son fils en Flandre. Le mutisme final de Philippe peut venir de la même source.

---

(1) Un détail marque bien que Chénier suit ici Schiller. Il fait dire au roi : « Commandez, Médina, si la ville est troublée. » Or, la ville n'est troublée que chez Schiller, et point dans la tragédie de Chénier.

(2) Chez Schiller (II, 2), c'est D. Carlos qui parle au roi de sa solitude.

Dans la même salle, où l'on prenait quelques instants auparavant des mesures pour son arrestation, D. Carlos donne à son faux ami Gomès les derniers ordres pour sa fuite. Puis il adresse à la reine un adieu qui, espère-t-il, ne sera pas définitif. Tout en reconnaissant que le départ du prince est nécessaire, la reine l'adjure une fois de plus de ne pas se rendre criminel à l'égard de son père. D. Carlos s'y engage formellement :

> Je reviendrai, soumis à mon devoir austère,
> Aux pieds d'Élisabeth, aux genoux de mon père.
> Ma main rassemblera sur ses cheveux blanchis
> Quelques lauriers trempés des larmes de son fils.

Soudain Philippe II apparaît, entouré de ses grands. D'Albe et Spinola se dressent aussitôt en accusateurs contre le prince. D. Carlos refuse de rendre son épée au duc d'Albe et menace même de l'en percer :

> Carlos. — Si tu fais un seul pas
> La Belgique est vengée.
> Philippe. — Infant, n'hésitez pas :
> Ou déposez ce glaive ou soyez parricide (1).

La reine demande à partager le sort du prince, se déclare aussi coupable que lui, et trouvant Philippe inflexible, finit par lui jeter à la face l'aveu de son propre amour pour Carlos. Quant au prince, que des gardes emmènent, il dit mourir sans regret maintenant qu'il se sait aimé. C'est à la tragédie de Le Fèvre que ces quelques scènes, qui terminent l'acte IV, nous font surtout penser. Mais elles réunissent des éléments épars chez Le Fèvre en diverses scènes de ses deux derniers actes.

L'acte V, consacré aux derniers instants de D. Carlos, est ici très court et ne paraît devoir presque rien aux devanciers de Chénier. D. Carlos n'a répondu que par un silence altier aux questions posées par les inquisiteurs. Spinola vient l'informer de la sentence portée contre lui : c'est la mort. Carlos s'attend à monter sur le bûcher des hérétiques. Mais le tribunal en a décidé autrement :

> Le poison, le secret : telle est notre sentence.

Cette sentence, le roi l'a confirmée et sur-le-champ un soldat porte au prince une coupe de poison. Carlos accepte son sort sans fai-

---

(1) Un mouvement fort semblable se retrouve dans le *Don Carlos* d'Otway. D. Carlos dégaine contre Ruy Gomez, meurtrier de Posa, et le roi s'écrie : « Courage, mon Gomez, ton roi est ton défenseur. Viens, rebelle, et mets le comble à tes crimes. — Non, dit D. Carlos, quoique injuste, vous êtes encore mon père. »

blesse. Il ne conserve qu'un regret, le regret de ne pas voir une dernière fois celle dont un mot a payé tous ses malheurs. Justement la reine apparaît. Elle a gagné les gardes de Carlos, elle vient lui ouvrir les portes de sa prison. Mais déjà la mort est en marche. Élisabeth aperçoit la coupe, comprend qu'il est trop tard, reproche à D. Carlos de ne pas lui avoir laissé sa part de poison. Philippe se présente à son tour, juste à temps pour recueillir le dernier soupir de son fils et les imprécations de sa femme. Il est saisi de remords et Carlos expirant lui pardonne généreusement :

Philippe. — Mon fils !
Carlos. — De votre cœur ce nom s'est élancé :
C'est bien tard, mais enfin vous l'avez prononcé.
Ce fils... qui fut le vôtre... et qui veut l'être encore...
Pour d'Egmont, pour le Belge, en mourant vous implore.
Pardonnons... O mon père..., au nom de mes malheurs,
Rendez-la reine... heureuse, et vos sujets... je meurs.

Ce repentir et ce pardon ne figurent ni chez Mercier, ni chez Schiller. Ils se retrouvent dans le *Don Carlos* d'Otway et dans celui de Le Fèvre dont Chénier s'est sans doute inspiré ici.

En résumé, il est trois sources que Chénier a fréquemment et indiscutablement utilisées, le *Don Carlos* de Le Fèvre, le *Portrait de Philippe II* de Mercier et le *Don Carlos* de Schiller. En outre, certains endroits de sa tragédie rappellent d'assez près le *Don Carlos* d'Otway, sans qu'on puisse conclure avec certitude s'il y a rencontre ou imitation. En tout cas, il y a une source qu'il ne paraît pas avoir utilisée, et c'est précisément la nouvelle de Saint-Réal où tous ses devanciers avaient puisé, plus ou moins largement. Qu'il l'ait lue, cela n'est pas en question, mais il ne s'en est nullement inspiré de façon profonde et suivie. Ainsi, au début du XIXe siècle, le souvenir de Saint-Réal n'est plus lié nécessairement, comme il l'avait été jusqu'alors, à la légende qu'il avait, sinon créée de toutes pièces, du moins complétée et vulgarisée.

X. — Soumet (1)

Alexandre Soumet fit représenter sur le Théâtre Français en 1828,

(1) A. Soumet, *Elisabeth de France, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre français, le 2 mai* 1828, Paris, 1828, in-8° ; *Théâtre, édition définitive*, Paris, 1845, in-4° (p. 29-65). — La première représentation eut lieu, en réalité, le 28 avril. Il en est rendu compte dans les *Débats* du 1er mai.

et publia, la même année, une « tragédie en cinq actes, en vers », intitulée : *Élisabeth de France*. Cette tragédie, revue et corrigée quant au style, quelque peu modifiée aussi dans la disposition de plusieurs scènes, figure dans l'édition définitive du théâtre de Soumet avec un titre nouveau : *Le secret de la confession*. Elle y est précédée de l'avertissement suivant :

Le secret de la confession (titre défendu par la censure en 1827) est un de ces sujets-types, qui émanent de la civilisation moderne ; il manquait à notre théâtre. On se souvient que saint Jean Népomucène aima mieux mourir que de révéler les aveux dont une reine l'avait fait dépositaire : j'avais d'abord songé à le prendre pour le héros chrétien de ma tragédie ; des considérations artistiques m'ont engagé à le remplacer par le personnage d'Alvarès et à me servir de la fable de Don Carlos pour développer avec plus d'avantage mon idée première. Deux ou trois scènes de cet ouvrage sont imitées du *Don Carlos* de Schiller. Le rôle d'Élisabeth de France avait été composé pour Mlle Duchesnois. Ce fut la dernière création de cette admirable actrice, méconnue quelques instants pour n'avoir pas voulu faire descendre son talent des hautes régions de l'art.

Une rapide analyse fera voir si Alexandre Soumet nous renseigne avec une entière sincérité sur la genèse et les sources de son œuvre.

Le rideau se lève sur un décor parfaitement romantique : la cabane d'un ermite, une croix, un torrent, des rochers. Entre une troupe de conspirateurs. Le chef, qui est Egmont, annonce qu'il a donné rendez-vous dans ce lieu solitaire au futur défenseur de la Belgique, l'infant D. Carlos. Ce nom provoquant quelque étonnement, Egmont s'explique :

> Oui, nous fûmes unis dès l'âge le plus tendre...
> Quoique fils d'un monarque il possède un ami.

Ceci nous avertit que, suivant l'exemple de Chénier, Soumet substitue Egmont à Posa. Egmont est porteur de l'acte d'Indépendance par lequel les provinces révoltées appellent à leur tête l'infant D. Carlos, promu duc de Brabant. Ce détail encore nous révèle que Soumet s'inspire de Chénier.

En revanche, la scène suivante provient presque tout entière de Schiller. C'est presque une traduction littérale de la première scène entre le prince et son ami dans le drame allemand. Le poète français, cependant, mêle encore à l'imitation de Schiller quelques souvenirs de Chénier. Ainsi nous apprenons qu'Egmont a, comme dans *Philippe II*, sollicité une audience royale par l'entremise de la reine Élisabeth.

Resté seul, Carlos exhale sa mélancolie en une plaintive romance. Nous n'avons plus ici du Chénier ni du Schiller, mais du pur Sou-

met. Le chantre de *la Pauvre fille* se retrouve tout entier dans ces accents geignards :

> Élisabeth ! ! ! contrainte amère,
> Élisabeth ! ! ! elle est ma mère... (1).

Interrompu dans sa rêverie par le pieux solitaire Alvarès, Carlos s'enfuit en réclamant les prières du saint homme. Mais voici que deux femmes voilées s'avancent vers l'ermitage. C'est la reine, accompagnée d'une suivante. Élisabeth révèle son nom à l'ermite stupéfait, puis elle lui confesse le funeste amour qu'elle nourrit pour l'infant D. Carlos. Dans le récit des circonstances qui ont fait naître cet amour, Soumet s'écarte de la version courante. Étant venu recevoir la fiancée destinée à son fils, ce pendant que D. Carlos, « ce guerrier, ce héros » faisait au loin campagne, Philippe II en est devenu amoureux. Il l'a épousée, et, deux ans entiers, s'est arrangé pour qu'elle ne vît point D. Carlos :

> Enfin, ô jour fatal, dans les jeux d'un tournois (2),
> Ce prince m'apparut pour la première fois...
> ...Je sentis qu'à jamais ce jour m'avait perdue...
> ...ô crime involontaire !
> J'aimai d'amour celui qui me nommait sa mère.

Le pieux Alvarès ne semble pas autrement scandalisé de cette révélation. En 1828, les temps sont proches où les dramaturges revendiqueront les droits de la passion. Alvarès cependant conseille à la reine d'oublier ses souffrances en soulageant celles d'autrui. Les occasions ne lui manqueront pas, car

> Un long cri de douleur s'élève de la terre.

De plus, le solitaire exige qu'Élisabeth lui remette un certain médaillon qui contient le portrait de D. Carlos, et ne fait qu'entretenir une flamme imprudente. Ce médaillon, nous l'avons rencontré déjà chez Schiller.

Au début du second acte, le roi apparaît seul, assis à une table couverte de papiers et de cartes. Des flambeaux l'éclairent et des pages dorment au fond du théâtre. Le troisième acte de Schiller nous a fait connaître déjà cette mise en scène. Le monologue pro-

---

(1) Texte de 1845. Le texte de 1828 est ici tout en alexandrins et beaucoup plus simple.

(2) Les tournois jouent un grand rôle chez Alexandre Soumet. C'est ainsi qu'Egmont a jadis « dans un tournoi » porté les couleurs d'Élisabeth (comme, d'ailleurs Posa, chez Schiller). On reconnaît l'influence du goût « troubadour ».

noncé ici par le roi développe également quelques phrases de Schiller, mais Soumet ajoute beaucoup à son modèle (1). Le roi, tenant à la main un globe terrestre, se livre à de profondes réflexions politico-philosophiques. Il nous renseigne, peut-être d'après Chénier, sur ses principes de gouvernement :

Le droit d'examiner même ce qu'on encense
De la pensée enfin ferait une puissance.
C'est assez de la force, et j'ai, craignant cela,
Dit à l'esprit humain : tu t'arrêteras là.

Quand il est au bout de ses méditations, Philippe appelle le duc d'Albe. Celui-ci accuse Carlos de favoriser les novateurs et lance des insinuations contre la vertu de la reine. Cette scène réunit, en les abrégeant considérablement, les scènes 2 et 3 du troisième acte de Schiller.

Quittant ensuite ce troisième acte, Soumet s'attache au deuxième pour reproduire fidèlement d'abord la scène où D. Carlos refuse de parler à son père devant le duc d'Albe (2), puis la grande discussion entre le père et le fils (3). Toutefois, cette dernière scène est dédoublée par Soumet qui, à un certain moment, introduit la reine (4). C'est devant la reine que Philippe déclare à l'infant sa résolution irrévocable de ne pas lui accorder le gouvernement de la Flandre. On peut se demander s'il n'y a pas aussi un souvenir d'Alfieri dans la manière dont Philippe observe sa femme et son fils, et dans certains mots à double entente qu'il prononce (5).

Carlos sort désespéré et le roi reste seul avec sa femme qui plaide avec chaleur la cause du prince. Elle se justifie elle-même dt reproche de ne pas aimer son mari. Elle parle contre les cruels conseillers du roi et l'engage à se faire plutôt aimer que craindre. Philippe est ébranlé. Il annonce que Carlos partira pour le Brabant et qu'Egmont

---

(1) Surtout dans le texte de 1845. Dans cette nouvelle version, Soumet a fondu en un seul deux monologues dont le second, dans le texte primitif, faisait suite à l'entretien de Philippe II avec son fils.

(2) Schiller, II, 1. Quelques traits sont aussi empruntés à la scène de l'altercation entre Carlos et le duc d'Albe (II, 5).

(3) Schiller, II, 2.

(4) Ceci ne s'applique qu'au texte de 1845. Dans la version primitive, la reine n'apparaissait qu'après la sortie de l'infant.

(5) Alfieri, II, 2 :

...di Filippo sposa
Pur di Filippo il figlio ami d'amore...
Materno.

Soumet : Car vous aimez Carlos d'un amour maternel.

recevra audience. Ce dernier trait, ainsi que la plus grande partie de la scène, ne peut venir que de Chénier (I, 2). On y retrouve aussi quelques souvenirs du grand entretien entre Philippe et Posa chez Schiller. La reine, en cet endroit, joue le rôle de Posa et c'est elle que le roi veut à la fin prendre pour inspiratrice :

> Devenez désormais mon guide, ma compagne.
> Donnez-moi vos vertus pour gouverner l'Espagne.

En résumé, ce second acte emprunte quelques détails à Chénier, mais il est fait surtout avec le second et le troisième acte du *Don Carlos* de Schiller.

Au début du troisième acte, un page de la reine remet un billet à D. Carlos. Celui-ci se montre méfiant. Il se souvient, sans doute, de la mésaventure survenue au Carlos allemand. Il fait au page de grandes recommandations de discrétion, traduites de Schiller (II, 4). Tout cela ne mène d'ailleurs à rien, car l'infant n'est victime ici d'aucune méprise et la reine, qui a donné le rendez-vous, apparaît au bout de quelques instants (1).

A cet endroit se place la grande scène obligée entre Carlos et Élisabeth. Soumet l'ayant reculée jusqu'au troisième acte, il en résulte que les amants ont beaucoup de choses à se dire. Élisabeth a voulu voir Carlos pour le prévenir que les dispositions de son père sont modifiées. Mais Carlos s'obstine longuement à ne pas vouloir comprendre. C'est que l'auteur tient à placer quelques réminiscences de ses deux modèles. La scène 5 du premier acte de Schiller lui fournit beaucoup. Mais les imitations de Schiller sont entremêlées de souvenirs de Chénier, provenant surtout de la scène 3 de l'acte III. A la fin de l'entretien, D. Carlos, gagné par la sublime vertu d'Élisabeth, se montre décidé, comme le veut la reine, à rapporter aux pieds de Philippe « quelques lauriers baignés de ses pleurs repentants. » Il va détruire l'acte d'Indépendance et prévenir de tout ce qui se passe son fidèle ami Gomès, bien que la reine, ici comme chez Chénier, n'accorde à ce Gomès qu'une confiance limitée.

La reine, restée seule, exprime le soulagement qu'elle ressent déjà à suivre les vertueux conseils d'Alvarès. Cependant le roi paraît et Élisabeth s'effraie de son regard sévère. Philippe vient d'apprendre que son fils s'est abouché avec des conspirateurs, à l'ermitage d'Alvarès. On lui a même parlé d'une certaine femme

(1) Cet épisode maladroit ne figurait pas dans la version primitive où l'acte débutait par un monologue de la reine.

voilée qui le préoccupe beaucoup. Pour s'instruire davantage il a mandé l'ermite lui-même.

Alvarès est introduit et marque son étonnement d'être arraché à sa profonde retraite. Il reconnaît qu'un jeune homme est venu et lui a demandé des prières : il ne sait rien de plus. Le roi s'intéresse surtout à la femme voilée, mais Alvarès se déclare lié par le secret de la confession. Malheureusement il a commis l'imprudence de reconnaître Élisabeth. Philippe observe d'autre part le trouble de sa femme. Il ne doute plus qu'elle ait rendu visite à l'ermite. Il la fait sortir et tente tous les moyens pour faire parler le solitaire. Alvarès ne faiblit pas et brave les supplices dont on le menace :

> Un roi peut triompher sur la terre et les ondes,
> Du sceau de l'esclavage il peut marquer deux mondes ;
> Mais il n'arrête pas, despote impérieux,
> Une âme de chrétien dans son vol vers les cieux (1).

Philippe est hors de lui et donne l'ordre de mettre Alvarès à la torture. Ainsi se termine le troisième acte qui, à part les deux premières scènes, est de l'invention de Soumet. On y trouve vers la fin, et dans la seconde rédaction surtout, quelques beaux vers.

Les deux derniers actes sont un mélange, assez maladroit, d'inventions mélodramatiques propres à Soumet et de scènes imitées soit de Chénier soit, le plus souvent, de Schiller.

Au début de l'acte IV, la reine est seule et exprime ses angoisses. Qu'a dit Alvarès ? Que fait le prince et comment le prévenir de ce qui se passe ? Le roi entre avec sa cour. A cet endroit, Soumet plaque un épisode emprunté à Schiller (I, 6), la disgrâce de la marquise de Mondéjar. La faute reprochée à la marquise est ici trop vaguement indiquée, et déjà trop ancienne, pour que l'épisode conserve le moindre intérêt (2).

Le roi reste seul avec sa femme. Il lui dit qu'on est en train de torturer le solitaire dans une pièce voisine. La scène, assez brève dans la version primitive, reçut dans le texte de 1845 un développement beaucoup plus considérable. Dépeignant avec force les tourments subis par Alvarès, le roi essaie par ce moyen de connaître

(1) Soumet avait écrit d'abord :

> Un roi peut triompher sur la terre et les ondes,
> Il peut sous un seul sceptre assujettir deux mondes ;
> Mais d'un faible chrétien qui se souvient des cieux,
> Le regard quelquefois lui fait baisser les yeux.

(2) Dans la version primitive il était placé, plus maladroitement encore, au second acte, au début de la scène entre Élisabeth et le roi.

le secret d'Élisabeth. Il dépend d'elle, en effet, de faire cesser par un prompt aveu les souffrances de son confesseur. En vain Élisabeth demande grâce. Son implacable mari la rend responsable de toutes les douleurs d'Alvarès :

> Il vous doit sa souffrance, et vous l'étrenisez...
> Connaissez-vous un crime égal à ce silence ?

Soumet n'imite ici ni Chénier, ni Schiller. Il utilise, le premier peut-être, un effet de terreur et de frisson souvent exploité depuis par le mélodrame. On sait avec quelle virtuosité Sardou en a joué. Mais si la scène est capable de faire impression sur les nerfs des spectateurs, elle ne sert pas beaucoup à faire avancer l'action. En effet, le supplice d'Alvarès est interrompu sans que le solitaire ait parlé. Il traverse le théâtre et défie une fois de plus son bourreau :

> Ce cœur jusqu'au trépas a brisé votre arrêt :
> Mon sang en est sorti, mais non pas mon secret.

Quant à la reine, elle s'évanouit et on l'emmène sans qu'elle ait prononcé d'aveu compromettant.

On annonce à ce moment au roi que les grands du royaume attendent d'être introduits. L'audience accordée au comte d'Egmont va avoir lieu. On remarquera que cette audience est placée bien plus maladroitement que chez Chénier. Une discussion politique paraîtra nécessairement froide après les scènes pathétiques auxquelles nous venons d'assister. Par une maladresse plus grave encore, Soumet place ici la réception de l'amiral malheureux qui a commandé l'Invincible Armada. L'épisode est emprunté à Schiller (III, 7), traduit cette fois en vers des plus médiocres. Ainsi le roi, qui vient de se conduire en sinistre tyran, nous apparaît soudain sous l'aspect d'un monarque magnanime. Le Philippe II de Soumet est absolument incohérent.

L'épisode de l'amiral terminé, l'infant prend la parole pour la défense des révoltés de Belgique. Le roi riposte par une justification de l'absolutisme. Les deux discours sont directement inspirés de Chénier (III, 5). Sans transition, le roi, devant toute la cour se transforme en accusateur de l'infant. Il l'accuse non seulement d'avoir conclu un pacte avec des rebelles, mais d'un crime plus grand encore. Carlos comprend qu'il s'agit de son amour pour Élisabeth. Il ne nie rien et rend son père responsable de tout ce qui est arrivé. Le roi donne l'ordre d'arrêter Carlos, ainsi que son complice Egmont. Carlos refuse de remettre son épée au duc d'Albe avec le même jeu de scène que dans la tragédie de Chénier (IV, 7). Soudain le tocsin se fait entendre. On annonce une sédition populaire. Cette

sédition a été provoquée par le duc d'Albe lui-même, et de façon à compromettre l'infant. Elle n'a donc de commun que sa place dans l'action avec la sédition dont il est question chez Schiller. D. Carlos, pour témoigner de sa loyauté, dépose son épée aux pieds du roi. On l'emmène ainsi qu'Egmont et le rideau tombe.

Le cinquième acte a été très retouché par Soumet dans la rédaction de 1845. Le Grand Inquisiteur, qui intervient ici pour donner à Philippe II les plus terribles conseils, s'appelait simplement dans la version de 1828 « le Chef du tribunal suprême ». La scène n'en était pas moins imitée de fort près de Schiller (V, 10). D'autre part, dans le texte primitif on apprenait qu'Alvarès avait succombé. Dans le texte de 1845, Alvarès est appelé sur la demande du Grand Inquisiteur qui renouvelle au solitaire les questions et les menaces de Philippe. Alvarès affirme à nouveau l'innocence d'Élisabeth et supplie le roi de faire grâce. Philippe paraît ébranlé. Congédiant Alvarès et l'Inquisiteur, il ordonne de faire venir la reine.

Élisabeth paraît. Elle affirme, ce qui n'est pas tout à fait exact, que depuis qu'elle est reine, Carlos ne lui a jamais parlé d'amour. Pour éprouver sa femme, le roi lui dit que Carlos a cessé de vivre. Aussitôt un accès de délire s'empare d'Élisabeth et, dans ce délire, elle exprime avec feu son amour pour Carlos et sa haine pour son tyran de mari. L'expédient imaginé par Philippe est encore un de ces effets faciles qui sont le propre du mélodrame. D'autre part, les actrices romantiques délirent volontiers au cinquième acte.

Cependant le roi se retire à l'écart et son homme de confiance Gusman introduit D. Carlos dont il a feint de se faire le sauveur mystérieux. Un duo d'amour s'engage entre l'infant et la reine, bientôt interrompu par l'apparition du roi qui livre ses deux victimes au Grand Inquisiteur. Ce dénouement est calqué sur celui de Schiller et les deux pièces se terminent sur une phrase presque identique de Philippe :

Mon devoir est rempli ; vieillard, faites le vôtre.

De l'analyse qui précède il résulte tout d'abord que le personnage d'Alvarès et tout ce qui s'y rattache n'est nullement indispensable à l'action. Il est, dès lors, bien peu vraisemblable que l'intention première du poète ait été, comme il l'affirme dans sa préface, de construire une pièce sur le secret de la confession. Il semble bien plutôt qu'Alexandre Soumet ait voulu simplement, abordant après tant d'autres le thème dramatique des amours et de la mort de D. Carlos, le rajeunir en y greffant un élément plus neuf. Il n'a fait que le surcharger maladroitement. Les scènes où paraît Alvarès peuvent contenir quelques beaux vers. Elles n'en constituent pas

moins un hors-d'œuvre. Tout ce que Soumet a ajouté aux inventions de ses devanciers est inutile ou déplacé.

Quant aux sources utilisées par Soumet, elles ne sont pas fort nombreuses. Il est possible qu'il ait lu le drame de Mercier où il a peut-être pris l'idée d'une confession de la reine. Il est probable qu'il a connu le *Filippo* d'Alfieri dont en un endroit il paraît bien se souvenir. Mais ses modèles constants sont Schiller et Chénier. Il est fâcheux qu'il ait essayé de dissimuler une partie de ses dettes. L'avertissement que nous avons cité parle de deux ou trois scènes imitées de Schiller. C'est une dizaine au moins qu'il aurait fallu dire. Quant à Chénier, dont il s'inspire en tant de passages, pourquoi ne l'avoir pas nommé ? Soumet, fonctionnaire prudent et malléable, a peut-être redouté le patronage compromettant d'un ex-conventionnel. Il s'est exposé, par son silence même, au reproche de plagiat (1).

Alexandre Soumet a-t-il lu Saint-Réal ? Rien absolument dans sa pièce ne permet de le supposer. Comme le *Philippe II* de Chénier, le *Secret de la confession* ne se rattache que par l'intermédiaire des œuvres dramatiques antérieures au *Dom Carlos* du romancier. La raison en est, pour une part, dans l'ascendant même exercé sur toute la génération romantique par le *Don Carlos* de Schiller. Mais il faut noter aussi qu'au moment où paraît la pièce de Soumet, la réputation de Saint-Réal achève de s'éteindre. Du jour où les inventions romanesques de Saint-Réal perdaient tout crédit auprès du public, aucune raison impérieuse n'obligeait plus les dramaturges à lui emprunter les traits dont ils peignaient le caractère de Philippe II et les malheurs de son fils.

---

(1) Ce plagiat ne passa pas inaperçu en 1828. « M. Soumet s'est trouvé pressé entre l'imitation de Schiller et celle de Chénier », lit-on dans le compte rendu des *Débats*. D'une façon générale, la critique se montra déférente et réservée. Mais la pièce fut saluée d'applaudissements dans le clan romantique. Émile Deschamps écrivait à Alex. Guiraud le 1er mai 1828 : « Soumet vient d'avoir un beau succès avec *Élisabeth*. C'est un ouvrage digne de lui, et le public s'est montré digne de l'ouvrage. Il y a dans cette tragédie des scènes plus belles qu'on n'en trouve dans nos plus grands maîtres. Nous sommes tous heureux de son triomphe. » (Lettre publiée par L. Séché, *Revue de Paris*, 15 mai 1912.) Vitet, qui fut le successeur de Soumet à l'Académie, dit, avec plus de justesse, semble-t-il, dans son discours de réception : « *Cléopâtre* et même *Élisabeth* ne reçurent qu'un accueil bienveillant. »

XI. — Verhaeren (1)

Les mêmes raisons qui rejetèrent dans l'oubli, au XIXe siècle, l'œuvre du pseudo-historien Saint-Réal, devaient aussi frapper de caducité le thème dramatique dont nous étudions l'histoire. En effet, le fond essentiel de ce thème, tel que nous l'avons défini, c'était la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils, et la jalousie du père le menant à l'atroce résolution de faire périr son fils. Sans doute, on avait toujours soupçonné que beaucoup de roman se mêlait à l'histoire dans la manière dont Saint-Réal avait exposé cette catastrophe tragique. On n'en tenait pas moins pour vraies les raisons par lesquelles le romancier avait expliqué la mort de D. Carlos, et, les passions politiques aidant, on n'hésitait pas à charger la mémoire de Philippe II du plus atroce assassinat. Or, du jour où la critique moderne aborda, avec les méthodes qui lui sont propres, ce problème historique, on vit s'évanouir la plupart des circonstances qui servaient de support à tous les drames construits sur l'histoire de D. Carlos. Fiction que les amours de D. Carlos et d'Élisabeth, fiction que les velléités libérales du prince, fiction que son jugement et son exécution par les soins du Saint-Office. Il ne subsistait plus que l'emprisonnement du prince, et, s'il restait manifeste que Philippe II traita son fils avec une inconcevable dureté, il était établi du moins que les propres excès du prince, joints à l'incapacité des médecins qui le soignèrent, avaient été la principale cause de sa mort.

Il eût, dès lors, été compréhensible que, la conviction manquant aux spectateurs comme aux auteurs, personne n'eût plus abordé le thème dramatique de « Don Carlos », ce thème ayant d'ailleurs été ressassé, entre 1780 et 1830, avec quelque indiscrétion. Il s'est trouvé pourtant de nos jours un poète de grand talent, Émile Verhaeren, pour oser le reprendre, en le modifiant à la vérité sensiblement. Nous terminerons donc cette étude en montrant comment le *Philippe II* de Verhaeren, quelles que soient les beautés de détail qu'on y rencontre, n'est et ne pouvait guère être autre chose qu'une noble tentative avortée.

---

(1) *Philippe II, tragédie en 3 actes*, Paris, *Mercure de France*, 1901, in-4°. Je cite d'après l'édition suivante, plus répandue : *Deux drames* : *Le Cloître* ; *Philippe II*, Paris, *Mercure de France*, 1909, in-16. Le *Philippe II* de Verhaeren a été représenté à l'Œuvre en 1904.

L'action très simple imaginée par le poète s'enferme en trois rapides tableaux qu'il convient d'abord de résumer brièvement.

Au lever du rideau, l'infant médite et s'exalte dans la nuit, seul sur une terrasse qui précède un pavillon contenant son appartement particulier. Au fond de la scène apparaît le palais de l'Escurial où seulement une fenêtre, celle de la chambre de Philippe II, est éclairée. Au bout d'un instant, une Française qui est la maîtresse du prince, la comtesse de Clermont, dame d'honneur de la reine, vient rejoindre Carlos qui l'attendait anxieusement. Nous apprenons qu'une amie de la Comtesse, une certaine marquise d'Amboise, que l'Inquisition poursuivait, a pu, grâce à la protection du prince, s'enfuir hors d'Espagne. Mais Carlos paraît peu attentif aux paroles de la Comtesse. Des rêves de gloire et d'action orgueilleuse occupent son esprit. La Comtesse s'efforce de le calmer et bientôt, en effet, l'amour absorbe seul la pensée de Carlos. Mais soudain la présence d'une sorte de fantôme silencieux glace les transports des amants. C'est le roi qui, sans mot dire, a passé derrière eux. Mais si le roi surveille, il est lui-même surveillé et Carlos a aperçu, inquiétante apparition, un moine qui suit et observe à distance la promenade nocturne du souverain.

La Comtesse a fait place à D. Juan, ami du prince qui rappelle leur ancienne intimité d'Alcala et évoque avec envie les glorieux exploits de D. Juan « général de la mer ». Confiant, Carlos expose ses propres projets d'évasion et de révolte pour lesquels il réclame la participation de son ami. D. Juan, affectueux mais raisonnable, soulève des objections que Carlos écoute à peine. D. Juan alors semble concevoir un secret dessein. Il quitte Carlos sur de rassurantes mais vagues promesses. Et l'acte se termine par une courte scène où Carlos communique à sa maîtresse la foi et l'enthousiasme qui l'animent. Tous deux espèrent un lendemain triomphant et vont consacrer à l'amour la douceur de l'heure présente :

Viens nous aimer, Carlos, la nuit est la parure
Faite d'ombre et de feu qui entoure l'amour,
Le vieux Mançanarès à ses roseaux murmure
Les légendes d'Espagne où tu luiras, un jour,
Comme un fier empereur qui s'en revint de guerre,
En clair et bel arroi, en jeune et franc maintien,
Mêlant sa grandeur pâle aux choses de naguère,
Viens nous aimer et nous ressouvenir... Viens... Viens.

Le second acte se passe dans le cabinet du roi. Au lever du rideau, Philippe II s'entretient avec son confesseur Fray Bernardo, moine exalté qui traite sur un ton d'autorité son royal pénitent. Philippe

communique à son confesseur un rapport concernant l'évasion de la marquise d'Amboise. Le rapport accuse de cette évasion la comtesse de Clermont, mais Fray Bernardo se livre à de perfides insinuations concernant D. Carlos :

Un homme nouveau s'éveille en lui. La santé lui revient ; des idées inquiétantes l'assiègent. Il espère trop.

Cependant la Comtesse, qu'on est allé chercher, est introduite par le duc de Féria et son interrogatoire commence, enregistré par Fray Bernardo. La Comtesse dépeint son propre amour pour le prince, s'exalte progressivement aux questions haineuses de Fray Bernardo, aux dures affirmations du roi. Elle finit par déclarer qu'elle seule a fait évader la marquise, mais elle oppose le démenti le plus indigné à l'accusation d'espionnage. A ce moment, D. Carlos fait une irruption violente, l'épée à la main. Il protège la retraite de la Comtesse et contraint à sortir les deux acolytes du roi. Fray Bernardo laisse étalé sur une table l'interrogatoire de la Comtesse, tandis que le duc de Féria emporte prudemment l'épée de Carlos que le prince a jetée sur la table.

Resté seul avec son père, Carlos se plaint de l'affront qui lui a été fait. Cependant l'entretien prend tout de suite une tournure plus amicale qu'on ne l'aurait pensé et, chose surprenante, c'est sur un projet de mariage de Carlos avec l'archiduchesse d'Autriche que le père et le fils semblent près de s'entendre. L'amour de Carlos pour la Comtesse ne fait pas obstacle à ce projet. « Un prince de mon sang, explique Carlos, aime les comtesses, mais épouse les reines. » Et devant son père, qui en paraît ravi, l'infant se laisse aller à des rêves de grandeur impériale. Mais soudain ses yeux tombent sur l'interrogatoire de la Comtesse, oublié par Fray Bernardo. Brusquement alors il éclate en invectives contre la fourberie de son père, il lui crie son horreur et son mépris, et sort en laissant entendre combien volontiers il pousserait au tombeau pour prendre sa place ce roi indigne.

Philippe II, atterré de cette menace, demande au ciel la force nécessaire en cette épreuve :

O Dieu qui dispensez dûment la force aux rois,
Contre leur cœur qui pleure et redoute sa haine,
Abolissez en moi toute faiblesse humaine,
Pour maintenir intacts et souverains mes droits.

Cependant D. Juan est introduit et le roi retrouve à l'instant tout son sang-froid. D. Juan parle en faveur de Carlos et demande pour lui le gouvernement des Flandres. Philippe invoque toutes les mesures déjà prises pour le prochain départ du duc d'Albe. D. Juan insiste et, trompé par la feinte bonhomie du roi, dévoile peu à peu

tous les espoirs, tous les projets de Carlos. Soudain Philippe change d'attitude, se déclare conquis par la belle audace de son fils, charge D. Juan de lui annoncer que son père acquiesce à tous ses désirs. Mais à peine D. Juan est-il sorti que Philippe appelle son confesseur et exprime sa volonté que Carlos, reconnu coupable de l'évasion de la marquise, soit cette nuit même jugé par l'Inquisition. Puis, ayant convoqué son notaire, il lui fait dresser un acte par lequel il déclare que dans toutes les promesses faites à D. Juan, il n'a agi ni librement ni de son plein gré, mais uniquement pour éviter de plus grands maux.

Le troisième acte se passe dans la chambre de la Comtesse à qui Carlos dit, au lever du rideau, sa fierté d'avoir bravé, dompté le roi. Là-dessus D. Juan vient annoncer l'heureux succès qu'il pense avoir obtenu. Mais le roi n'a point fixé de délai pour l'exécution de sa promesse et l'impatient Carlos consent péniblement à attendre deux jours encore avant de mettre à exécution la fuite qu'il a préparée. De son côté la Comtesse, que la tendresse éclaire, n'arrive pas à dissiper l'appréhension d'un malheur.

La catastrophe, en effet, ne tarde point à se produire. Les effusions des amants sont interrompues par l'entrée de Fray Bernardo accompagné de soldats. Il lit à Carlos sa sentence et le menace de l'enfer s'il opposait la moindre résistance. Carlos, soudain abattu, ne sait plus que répéter, comme stupide, ce mot d'enfer. La Comtesse est emmenée après qu'elle a crié sa haine aux moines assassins et D. Carlos est étranglé par les soldats. Fray Diego ordonne qu'on aille chercher le roi, mais au même instant celui-ci ouvre la porte, s'avance lentement, et sans un mot tombe à genoux devant le lit où repose le cadavre de son fils.

Il n'apparaît pas sans doute qu'un drame ainsi conçu repose sur une étude historique fort précise du règne de Philippe II. Pourtant, s'il ne semble pas que le poète ait poussé fort loin son enquête personnelle, du moins nous est-il aisé de montrer qu'il a tenu à connaître et à utiliser les résultats acquis, sur le sujet qui l'intéressait, par la critique historique moderne. La source la plus apparente du drame de Verhaeren, ce n'est aucun des drames que nous avons étudiés jusqu'ici, c'est peut-être moins encore la nouvelle de Saint-Réal, mais c'est assurément le livre consciencieux dans lequel l'historien belge Gachard a étudié, d'une façon qu'on peut croire à peu près définitive, les rapports de Philippe II avec son fils D. Carlos (1).

(1) Gachard. *Don Carlos et Philippe II*, Paris, 1863. Je cite d'après la 2e édition (1867).

C'est le livre de Gachard qui a fourni la plupart des détails historiques par lesquels Verhaeren s'est efforcé d'entourer d'une ambiance précise les héros de son drame. De cette source proviennent tels personnages, introduits sur la scène ou simplement nommés au cours du dialogue, que ne nous avaient point fait connaître les drames antérieurs, comme Fray Bernardo, évêque de Cuença et confesseur du roi (Gachard, p. 212), et D. Pedro de Hoyos, notaire royal (*Ib.*, p. 256), et le docteur Martin de Velasco (*Ib.*, p. 357) et d'autres encore. Pour la première fois au théâtre, l'inquisiteur général Diego d'Espinosa reprend son véritable nom. Si Philippe II énumère complaisamment au second acte les princesses qui aspirent à l'honneur d'épouser D. Carlos, c'est que Gachard (ch. IX) a renseigné l'auteur sur les divers projets de mariage réellement envisagés pour le pauvre D. Carlos. Si le roi détaille un peu plus loin les mesures militaires qui vont précéder l'arrivée du duc d'Albe en Flandre, c'est que Gachard (ch. X, p. 273 sqq.) s'est étendu sur tous ces mouvements de troupes. Quelques exemples feront voir combien, dans les passages en prose surtout, le dramaturge serre de près le texte de l'historien.

Fray Bernardo rappelle à Philippe II les exécutions que celui-ci a sagement ordonnées :

Vous avez fait brûler, Sire, Carlos de Sesse et sa femme Isabelle qui descendait du roi Pedro. Vous avez abattu Domingo de Rojas, de la famille des Posa. Un Cristoval d'Ocampo fut tué et son cadavre livré aux flammes. (P. 147.)

Nous lisons dans Gachard (p. 47), à propos d'un auto-da-fé du 8 octobre 1559 :

Les condamnés étaient au nombre de dix-huit. Parmi eux figuraient : Don Carlos de Sesse, d'une famille illustre d'Italie, et dont la femme, doña Isabel de Castille, descendait du roi don Pedro ; doña Isabel elle-même..., fray Domingo de Rojas, religieux dominicain, de la famille des marquis de Poza (1)...

Dans une scène que le poète a voulu saisissante, Philippe II fait dresser un procès-verbal qui le dispensera de tenir les promesses faites à D. Juan :

...Consignez ce que je vais vous dire : Moi, le Roi, étant présents Fray Bernardo, évêque de Cuença, mon confesseur, et Fray Hieronimo, de l'ordre de saint François, j'atteste qu'en promettant à Don Juan d'Autriche de

(1) Cristoval d'Ocampo appartient à un autre auto-da-fé, celui du mois de mai 1559 (Gachard, p. 39).

nommer Don Carlos gouverneur de mes États de Flandre, et d'autoriser le même Don Juan de l'y conduire, je n'ai agi, ni librement, ni de mon plein gré, mais uniquement pour éviter de plus grands maux, et mettre à l'abri du péril autant ma vie que l'honneur de ma couronne. Que personne donc ne se prévale de mes promesses. (P. 183-184.)

Or, nous lisons dans Gachard :

...Le 9 août en effet, Philippe appela au château de Valsain le notaire Pedro de Hoyos, et, en présence du duc d'Albe, du licencié Francisco de Menchaca et du docteur Martin de Velasco, il lui déclara qu'en autorisant la duchesse de Parme à pardonner à ceux qui s'étaient compromis dans les troubles des Pays-Bas, il n'avait pas agi librement ni spontanément, qu'il y avait été forcé par les circonstances, et l'avait fait pour éviter de plus grands maux ; que cette autorisation ne pouvait donc ni en droit ni en raison l'obliger. (P. 256.)

Il est donc bien certain que Verhaeren a lu et utilisé le livre de Gachard. Il nous est maintenant facile d'apercevoir comment cette lecture a déterminé la manière même dont le poète a conçu l'action de son drame. Cette action, à vrai dire assez rudimentaire, repose tout entière sur la malencontreuse intervention de D. Juan auprès du roi. Otway, le seul des dramaturges antérieurs qui prêtât un rôle à D. Juan, le faisait agir tout différemment. Or, on trouve dans le livre de Gachard (chap. XII) des détails circonstanciés sur l'intimité de D. Carlos avec son oncle D. Juan, « général de la mer » depuis le mois d'octobre 1567. On y voit comment, dans les derniers jours de décembre, D. Carlos confia ses projets d'évasion à son oncle et lui demanda son concours. Après avoir essayé de détourner Carlos de cette folle entreprise, D. Juan s'en alla tout raconter au roi. Ainsi le geste de D. Juan, sinon les sentiments qui l'animent, n'a d'autre source, dans le *Philippe II* de Verhaeren, qu'un passage de l'historien Gachard.

C'est bien encore Gachard qui a suggéré la façon toute nouvelle dont est dépeint, dans le drame qui nous occupe, le caractère de D. Carlos. Verhaeren en a fait un malade, aussi prompt à l'abattement qu'à l'exaltation, et cela est pleinement d'accord avec les multiples témoignages rapportés par l'historien. Sans doute, il subsiste bien un peu de vague romantisme dans ce caractère morbide ; du moins Verhaeren s'est-il attaché à lui donner les idées de son temps, les idées qui furent réellement les siennes. Nous en avons fini avec le D. Carlos libéral et libre penseur, que les philosophes du XVIIIe siècle campent si volontiers en face de son père, le tyran dévot, fini avec l'ami et disciple du Posa de Schiller. Le D. Carlos de Verhaeren n'a point de pensée qui lui soit plus familière que l'orgueil de son sang et la soif de la toute-puissance. Et de même chez

l'historien (chap. IX et XI, *passim*), D. Carlos nous apparaît comme un enfant présomptueux et incapable, emporté de colères puériles parce qu'on ne lui donne pas assez vite pour jouet le gouvernement d'une province. Le D. Carlos de Verhaeren n'a point d'autres conceptions politiques et religieuses que celles de son père, et c'est pour cela qu'ils semblent à un moment si bien se comprendre. Par complaisance pour sa maîtresse, D. Carlos a favorisé la fuite d'une protestante, mais il n'en déclare pas moins que « le Saint Office est le salut ». Les moines, s'écrie-t-il, « sont l'assise divine où mon pouvoir s'appuie, ils sont le sang, le cœur, la force de l'Espagne. Si jamais le remords m'assaille d'avoir sauvé la marquise, c'est eux qui le réveilleront » (p. 120). Cette phrase de la première scène est l'annonce même du dénouement où l'on voit D. Carlos trembler devant Fray Bernardo, et répéter, comme hébété, les mots terrifiants prononcés par le confesseur de son père. N'est-ce point là ce même D. Carlos qui, au dire de l'historien (p. 351, sqq.), se confessant à la veille de mettre à exécution ses projets de révolte, s'obstine à vouloir obtenir l'absolution, bien qu'il déclare conserver une haine mortelle à l'égard de son père ?

Mais de toutes les innovations apportées par Verhaeren dans la peinture du personnage de D. Carlos, aucune n'intéresse plus profondément le thème dramatique lui-même, que la suppression du traditionnel amour de D. Carlos pour la femme de son père. Il a paru, sans doute, au poète que cet amour romanesque, relégué par les historiens dans le domaine de la légende, donnerait à son drame tout entier une teinte de fausseté conventionnelle. Il a préféré se souvenir que D. Carlos, chez Gachard, se montre très désireux d'épouser sa cousine autrichienne. Il a pensé, d'autre part, que ces desseins matrimoniaux pouvaient fort bien se concilier, chez son héros, avec une vive tendresse pour une dame d'honneur. Et c'est ainsi que Verhaeren a imaginé le personnage de la comtesse de Clermont.

Il faut bien constater pourtant que Verhaeren, dans la conception de ce personnage, ne s'est pas complètement affranchi de certaines réminiscences littéraires. Cette comtesse de Clermont, venue de France en compagnie d'Élisabeth, évoque le souvenir de toutes les Élisabeths que nous avons rencontrées chez les dramaturges. Ainsi, c'est elle qui développe ici le thème de la France heureuse et souriante, opposée à la sombre Espagne :

L'air de l'Escurial est un air empesté
De violence sourde et de contrainte morne...
Je te rêve là-bas comme les blancs Valois,
En des palais joyeux et clairs, sous les verdures,
Libre d'agir en maître et de vouloir en roi. (P. 124.)

C'est elle qui s'efforce, comme ailleurs Élisabeth, à devenir le bon ange du malheureux prince, à le soutenir, à le guider, à faire de lui un homme et un roi. Tout en nous la montrant comme la maîtresse passionnée de D. Carlos, le poète a voulu qu'elle lui fût aussi douce et maternelle. Et D. Carlos lui-même décrit ainsi l'amour bienfaisant dont elle l'a entouré :

> Oh ! tu me fus, et sœur, et mère, autant qu'amante ;
> Tu m'as montré, avec tes tendres mains ardentes,
> La lutte et ses dangers comme une guérison. (P. 199.)

Quelle que soit l'adresse de cette transposition, on doit constater pourtant combien le personnage imaginé par Verhaeren est moins intéressant dramatiquement que la traditionnelle Élisabeth. Dès qu'on ne nous montre plus la tendresse contenue d'Élisabeth pour D. Carlos, ses scrupules et son attachement à ses devoirs vis-à-vis de son mari, c'est toute une partie, et non la moins attachante, du thème dramatique qui s'évanouit. Qu'en subsiste-t-il donc ? Il n'en subsisterait rien si Verhaeren, logique avec lui-même et allant jusqu'au bout de ses réformes, avait dépeint conformément à l'histoire la mort de D. Carlos.

Il n'a pas voulu le faire. Infidèle, en cela du moins, à son guide habituel, il nous a montré un D. Carlos qui meurt tragiquement, abandonné par son père au jugement d'inquisiteurs qui le haïssent.

La réalité historique, nous l'avons vu, fut toute différente. De même que l'anticléricalisme du XVIIIe siècle s'était exprimé complaisamment dans les drames de Ximénès, de Mercier, de Chénier, il semble qu'un certain anticléricalisme moderne ait guidé Verhaeren dans le tableau que son drame nous offre des passions religieuses et d'un crime imputé à l'Inquisition. D'autre part, il a paru sans doute à Verhaeren que la mort violente de D. Carlos, représentée comme il l'a représentée, était la seule conclusion qu'on pût donner dramatiquement à l'antagonisme du père et du fils. Il a donc subi lui-même, inconsciemment peut-être, l'influence de toute la tradition théâtrale issue de *Dom Carlos*, et l'on peut dire que quelques fils ténus relient encore cette œuvre d'un dramaturge contemporain à la nouvelle historique composée par Saint-Réal en pleine période classique, en accord avec les tendances littéraires de son temps.

Verhaeren aurait-il pu se dégager complètement de cette lointaine influence ? Pourrait-on concevoir au théâtre un *Don Carlos* inspiré complètement d'une étude historique du sujet, loyalement poursuivie en accord avec les méthodes modernes ? Un tel *Don Carlos* ne serait-il pas entièrement dépourvu d'intérêt dramatique ?

En tout cas, cet intérêt n'aurait point sa source dans la situation que la nouvelle de Saint-Réal avait mise à la disposition des dramaturges. Il devrait naître surtout à la peinture de la crise morale traversée par ce roi d'Espagne qui, s'apercevant de l'incapacité de son fils à assumer un jour la lourde charge du trône héréditaire, se détache de lui peu à peu, se croit justifié à l'emprisonner et l'abandonne enfin durement à sa triste destinée. Un *Don Carlos* conçu de la sorte, il est curieux de le constater, risquerait d'évoquer surtout le souvenir des deux drames composés un demi-siècle avant Saint-Réal par l'Espagnol Montalvan (1).

(1) Il arrive parfois que la musique vulgarise une légende et que le public, même celui qui ne lit pas, conserve longuement le souvenir d'un personnage de roman ou de drame, quand il s'est mué en héros d'opéra. Cela se serait peut-être réalisé pour D. Carlos, si le *Don Carlos* de Verdi, représenté à l'Opéra de Paris en 1867 (Cf. le compte rendu de F. de Lagenevais dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er avril 1867), sur un livret tiré de Schiller, était resté au répertoire.

TABLE DES MATIÈRES

I. — LETTRES DE L'ABBÉ DE SAINT-RÉAL.

II. — LETTRES DE CONTEMPORAINS INTÉRESSANT LA BIOGRAPHIE DE L'ABBÉ DE SAINT-RÉAL.

III. — DEUX LETTRES INÉDITES DE L'HISTORIEN VARILLAS.

INDEX (1)

(1) On trouvera ici : 1° les noms des auteurs qui ont été étudiés ou cités, ainsi que les titres d'ouvrages anonymes ; 2° les noms de personnages du XVIIe siècle qui ont été mentionnés à l'occasion de la biographie de l'abbé de Saint-Réal.

M

T

U

V

W

X

Y

Z

Poitiers. — Imprimerie Moderne, Nicolas, Renault & Cie.

BINDING SECT. MAY 13 1969

D Dulong, Gustave
15 L'abbé de Saint-Réal
S25D8
t.2

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY